



...des des gareth ...

DROIT DE regard

COLLECTION PIERRE ROCHELOIS

Paris

27 septembre 2021

CHRISTIE'S







Jura

Neozoikum

TRIAS

Perm

KARBON

Perm

Devon

DROIT DE REGARD COLLECTION PIERRE ROCHELOIS PARIS

Lundi 27 septembre, 18h

LIEU DE VENTE ET D'EXPOSITION

9, avenue Matignon
75008 Paris

EXPOSITION PUBLIQUE

Jeudi 23 septembre	10h - 18h
Vendredi 24 septembre	10h - 18h
Samedi 25 septembre	10h - 18h
Lundi 27 septembre	10h - 18h

COMMISSAIRE-PRISEUR

Camille de Foresta

CODE ET NUMÉRO DE VENTE

Pour tous renseignements ou ordres
d'achats, veuillez rappeler la référence
SIMAIA - 20896

RÉSULTAT DES VENTES

Paris : +33 (0)1 40 76 85 85
Londres : +44 (0)20 7627 2707
New York : +1 212 452 4100
christies.com

CONDITIONS DE VENTE

La vente est soumise aux conditions générales
consultables en fin de catalogue. Il est vivement
conseillé aux acquéreurs potentiels de prendre
connaissance des informations importantes, avis et
lexique figurant également en fin de catalogue.
The sale is subject to the Conditions of Sale available
at the end of the catalogue. Prospective buyers
are kindly advised to read as well the important
information, notices and explanation of cataloguing
practice also printed at the end of the catalogue.



Browse this auction and view
real-time results on your iPhone, iPod
Touch, iPad and Android

Participez à cette vente avec
CHRISTIE'S LIVE™
Cliqué, Adjudé ! Partout dans le monde.
Enregistrez-vous sur www.christies.com
jusqu'au 27 septembre 2021 à 8h30

View catalogues and leave bids
online at **christies.com**

CHRISTIE'S FRANCE SNC
Agrément no. 2001/003

CONSEIL DE GÉRANCE

Cécile Verdier, *Gérant*
Julien Pradels, *Gérant*
François Curiel, *Gérant*

CHRISTIE'S

CHRISTIE'S FRANCE



CÉCILE VERDIER
Présidente
cverdier@christies.com
Tél: +33 (0)1 40 76 85 59



JULIEN PRADELS
Directeur Général
jpradels@christies.com
Tél: +33 (0)1 40 76 85 64



ANIKA GUNTRUM
Vice Présidente, Directrice Internationale,
Art Impressionniste et Moderne
aguntrum@christies.com
Tél: +33 (0)1 40 76 83 89



PIERRE MARTIN-VIVIER
Vice Président, Deputy Chairman,
20th/21st Century Art
pemvivier@christies.com
Tél: +33 (0)1 40 76 86 27



SIMON DE MONICAULT
Vice Président, Directeur International,
Arts décoratifs
sdemonicault@christies.com
+33 (0)1 40 76 84 24

SERVICES POUR CETTE VENTE, PARIS

ORDRES D'ACHAT
ET ENCHÈRES TÉLÉPHONIQUES
ABSENTEE AND
TELEPHONE BIDS
Tél : +33 (0)1 40 76 84 13
Fax: +33 (0)1 40 76 85 51
christies.com

SERVICES À LA CLIENTÈLE
CLIENTS SERVICES
clientservicesparis@christies.com
Tél : +33 (0)1 40 76 85 85
Fax : +33 (0)1 40 76 85 86

RELATIONS CLIENTS
CLIENT ADVISORY
Fleur de Nicolay
fdenicolay@christies.com
Tél : +33 (0)1 40 76 85 52

RÉSULTATS DES VENTES
SALES RESULTS
Paris : +33 (0)1 40 76 84 13
Londres : +44 (0)20 7627 2707
New York : +1 212 452 4100
christies.com

SERVICES APRÈS-VENTE
POST-SALE SERVICES
Marta Ciaraglia
Coordinatrice après-vente
Paiement, Transport et Retrait des lots
Payment, shipping and collections
Tél : +33 (0)1 40 76 84 10
postsaleParis@christies.com

BUSINESS MANAGER
Virginie Dulucq
vdulucq@christies.com
Tél: +44 (0)20 7389 2853

INFORMATION POUR CETTE VENTE

Art contemporain



EDMOND FRANCEY
Directeur international
Tél : +44 20 7389 2630
efrancey@christies.com



PAUL NYZAM
Directeur de la vente
Tél : +33 (0)1 40 76 84 15
pnyzam@christies.com



LAËTITIA BAUDUIN
Directrice du département
Tél : +33 (0)1 40 76 85 95
lbauduin@christies.com



ETIENNE SALLON
Spécialiste
Tél : +33 (0)1 40 76 86 03
esallon@christies.com



JOSÉPHINE WANECQ
Spécialiste associée
Tél : +33 (0)1 40 76 72 19
jwanecq@christies.com

Art Impressionniste et moderne



ALIX PERONNET
Spécialiste junior
Tél : +33 (0)1 40 76 82 41
aperonnet@christies.com



ANTOINE LEBOUTEILLER
Directeur du département
Tél : +33 (0)1 40 76 85 83
alebouteiller@christies.com



LÉA BLOCH
Spécialiste associée
Tél : +33 (0)1 40 76 83 99
lbloch@christies.com



CAMILLE DE FORESTA
Spécialiste
cdeforesta@christies.com
Tél : + 33 (0)1 40 76 86 05



RÉMY MAGUSTEIRO
Spécialiste junior
rmagusteiro@christies.com
Tel : +33 (0)1 40 76 86 12

Art d'Asie

Art d'Afrique et d'Océanie

Antiquités

Estampes

Administration



CLAUDIO CORSI
Spécialiste
ccorsi@christies.com
+44 (0)207 389 2607



FRÉDÉRIQUE DARRICARRERE-DELMAS
Directrice du département
fdarricarrere-delmas@christies.com
Tel : +33 (0)1 40 76 85 71



SOFIA GONANO
Contact vendeurs
sgonano@christies.com
Tel : +33 (0)1 40 76 83 93



NATHALIE HAMMERSCHMIDT
Contact acheteurs
Tél : +33 (0)1 40 76 83 61
nhammerschmidt@christies.com



Pierre

Pénétrer dans ce lieu mystérieux, secret, découvrir ces tableaux puissants et sombres - c'est une empreinte, des objets choisis pour des lieux forts et très exposés.

Ce grand mur couvert de végétaux qui adoucissent le jardin au bout de la piscine et ces grandes statues impressionnantes.

Je fais le vœu que les œuvres dont Pierre se sépare aujourd'hui continuent de vivre dans le cœur des autres.

Entering this mysterious, secret place, discovering these powerful and dark paintings – it is an imprint, objects chosen for strong and very exposed places.

This wide wall covered with plants which soften the garden to the end of the swimming pool and these large, impressive statues.

I vow that the works from which Pierre is parting today will continue to live on in the heart of others.

CATHERINE DENEUVE







Anselm Kiefer dans son atelier.
© Museum Frieder Burda, 2021 / tous droits réservés

Anselm Kiefer en majesté

« Mais je crois avant tout
que je voulais construire le
palais de ma mémoire, car ma
mémoire est ma seule patrie »

ANSELM KIEFER

Né en Allemagne pendant les derniers mois de la Seconde Guerre mondiale, Anselm Kiefer a grandi dans un monde meurtri et traumatisé. Bien qu'il ne garde lui-même aucun souvenir de la guerre, ses répercussions ont été profondément ressenties dans toute sa patrie et ont continué à résonner pendant de nombreuses décennies. En tant qu'artiste, Kiefer se consacrera plus tard à la mise en scène du phénomène de la mémoire collective, encapsulant des allusions historiques, religieuses, politiques, mythologiques, cosmogoniques, philosophiques et littéraires dans des visions complexes et alchimiques. Utilisant des matériaux bruts et tactiles – allant du plomb, du verre et du béton à la paille, en passant par des cendres et des racines d'arbres –, il a créé une vaste œuvre cyclique qui passe sans transition de la peinture à la sculpture, de la photographie à l'installation, de la gravure au dessin et à l'écriture. Dans la confluence des matériaux, des thèmes, des cultures et des temporalités, Kiefer donne forme aux processus chaotiques par lesquels nous tentons de nous confronter au passé, imprégnant ses œuvres de texture et de symbolisme. À la fois physique et métaphysique, la profondeur, l'étendue et l'ambition de sa pratique le placent aujourd'hui parmi les plus grands poètes visuels des XX^e et XXI^e siècles.

Kiefer est né le 8 mars 1945 à Donaueschingen, dans le Baden-Württemberg, et a passé ses premières années plongé dans les conséquences dévastatrices des bombardements de la ville pendant la guerre. En 1951, il a déménagé à Ottersdorf avec sa famille, où il est allé à l'école de Rastatt. Dès son plus jeune âge, Kiefer semblait destiné à devenir un artiste : son père était professeur d'art et avait prophétiquement nommé son fils d'après le peintre allemand du XIX^e siècle Anselm Feuerbach. Après trois semestres d'études de droit et de langues romanes à l'université, Kiefer revient à son rêve d'enfant en s'inscrivant à l'École des beaux-arts de Freiburg-im-Breisgau, puis à l'Académie des beaux-arts de Karlsruhe, où il étudie avec Peter Dreher. Pendant cette période, Kiefer voyage à travers l'Europe, où il commence à travailler à sa première grande série, intitulée *Occupations (1969)*. Ces photographies mises en scène représentaient l'artiste dans différents sites occupés par l'Allemagne pendant la Seconde Guerre mondiale, portant l'uniforme de la Wehrmacht de son père et imitant le salut Sieg Heil de manière subversive. Leur confrontation audacieuse, ironique et implacable avec le passé récent a donné le ton aux travaux ultérieurs de Kiefer, posant des questions pertinentes sur la manière dont l'Allemagne était censée assumer son identité au lendemain de la tragédie.

En 1970, Kiefer commence des études à la Staatliche Kunstakademie de Düsseldorf, où il se lie d'amitié avec l'artiste Joseph Beuys, qui est devenu pour lui une sorte de mentor informel, l'encourageant à s'intéresser à l'histoire de l'Allemagne et l'incitant à se consacrer à la peinture. Au cours de cette période, Kiefer réalise ses premiers paysages grand format, tissant des symboles, des matériaux et des références culturelles en couches denses et texturées. Outre son amitié avec Beuys, il fait également la connaissance de Georg Baselitz, qui lui achète en 1973 plusieurs de ses œuvres de la

série d'expositions *14 mal 14* à la Staatliche Kunsthalle de Baden-Baden. Ensemble, ces artistes seront associés à l'essor du néo-expressionnisme et exposeront ensemble à la Biennale de Venise de 1980, ce qui propulsera Kiefer et l'art allemand contemporain sur le devant de la scène internationale. Au cours des années suivantes, l'artiste a commencé à voyager abondamment, visitant Israël, l'Égypte, le Yémen, l'Inde, l'Amérique centrale et d'autres pays dont les traditions, l'histoire et l'architecture allaient progressivement alimenter son imagerie. En 1992, Kiefer s'installe dans une usine de soie abandonnée à Barjac, dans le sud de la France, qu'il transforme progressivement en un Gesamtkunstwerk : un réseau d'ateliers, d'installations et de structures conçu comme une œuvre d'art totale et vivante. Depuis 2008, il vit et travaille à Paris.

La présente sélection d'œuvres regroupe certains des concepts et techniques les plus fondamentaux dans l'œuvre de Kiefer. L'imbrication du paysage et de la littérature trouve une expression éloquente dans *für Paul Celan (pour Paul Celan)*, dédié au poète juif roumain qui a inspiré une grande partie de l'œuvre de Kiefer. Un vers de ce poème « *Das einzige Licht* » (« *L'unique lumière* ») plane dans un ciel sombre au-dessus d'un vaste champ désolé : « *Als Arche verliess es die Strasse, so wardst Du gerettet ins Unheil* » (« *Quand elle [ta maison] a quitté la route comme une arche, tu as été sauvé, emmené dans le malheur.* ») La présente œuvre, qui fait partie d'une série plus vaste sur ce thème, canalise l'imagerie du poème dans une vision apocalyptique de terre aride et de branches flétries, devant laquelle se trouve un navire semblable à un radeau qui fait saillie en trois dimensions. Les paysages de Kiefer subvertissent le romantisme grandiose et héroïque d'artistes tels que Caspar David Friedrich, pour qui le sol allemand n'avait pas encore été souillé par les horreurs de la Seconde Guerre mondiale. Ici, la référence à l'Arche de Noé joue sur ce

symbolisme, suggérant le besoin de salut en provenance d'une terre désolée. Les écrits de Celan, qui s'inspirent de son expérience de l'Holocauste et de la mort de ses parents dans un camp de concentration, ont hanté Kiefer tout au long de sa carrière, lui offrant un modèle pour affronter les tragédies au-delà des limites du langage. Les circonstances du suicide de Celan, qui s'est jeté dans la Seine en 1970, confèrent une note particulièrement poignante à cette œuvre.

Ce mélange lucide de références est démontré ailleurs dans *Die Erdzeitalter* (*Les âges de la Terre*), qui fait allusion à la synergie entre la création artistique et les processus géologiques. Au centre de l'œuvre, un tas de toiles empilées les unes sur les autres évoque une paroi rocheuse stratifiée, entourée de fragments de texte qui évoquent le glissement du temps et des substances naturelles. La partie supérieure comporte le vers « *Dein und mein Alter und das Alter der Welt* » (« *Ton âge, mon âge et l'âge du monde* »), tirée du poème « *Der Spiel ist aus* » (« *Le jeu est terminé* ») d'Ingeborg Bachmann, l'amante de Celan. Ce vers, récurrent dans toute l'œuvre de Kiefer, est utilisé dans le poème pour exprimer la futilité de la mesure ou de la codification du temps : « En garde dans le camp des gitans, en garde dans le camp du désert, le sable ruisselle de nos cheveux, ton âge et mon âge et l'âge du monde ne peuvent être mesurés en années. » Cet effondrement des dimensions temporelles et matérielles sert en quelque sorte d'allégorie à l'art de Kiefer, dans lequel le passé, le présent, le terrestre et le spirituel sont sans cesse alignés les uns avec les autres. L'œuvre préfigure l'installation grand format du même nom que Kiefer a créée pour sa rétrospective à la Royal Academy of Arts de Londres en 2014.

La structure monolithique au centre de *Die Erdzeitalter* évoque également la tour de Babel, un autre motif récurrent dans l'œuvre de Kiefer. Dans *Genesis*, la Tour a été conçue comme une structure suffisamment haute pour combler le fossé entre le ciel et la terre, avant que Dieu n'intervienne, dispersant les hommes et confondant leur discours : le récit prétend expliquer l'existence de différentes langues dans le monde. Le passage entre les royaumes mortels et divins est au cœur de la pratique de Kiefer, infusant de multiples facettes de son imagerie. L'iconographie des tours jouera un rôle important dans ses travaux ultérieurs, notamment dans son installation monumentale *The Seven Heavenly Palaces* (*Les sept palais célestes*) conçue pour l'inauguration du lieu d'exposition milanais Pirelli HangarBicocca en 2004. Le projet s'inspire des palais décrits dans l'ancien texte hébreu connu sous le nom de Sefer Hechalot, qui décrit le chemin spirituel à suivre pour se rapprocher de Dieu. Construites en béton et parsemées de morceaux de plomb, les vastes structures totémiques de Kiefer semblent pointer vers les cieux, leurs formes vacillant comme si elles étaient sur le point de s'effondrer. L'artiste a créé un ensemble similaire de sculptures dans son atelier de Barjac, qui habitent la campagne comme des ruines antiques : elles s'inscrivent dans le paysage européen, mais évoquent aussi de manière obsédante le ciel des villes bombardées au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Des images des tours figurent dans le livre d'artiste de la présente collection, dramatiquement éclairées en noir et blanc.

« Les ruines, pour moi, sont un début. Avec ces débris, on peut construire de nouvelles idées. Ce sont les symboles d'un commencement. »

ANSELM KIEFER

De tous les matériaux utilisés par Kiefer, le plomb a peut-être été sa source d'inspiration la plus puissante. Ses différentes qualités – chimiques, médicales, industrielles, chamaniques – renvoient directement à l'ambition métamorphique de sa pratique, où le sens et l'allégorie passent de l'un à l'autre. Le médium se voit accorder un rôle particulièrement important dans la sculpture *La poétesse de l'Antiquité*, dont le corps en plâtre est surmonté d'une pile de livres ouverts en plomb. Cette œuvre fait partie de la série *Die Frauen der Antike* (*Les femmes de l'Antiquité*) que Kiefer a entamée en 1999 et qui s'inspire de personnages féminins de la mythologie. L'artiste estimait que la force et les prouesses intellectuelles de nombre de ces femmes leur valaient un traitement injuste de la part des poètes et historiens masculins chargés de relater leurs histoires. Dans cette série, la tête de chaque femme est remplacée par un symbole de ses attributs : le livre en plomb présent ici est une caractéristique de l'art de Kiefer depuis les années 1970, conçu comme une batterie qui stocke le savoir et le protège de la dégradation. Le thème du pouvoir féminin est d'ailleurs récurrent dans la photographie *Sans titre* (*Vestale*), dont l'imagerie fait référence aux vierges vestales de la Rome antique. Ces femmes étaient les prêtresses de Vesta – la déesse du foyer – qui cultivaient collectivement le feu sacré et se consacraient à l'étude de rituels interdits à leurs homologues masculins.

« Je crois surtout que j'ai voulu construire le palais de ma mémoire », disait Kiefer, « car ma mémoire est ma seule patrie » (A. Kiefer, cité dans un entretien avec P. Dagen, « Pour survivre, je crée un sens, et c'est mon art », *Le Monde*, 4 août 2005). Bien que s'exprimant à l'époque de son atelier à Barjac, cette déclaration éclaire l'ensemble de son œuvre. Dans ses mains, les mythes, légendes et histoires qui imprègnent la conscience collective s'enchevêtrent avec les événements du monde réel, s'éclairant au passage mutuellement les uns les autres. Les substances qui constituent les fondations mêmes de la terre se dématérialisent, renaissent sous forme de chiffres dans d'autres royaumes. La réalité, la mémoire et l'imagination se mêlent et se heurtent, nous obligeant à nous interroger sur la manière dont les événements et les récits sont façonnés au fil du temps. Comme le montre la présente collection, Kiefer cherche à visualiser la manière dont les êtres humains traitent leurs propres actions, construisent leurs identités et organisent leurs croyances. Pour lui, l'art, à l'instar de la science, du langage ou de la religion, est en fin de compte un véhicule qui nous permet de nous comprendre nous-mêmes.

Anselm Kiefer in the spotlight

Born in Germany during the final few months of the Second World War, Anselm Kiefer came of age in a broken, traumatised world. Though he himself had no recollection of the conflict, its repercussions were felt deeply throughout his homeland, and continued to resound for many decades to come. As an artist, Kiefer would devote himself to dramatising the phenomenon of collective memory, weaving together history, religion, politics, mythology, cosmogony, philosophy and literature in complex, alchemical visions. Using raw, tactile media—from lead, glass and concrete to straw, ash and tree roots—he has created a vast cyclical oeuvre that moves seamlessly between painting, sculpture, photography, installation, printmaking, drawing and books. In the confluence of materials, themes, cultures and temporalities, Kiefer gives form to the chaotic processes through which we attempt to confront the past, lacing his works with texture and symbolism. At once physical and metaphysical in its scope, the depth, range and ambition of his practice positions him today among the greatest visual poets of the twentieth and twenty-first centuries.

Kiefer was born on 8 March 1945 in Donaueschingen, Baden-Württemberg, and spent his early years surrounded by the devastating aftermath of the town's wartime bombing. In 1951, he moved to Ottersdorf with his family, where he attended school in Rastatt. From a young age, Kiefer seemed destined to become an artist: his father was an art teacher, and had prophetically named his son after the nineteenth-century German painter Anselm Feuerbach. After three semesters studying law and Romance languages at university, Kiefer reverted to his childhood dream, enrolling in the School of Fine Arts at Freiburg-im-Breisgau and subsequently the Academy of Fine Arts in Karlsruhe, where he studied with Peter Dreher. During this period, Kiefer travelled throughout Europe, where he began work for his first major series entitled Occupations (1969). These staged photographs depicted the artist at various sites occupied by Germany during the Second World War, wearing his father's Wehrmacht uniform and subversively imitating the Sieg Heil salute. Their bold, ironic and unflinching confrontation with the recent past set the tone for Kiefer's subsequent oeuvre, asking pertinent questions about how Germany should come to terms with its identity in the wake of tragedy.

In 1970, Kiefer began studies at the Staatliche Kunstakademie in Düsseldorf. There, he befriended the artist Joseph Beuys, who became something of an informal mentor to him, encouraging his engagement with Germany's history and prompting him to pursue painting. During this period, Kiefer produced his first large-scale landscapes, weaving together symbols, materials and cultural references in dense, textured layers. Alongside his friendship with Beuys, he also became closely acquainted with Georg Baselitz, who purchased a number of his works in 1973 from the exhibition series 14 mal 14 at the Staatliche Kunsthalle Baden-Baden. Together, these artists would become associated with the rise of Neo-Expressionism and exhibited together at the 1980 Venice Biennale: a move that would propel both Kiefer and contemporary German art to greater international prominence. In the following years, the artist began to travel widely, visiting Israel, Egypt, Yemen, India, Central America and other countries whose traditions, histories and architecture would gradually feed into his imagery. In 1992, Kiefer took up residence in an abandoned silk factory in Barjac in the South of France, which he gradually transformed into a Gesamtkunstwerk: a network of studios, installations and structures conceived as a total, living artwork. Since 2008 he has lived and worked in Paris.

*"But I believe above all that
I wanted to build the palace
of my memory, because my memory
is my only homeland."*

ANSELM KIEFER

The present selection of works encapsulates some of the most important concepts and techniques that have come to define Kiefer's oeuvre. The entwining of landscape and literature finds eloquent expression in für Paul Celan (for Paul Celan), dedicated to the Romanian Jewish poet who inspired much of Kiefer's oeuvre. A line from his poem 'Das einzige Licht' ('The unique light') hovers in a dark sky above a sprawling, barren field: 'Als Arche verliess es die Strasse, so wurdest Du gerettet ins Unheil' ('When it [your house] left the road as an ark, you were saved from disaster'). The present work, part of a larger series on the theme, channels the poem's imagery into an apocalyptic vision of arid land and withered branches, fronted by a raft-like vessel that protrudes into three dimensions. Kiefer's landscapes subvert the grand, heroic Romanticism of artists such as Caspar David Friedrich, for whom the German soil had not yet been tainted by the horrors of the Second World War. Here, the work's reference to Noah's Ark plays into this symbolism, suggesting the need for salvation from a desolate wasteland. Celan's writings, which drew upon his experience of the Holocaust and his parents' death in a concentration camp, haunted Kiefer throughout his practice, offering a model for how to confront tragedies beyond the limits of language. The circumstances of Celan's own suicide—he drowned himself in the River Seine in 1970—lends a further note of poignancy to the work's inscription.

This lucid intermingling of references is demonstrated elsewhere in Die Erdzeitalter (Ages of the Earth), which alludes to the synergy between art-making and geological processes. In the centre of the work, a pile of stacked canvases calls to mind a stratified rockface, surrounded by fragments of text that invoke the slippage of time and natural substances. The upper portion features the phrase 'Dein und mein Alter und das Alter der Welt' ('Your age and my age and the age of the world'), which stems from the poem 'Der Spiel ist aus' ('The Game is Over') by Celan's lover Ingeborg Bachmann. The line, which recurs throughout Kiefer's oeuvre, is used in the poem to express the futility of measuring or codifying time: 'On guard in the gypsy camp, on guard in the desert camp, the sand streams from our hair, your age and my age and the age of the world cannot be measured in years.' This collapsing of temporal and material dimensions serves as an allegory of sorts for Kiefer's own art, in which the past, the present, the earthly and the spiritual are repeatedly brought into alignment. The work prefigures the large-scale site-specific installation of the same title that Kiefer created for his retrospective at the Royal Academy of Arts, London, in 2014.



Anselm Kiefer and Pierre Rochelois. © Tous droits réservés. Paris, 2021

The monolithic structure at the centre of *Die Erdzeitalter* also invokes the Tower of Babel: another of Kiefer's recurrent motifs. In *Genesis*, the Tower was designed as a structure tall enough to bridge the gap between heaven and earth, before God intervened, scattering the people and confounding their speech: the narrative purports to account for the existence of multiple languages across the world. The passage between mortal and divine realms lies at the heart of Kiefer's practice, infusing multiple strands of his imagery. The iconography of towers, in particular, would come to play an important role in his later work, most notably his monumental installation *The Seven Heavenly Palaces* conceived for the opening of *Pirelli HangarBicocca* in 2004. The project was based on the palaces described in the ancient Hebrew text known as the 'Sefer Hechalot', which describes the spiritual path one must follow in order to become closer to God. Constructed from concrete, and interspersed with wedges of lead, Kiefer's vast, totemic structures seem to point towards the heavens, their forms teetering as if poised on the brink of collapse. The artist created a similar set of sculptures at his studio complex in Barjac, which inhabit the countryside like ancient ruins: set among the European landscape, they are also hauntingly evocative of bombed city skylines in the wake of the Second World War. Images of the towers feature in the artist's book in the present collection, dramatically illuminated in black and white.

Of all Kiefer's materials, lead remains perhaps his most potent source of inspiration. Its variant qualities—alchemical, medical, industrial, shamanistic—speak directly to the metamorphic ambition of his practice, where meaning and allegory shift in and out of focus. The medium is granted a particularly prominent role in the sculpture *La poétesse de l'Antiquité* (The Poet of Antiquity), whose plaster body is topped with a pile of open lead

books. The work belongs to Kiefer's series *Die Frauen der Antike* (Women of Antiquity) which he began in 1999, based on female characters from mythology. The artist believed that the strength and intellectual prowess of many of these women resulted in unfair treatment by the male poets and historians charged with relating their stories. In the series, each woman's head is replaced by a symbol of her attributes: the lead book present here has been a feature of Kiefer's art since the 1970s, conceived as a battery that stores knowledge and protects it from decay. The theme of female power, incidentally, recurs in the photograph *Sans titre* (Vestale), whose imagery relates to the Vestal Virgins of ancient Rome. These women were the priestesses of Vesta—the goddess of the hearth—who collectively cultivated the sacred fire and devoted themselves to the study of rituals that were forbidden to their male counterparts.

'I believe above all that I wanted to build the palace of my memory,' said Kiefer, 'because my memory is my only homeland' (A. Kiefer, quoted in interview with P. Dagen, 'Pour survivre, je crée un sens, et c'est mon art', *Le Monde*, 4 August 2005). Though speaking at the time of his studio in Barjac, it is a statement that illuminates his practice as a whole. In his hands, the myths, legends and stories that permeate collective consciousness intersect with real world events, shedding light on one another in the process. The substances that make up the very foundations of the earth become dematerialised, reborn as ciphers to other realms. Reality, memory and fantasy merge and collide, forcing us to question how events and narratives are shaped over time. As the present collection demonstrates, Kiefer seeks to visualise how we as humans process our own actions, construct our identities and organise our beliefs. Art, for him—like science, language or religion—is ultimately a vehicle through which we might eventually come to understand ourselves.

■ λ 1

Anselm Kiefer

(NÉ EN 1945)

Die Erdzeitalter

signé et dédié 'pour Pierre attacher le temps
personel au temps géologique tu va voir plus
de ça à Rome à bientôt Anselm' (au dos)
huile, vernis, fusain, graphite et assemblage
de photographies sur papier
111 x 99 cm.
Réalisé vers 2009.

*signed and dedicated 'pour Pierre attacher
le temps personel au temps géologique tu va voir
plus de ça à Rome à bientôt Anselm' (on the reverse)
oil, varnish, charcoal, graphite and assembly
of photographs on paper
43¾ x 39 in.
Executed circa 2009.*

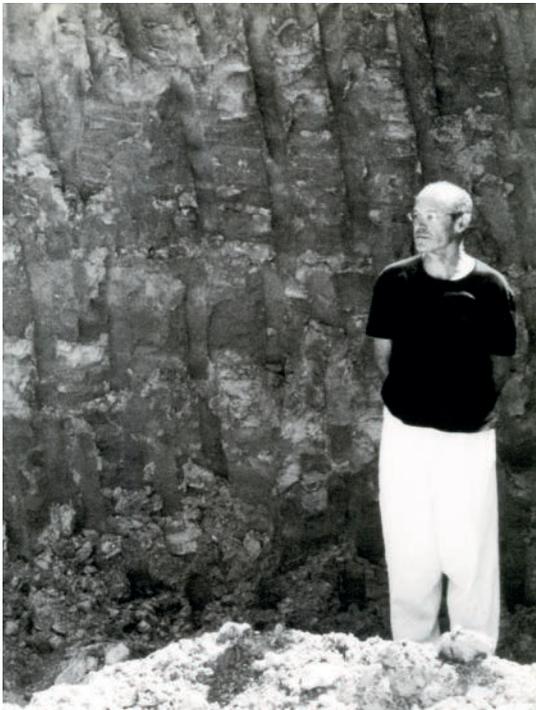
€50,000-70,000

US\$59,000-82,000

£43,000-60,000

PROVENANCE:

Acquis directement auprès de l'artiste



Anselm Kiefer à la galerie Thaddaeus Ropac, Salzbourg (Autriche), 2003. © Galerie Thaddaeus Ropac, Paris, 2021 / tous droits réservés

« Il n'y a pas de définition de l'art.
L'art ne cesse d'osciller entre sa perte
et sa renaissance. Il n'est jamais là où on
l'attend, où on espère le saisir et, en me
référant à l'évangile selon saint Jean, je dirais
que là où il se trouve, nous ne pourrions
jamais l'atteindre. »

*"There is no definition of art. Art keeps on
wavering between loss and rebirth. It is neither
where we expect it to be, nor where we hope
to seize it. As I am referring to the Gospel
according to John, I would say that from where
art is to be, we would ever be able to reach it."*

ANSELM KIEFER

Die Erdzeitalter

Die sind mein Alter und
das Alter der Welt

Kamäroökium
Nerosökium
Paläozoökium

Quartär
Tertiär
Pliozän
Miozän
Oligozän
Eozän
Paläozän

Jura

TRIAS

Perm
KARBON

Devon
Silur
Kambrium

Protozoökium
Archäökium

Erdurzeit

Oberkreide
Unterkreide
KREIDE

Malm
Dogger
Lias

Küper
Muschelbank
Buntsandstein

Bechstein
Rotliegendes

Gotlandium
Slovikium



2

Robert Mangold

(NÉ EN 1937)

Red/Grey Zone

signé, titré et daté 'R Mangold "Red/Grey Zone"
1998' (en bas au centre)
acrylique et graphite sur papier
27.7 x 38.5 cm.
Réalisé en 1998.

*signed, titled and dated 'R Mangold "Red/Grey
Zone" 1998' (lower center)
acrylic and graphite on paper
19⁷/₈ x 15¹/₈ in.
Executed in 1998.*

€8,000-12,000

US\$9,500-14,000
£6,900-10,000

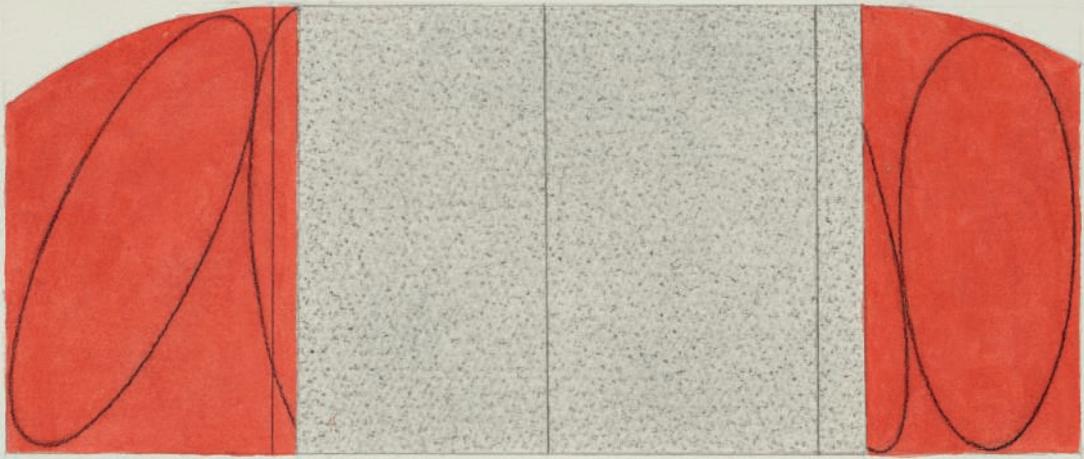
PROVENANCE:

Paula Cooper Gallery, New York
Collection privée (acquis auprès de celle-ci)
Vente anonyme, Sotheby's New York,
25 septembre 2018, lot 85
Paula Cooper Gallery, New York
Acquis auprès de celle-ci

« Je suis attiré par les couleurs génériques
ou « industrielles » ; sac en papier marron,
armoire à dossiers grise, vert industriel,
ce genre de chose. »

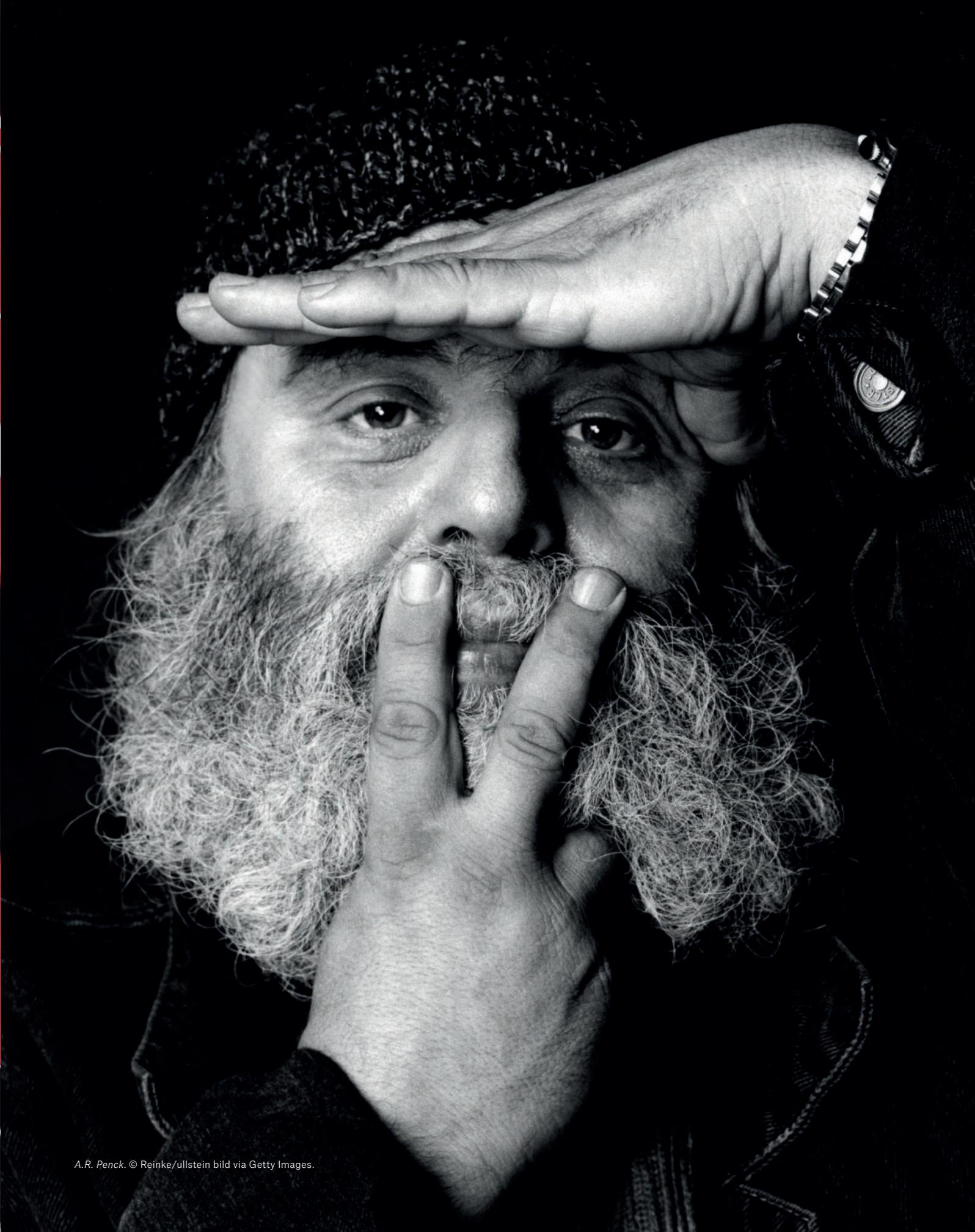
*"I am attracted to generic or 'industrial'
colours; paper bag brown, file cabinet gray,
industrial green, that kind of thing."*

ROBERT MANGOLD



R. M. W. Gould Red / Grey Zone 1998









« J'ai le sentiment qu'A.R. Penck nous invite [...] à éprouver cette ivresse des débuts de toute création. »

"I have a feeling that A.R. Penck invites us [...] to experience this euphoria that comes with the beginning of each creation."

ADRIEN MAEGHT

Par son esthétique singulière, volontiers primitive, A.R. Penck est considéré comme l'un des artistes allemands les plus importants de la seconde moitié du XX^e siècle. Profondément marqué par les bombardements de la Seconde Guerre mondiale durant son enfance, poursuivi par la Stasi dans sa jeunesse avant de fuir finalement l'Est pour l'Ouest au début des années 1980, le peintre porte en lui une partie de l'histoire de l'Allemagne contemporaine.

Avec *Ich und M.W.*, Penck se met en scène dans une conversation avec son marchand historique, Michael Werner. Grand et à la posture rassurante, le galeriste n'est pas seulement dépeint comme une figure protectrice. Il est aussi ici un ami avec lequel Penck converse et échange. Michael Werner écoute le peintre et se penche pour mieux servir son compagnon. Cet échange fertile entre deux hommes collaborant dans leur travail et leur réflexion n'est d'ailleurs pas sans rappeler les relations étroites que Pierre Rochelois a lui-même entretenues avec certaines des grandes figures de l'art contemporain, et notamment un autre représentant majeur de la scène allemande, Anselm Kiefer.

Ich und M.W. donne à voir les éléments de style caractéristiques de Penck, résistant à toute tentative de déchiffrement complet, presque mystiques. L'artiste néglige la diversité de couleurs et se concentre sur la forme. Sa palette est en effet réduite à une trilogie aussi forte que dense - noir, rouge, blanc - accentuée par une composition en miroir où les deux personnages sont traités dans un jeu où le rouge et le noir servent tantôt le corps, tantôt l'arrière-plan. Les aplats sont larges et puissants, ponctués de zones blanches laissées en réserve qui viennent découper davantage la scène et amplifier la rythmique dansante de la toile.

Finalement, c'est bien la relation qu'entretient le créateur avec la vérité qui se trouve illustrée ici. Ayant changé plusieurs fois de nom, Penck affirme ne pas vouloir s'intéresser aux solutions concrètes que peut dégager une œuvre d'art et préfère envisager la tension qui réside dans toute forme de création. *Ich und M.W.* en offre un exemple saisissant.

A.R. Penck is considered to be one of the most important German artists of the second half of the twentieth century for his unique and resolutely primitive aesthetic. He was profoundly affected by the Second World War bombings he experienced during his childhood, and was pursued by the Stasi in his youth before eventually fleeing to the West in the early 1980s. The painter carried inside him a part of Germany's recent history.

In Ich und M.W., Penck depicts himself in conversation with his long-time dealer, Michael Werner. Tall and with a reassuring stance, the gallery owner is not just portrayed as a protective figure. He is also shown as a friend with whom Penck is conversing and discussing. Michael Werner is listening to the painter and is leaning over to better help his companion. This fruitful discussion between two men collaborating on their work and thinking also brings to mind the close relationship that Pierre Rochelois had with a number of important figures in the contemporary art world, including another major representative of the German scene, Anselm Kiefer.

Ich und M.W. demonstrates elements of Penck's characteristic style, which resists any attempt to entirely decipher it, remaining almost mystical. The artist leaves colour to one side to concentrate on form. His palette is reduced to a strong, dense trio of black, red and white, accentuated by a mirrored composition where the two figures are rendered with an interplay of red and black that is at times used for the body and at times the background. He uses large, powerful swathes of colour, punctuated by areas he has left white, which divide the scene up further and amplify the rhythmic movement of the canvas.

Ultimately, it is the artist's relationship with the truth that is illustrated here. Having changed his name several times, Penck maintained that he was not interested in the concrete solutions that a work of art may offer and preferred to contemplate the tension that resides in all forms of creation. Ich und M.W. provides a striking example of this.

Julio González

(1876-1942)

Deux têtes aux angles durs (recto); Tête (verso)

graphite et plume et encre de Chine (recto) ;
graphite (verso) sur papier
25.1 x 32.5 cm.
Exécuté vers 1937

pencil and pen and India ink (recto) ;
pencil (verso) on paper
9 $\frac{1}{8}$ x 12 $\frac{3}{4}$ in.
Executed circa 1937

€3,000-5,000

US\$3,600-5,900

£2,600-4,300

PROVENANCE:

Galerie Libéral Bruant, Paris.
Acquis auprès de la famille de l'artiste.

EXPOSITION:

Paris, Galerie Libéral Bruant, *Julio González, peintures, dessins, sculptures*, novembre 2005-mars 2006, p. 143, no. 58 (illustré en couleurs, p. 58).

BIBLIOGRAPHIE:

J. Gibert, *Projet pour sculptures, Figures*, Paris, 1975, p. 101 (illustré).

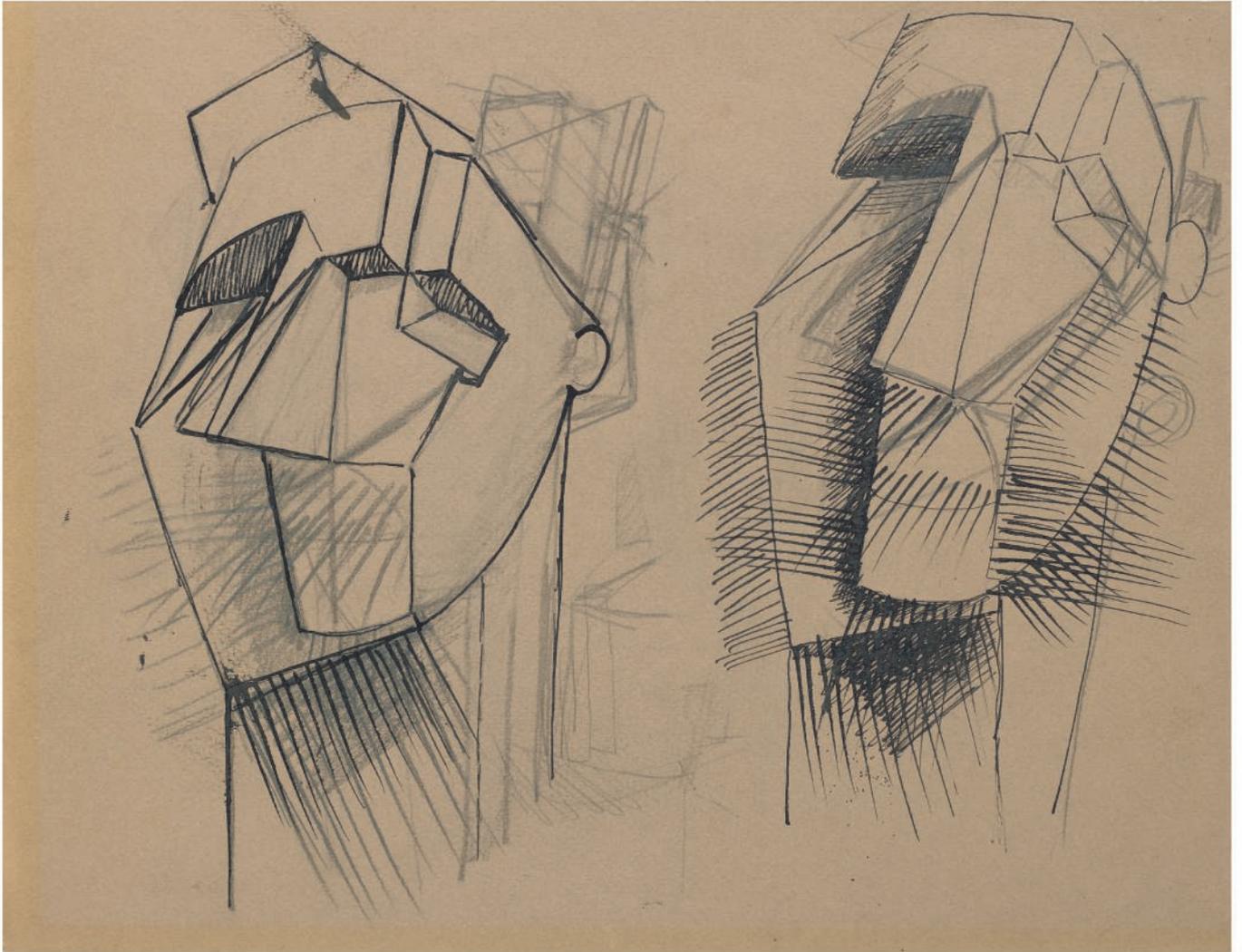
« Je veux projeter et dessiner dans l'espace en recourant à de nouvelles méthodes, utiliser cet espace et construire avec lui comme s'il s'agissait d'un matériau nouvellement conquis. »

"I would like to project and design in space with the help of new methods, and utilize this space and construct with it, as though one were dealing with a newly acquired material."

JULIO GONZÁLEZ



Pablo Picasso, *Les Femmes d'Alger (O.J. Version O)*, 1907 (détail).
The Museum of Modern Art, New York. © Succession Picasso, 2021 / Photo : DACS, London 2021 / Bridgeman Images



Julio González

(1876-1942)

Croquis d'autoportrait

(i) signé des initiales et daté 'j.G. 1938 15-5-'
(en bas à gauche)
(ii) daté '15-5-38' (en bas à gauche)
(iii) signé des initiales et daté 'j.G. 1938 15-5-38'
(en bas à gauche)
graphite sur papier
19.1 x 10.7 cm. (chaque)
Exécutés le 15 mai 1938

(i) signed with the initials and dated 'j.G. 1938
15-5-' (lower left)
(ii) dated '15-5-38' (lower left)
(iii) signed with the initials and dated 'j.G. 1938
15-5-38' (lower left)
pencil on paper
7½ x 4¼ in.
Executed on 15 May 1938

	3
€4,000-6,000	US\$4,800-7,100 £3,500-5,100

PROVENANCE:

Acquis auprès de la famille de l'artiste.

BIBLIOGRAPHIE:

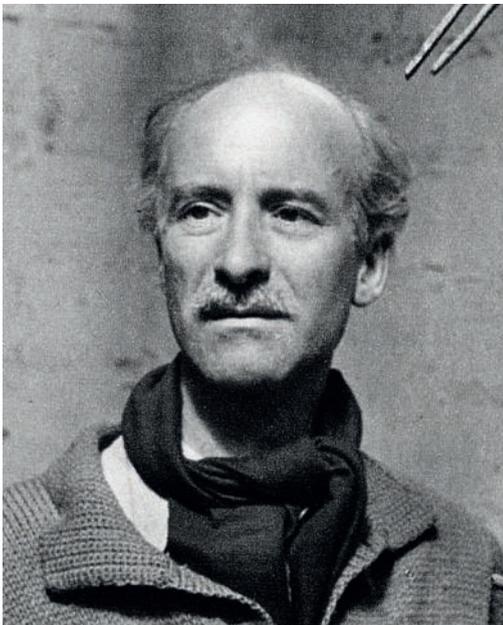
(i) J. Gibert, *Portraits*, Paris, 1975, p. 61 (illustré).
(iii) J. Gibert, *Portraits*, Paris, 1975, p. 62 (illustré).

« Ce n'est pas en faisant des cercles et des carrés tracés à la perfection avec le compas et la règle qu'on fera du grand art...

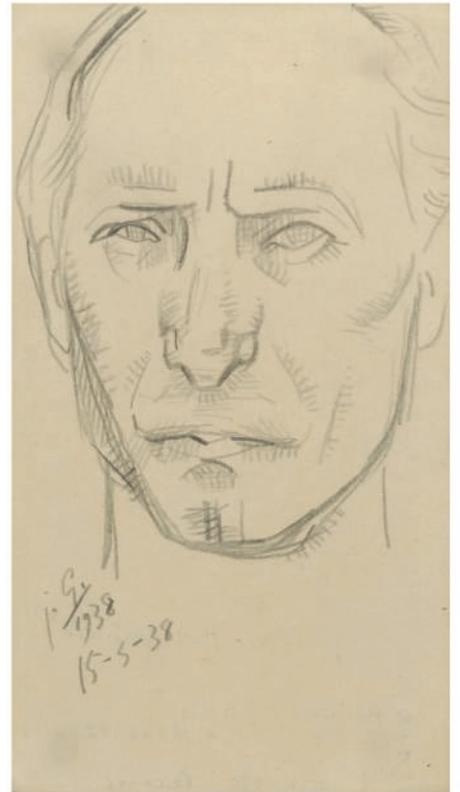
Les œuvres vraiment nouvelles sont celles inspirées directement de la Nature et exécutées avec amour et sincérité. »

"One doesn't produce great art in making perfect circles and squares with the aid of compass and ruler... The truly novel art is quite simply inspired by Nature, and executed with love and sincerity."

JULIO GONZÁLEZ



Julio González. Photographie anonyme. © Granger / Bridgeman Images



Kenneth Noland

(1924-2010)

Upright

signé, titré, daté "UPRIGHT" Kenneth Noland
© 1981' (au dos)
acrylique sur toile
234 x 48 cm.
Peint en 1981.

*signed, titled, dated "UPRIGHT" Kenneth Noland
© 1981' (on the reverse)
acrylic on canvas
92½ x 18½ in.
Painted in 1981.*

€70,000-100,000

US\$83,000-120,000

£61,000-86,000

PROVENANCE:

André Emmerich Gallery, New York

Collection Leslie Waddington, Londres

Vente anonyme, Sotheby's, New York,

11 novembre 1986, lot 191

Vente anonyme, Sotheby's, New York,

9 novembre 1989, lot 217

Galerie Beaubourg, Paris

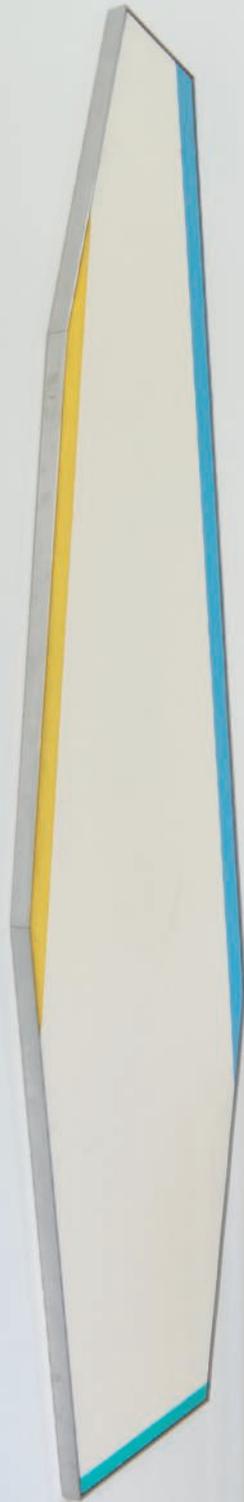
Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel

« Je pense à la peinture sans sujet
comme de la musique sans paroles. »

*"I think of painting without subject matter
as music without words."*

KENNETH NOLAND





« L'expérience de l'art tend à être une expérience flottante. C'est comme si vous perdiez le sens de la gravité. »

"The experience of art tends to be a floating experience. It's as if you lose the sense of gravity."

KENNETH NOLAND

Élève de Josef Albers au Black Mountain College, imprégné de l'œuvre de Paul Klee, Kenneth Noland est l'une des figures iconiques du minimalisme américain. Les années 1970-1980 se révèlent être un tournant décisif dans sa trajectoire artistique. Si la découverte et l'approfondissement du *staining* au cours de la décennie précédente – pratique consistant à imprégner la toile brute de fines couches de peinture acrylique pour obtenir une couleur pure et saturée faisant partie intégrante du support – contribue à révolutionner l'art de son temps, c'est avec une nouvelle esthétique d'autant plus radicale qu'il s'impose au milieu des années 1970 : les *shaped canvas* (toiles découpées). Il s'agit dorénavant de faire de l'espace de la toile un nouvel élément constituant de son œuvre. Les cercles laissent place aux angles vifs et les lignes cassées se substituent aux courbes. Parallèlement, l'artiste considère que le bord de la composition est d'égale importance que le centre, et ses bandes de couleurs emblématiques – les « rays » – prennent une place prépondérante. L'artiste épouse ici l'imagerie des années 1980. La toile *Upright* en offre un exemple emblématique : plus matérialiste, crue et saisissante. C'est cette même époque qui pousse les artistes à affirmer leurs positions, créer des certitudes ou les détruire. Ici, pourtant, l'intention semble vouloir rester interrogative. Le regard est mis en suspens. Du moins, un déséquilibre apparaît. Avec *Upright*, Noland déplace les lignes de mire, les fige, pour finalement les menacer.

A student of Josef Albers at Black Mountain College, inspired by the work of Paul Klee, Kenneth Noland is one of the iconic figures of American minimalism. The years 1970-1980 turned out to be a decisive turning point in his artistic career. While the discovery and deepening of staining during the previous decade—the practice of impregnating the raw canvas with thin layers of acrylic paint to obtain a pure and saturated color which is an integral part of the medium—contributed to revolutionizing the art of his time, it was with a new aesthetic all the more radical that he imposed himself in the mid-1970s: the shaped canvas. It is now a question of making the space on the canvas become a new essential element of his work. Circles give way to sharp angles and broken lines replace curves. At the same time, the artist considers the edge of the composition to be of equal importance as its center, and its iconic bands of color—the “rays”—take a prominent place. The artist here matches the imagery of the 1980s. The Upright canvas offers an emblematic example: more materialistic, raw and striking. It is this same era that pushed artists to assert their positions, to create certainties or to destroy them. Here, however, the intention seems to want to remain questionable. The gaze is suspended. In any case, an imbalance appears. With Upright, Noland shifts the lines of sight, freezes them, and finally threatens them.



Kenneth Noland, Santa Barbara, California, 1990. © Chris Felver/Getty Images. Tous droits réservés. © [2021] The Kenneth Noland Foundation / Licensed by VAGA at Artists Rights Society (ARS), NY/ ADAGP, Paris



modest die gewetht was herheik.



■λ 7

Anselm Kiefer

(NÉ EN 1945)

für Paul Celan

titré "*für Paul Celan*" (en haut)
huile, émulsion, acrylique, branches, métal, bois
et craie sur toile montée sur panneau
280 x 570 x 50 cm.
Réalisé en 2006.

titled "für Paul Celan" (upper edge)
oil, emulsion, acrylic, branches, metal, wood,
and chalk on canvas mounted on board
110½ x 224¾ x 19¾ in.
Executed in 2006.

€700,000-1,000,000 US\$830,000-1,200,000
£610,000-860,000

PROVENANCE:

Acquis directement auprès de l'artiste

« Pour survivre, je crée un sens, et c'est mon art. Je le crée là où se croisent des lignes horizontales et verticales qui traversent l'espace: des lignes historiques, des géologiques, des astrales. Il me faut être là où elles se rencontrent, où elles se touchent. Il y a des ondes aussi [...]. Et je prétends que l'artiste les rend visibles, dans une petite part. »

"To survive, I create meaning, and this is my art. I create it where horizontal and vertical lines intersect while traveling through space: historical lines, geological lines, astral lines. I must be where they meet, where they touch. [...] And I claim that the artist makes them visible, in a small way."

ANSELM KIEFER



als Arche verließ, es die Straße ...





« L'art est un désir. Vous n'arrivez jamais, mais vous continuez dans l'espoir que vous aboutirez »

"Art is longing. You never arrive, but you keep going in the hope that you will."

ANSELM KIEFER





Frank Stella

(NÉ EN 1936)

Il dimezzato

technique mixte sur toile, magnésium gravé,
aluminium et fibre de verre
325 x 328 x 40 cm.
Réalisé en 1984.

*mixed media on canvas, engraved magnesium,
aluminum and fiberglass
128 x 129 1/8 x 15 3/4 in.
Executed in 1984.*

€200,000-300,000 US\$240,000-350,000
£170,000-260,000

PROVENANCE:

Collection privée, Etats-Unis
Vente anonyme, Christie's, New York, 7 novembre
1989, lot 91
Galerie Beaubourg, Paris
Acquis auprès de celle-ci

EXPOSITION:

Paris, Galerie Beaubourg, *Les Années 80*, février-
mars 1990 (illustré en couleurs en couverture
au catalogue d'exposition et p. 25).



Frank Stella devant *Il dimezzato*. © ADAGP, Paris, 2021 / tous droits réservés

« Je n'aime pas dire que j'ai donné
ma vie à l'art. Je préfère dire que l'art
m'a donné ma vie. »

*"I don't like to say I have given my life
to art. I prefer to say art has given me
my life."*

FRANK STELLA





« Tout ce que je veux que les autres tirent de ma peinture, et tout ce que je cherche à en tirer moi-même, est le fait de pouvoir voir toute l'idée sans confusion... Ce que vous voyez, c'est ce qu'il y a à voir. »

"All I want anyone to get out of my paintings, and all I ever get out of them, is the fact that you can see the whole idea without any confusion... What you see is what you see."

FRANK STELLA

Frank Stella est de ceux qui rompent avec le lyrisme de l'expressionnisme en proposant une esthétique révolutionnairement minimaliste. Que cela soit par l'espace utilisé ou la palette choisie, l'artiste américain se veut être le peintre des rapports couleur-forme, cassant le plan tout en donnant l'illusion de la profondeur. Enfant des années 1940-1950 aux États-Unis, il est en effet profondément marqué par les publicités incisives qui ponctuent son quotidien : les réclames semblent sortir des panneaux, attirent l'œil par leur teintes primaires et sont constituées de bandes de couleur pleines. Stella considère ainsi que la peinture ne peut en aucun cas être confinée par des limites de bord et de surface ; et c'est de cette manière que sont conceptualisées et créées les premières « shaped canvas » (toiles découpées).

En 1984, l'artiste rencontre à Harvard l'écrivain italien Italo Calvino et il est instantanément inspiré par ses contes fantastiques. Il entreprend rapidement une série dont chacune des œuvres est intitulée d'après les nouvelles : ce seront les « *Cones and Pillars* » (cônes et piliers). Si l'inspiration première naît de la théorie architecturale de la stéréotomie (taille et coupe des pierres et matériaux de construction) de Louis Monduit étudiée par Stella, on peut également y voir un clin d'œil au conseil de Paul Cézanne d'examiner attentivement puis de représenter le monde en cylindres, sphères et cônes. Le lien entre ces œuvres abstraites lumineuses, qui semblent rebondir dans et hors du cadre, et les histoires de Calvino s'explique par le fait qu'« elles sont simples et directes, comme un conte de fées », selon Stella lui-même. Force est de remarquer le parallèle entre les deux œuvres : Stella en cassant et divisant les structures picturales traditionnelles, nous invite à lire le destin fantastique du vicomte génois qui continue à vivre bien que coupé en deux par un obus turc lors d'une bataille.

Frank Stella is one of a group of artists who broke with the lyricism of expressionism in favour of a revolutionary minimalist aesthetic. From the use of space to the chosen palette, the American artist saw himself as painting the colour-shape relationship, breaking up the flat plane and giving the illusion of depth. He spent his childhood years in the 1940s and '50s in the United States and was profoundly affected by the punchy advertising that he saw every day: the slogans seemed to jump out of the billboards, drawing the eye with their primary shades, and were formed using strips of solid colour. Stella therefore considered that painting could not under any circumstances be confined by the limits of edges or surfaces; and that is how his first "shaped canvases" were conceptualised and created.

In 1984, the artist met the Italian writer Italo Calvino at Harvard and was instantly inspired by Calvino's fantastical stories. He soon embarked upon a series in which each of the works is named after one of Calvino's tales: the Cones and Pillars series. The initial inspiration may have come from Louis Monduit's architectural theory of stereotomy (sculpting and carving stone and other construction materials), which Stella had studied, but you can also see a nod to Paul Cézanne's advice to study closely before representing the world in cylinders, spheres and cones. The link between these brightly coloured abstract works, which appear to bounce in and out of the frame, and Calvino's stories can be explained by the fact that "they are simple and direct, the way a fairy tale is," as Stella put it himself. The parallel between the two works is clear: Stella wants us to see in the breaking up and dividing of traditional pictorial structures the fantastical fate of the Genoese Viscount who survives being cut in two on the battlefield by a Turkish cannonball.

Anselm Kiefer

(NÉ EN 1945)

La poétesse de l'Antiquité

plâtre, peinture et feuille de plomb
198 x 122 x 115 cm.
Réalisé vers 2004-2005.

plaster, paint and lead sheets
78 x 48 x 42¼ in.
Executed circa 2004-2005.

€60,000-80,000 US\$71,000-95,000
£51,000-69,000

PROVENANCE:

Acquis directement auprès de l'artiste

EXPOSITION:

Bilbao, Guggenheim Museum, *Anselm Kiefer*, mars-septembre 2007, No. 135 (illustré en couleurs au catalogue d'exposition p. 329).
Paris, Centre Georges Pompidou, *Anselm Kiefer, Rétrospective*, décembre 2015-avril 2016, (illustré en couleurs au catalogue d'exposition p. 269).

BIBLIOGRAPHIE:

A. Kiefer, S. Kleine, *Am Anfang*, Salzbourg, 2003 (illustré en couleurs p. 130)

« Chaque peinture ou sculpture d'Anselm Kiefer devient le symbole partiel d'une imagination compartimentée, semblable à un jardin de mémoire labyrinthique composé de différents espaces où l'artiste peut guider son visiteur [...]. »

"Each painting or sculpture by Anselm Kiefer becomes the partial symbol of a partitioned imagination, similar to a labyrinthine memory garden featuring different spaces where the artist can guide his visitor [...]."

NORMAN ROSENTHAL



Exposition à la nouvelle Kunsthalle de Mannheim, Allemagne, décembre 2017. © Uwe Anspach/dpa (Photo by Uwe Anspach/picture alliance via Getty Images). Tous droits réservés.



λ10

Annette Messenger

(NÉE EN 1943)

Hallelujah

signé et daté 'A Messenger 2016' (au dos)
acrylique sur papier
70 x 44.5 cm.
Réalisé en 2016.

*signed and dated 'A Messenger 2016'
(on the reverse)
acrylic on paper
27½ x 17½ in.
Executed in 2016.*

€7,000-10,000

US\$8,300-12,000
£6,100-8,600

PROVENANCE:

Galerie Marian Goodman, Paris
Acquis auprès de celle-ci

EXPOSITION:

Paris, Galerie Marian Goodman, *Annette Messenger, A mon seul désir*, décembre 2016 - janvier 2017 (illustré en couleurs au catalogue d'exposition p. 41).

« Être une artiste signifie guérir continuellement ses propres blessures, et en même temps les exposer sans cesse. »

"To be an artist entails to continually heal one's own wounds, and at the same time to constantly expose them."

ANNETTE MESSEGER



Torse de Vénus

ART ROMAIN, CIRCA I^{er} SIÈCLE APRÈS J.C.
MARBRE

65 cm.
(25½ in.) high

€180,000-280,000 US\$220,000-330,000
 £160,000-240,000

PROVENANCE:

Réputé comme provenant de la collection
de Madame Sinadino, Alexandrie
Galerie Dufour Antiquaire, Le Caire
Monsieur Vincenot, Paris, acquis du précédent
au cours d' un voyage en Égypte le 4 juin 1950
Vente Succession Henriot, Auction Art, Paris,
29 novembre 2010, lot 106
Acquis lors de cette vente

L'*Aphrodite Anadyomène* est une création hellénistique antique avec de nombreuses copies et variations ultérieures (voir fig. 220-224 dans Bieber, *Copie Anciennes*). La déesse ne "s'élève pas de la mer" comme le laisse-entendre l'épithète, mais elle arrange plutôt sa chevelure, tenant d'épaisses tresses dans chaque main avant de les attacher ensemble en un chignon. Pour un exemple similaire à Munich, voir no. 448 dans Delivorrias, et al., "Aphrodite" dans *LIMC*. Madame Despina Sinadino faisait partie d'une famille de banquiers éminents à Alexandrie qui, au début du XX^e siècle, ont conduit des fouilles archéologiques et étaient reconnus comme de grands collectionneurs d'art.

The Aphrodite Anadyomene is an early Hellenistic creation with many later copies and variations (see figs. 220-224 in Bieber, Ancient Copies). The goddess is not "rising from the sea" as the epithet implies, but rather she is arranging her hair, holding thick tresses in each hand before tying them together in a chignon. For a similar example in Munich, see no. 448 in Delivorrias, et al., "Aphrodite" in LIMC. Madam Despina Sinadino was part of a prominent banking family in Alexandria which, at the beginning of the 20th century, carried out archaeological excavations and were keen art collectors.



■ λ 12

César

(1921-1998)

La Vénus de Villetaneuse

signé 'CÉSAR' (sur la terrasse); numéroté et porte le cachet du fondeur 'Bocquel fondeur HD 1/2' (à l'arrière de la terrasse)
bronze à patine brune
183 x 51.5 x 60.5 cm.
Conçue en 1962 et réalisée en 1981, cette œuvre est l'épreuve Hors Commerce numéro un d'une édition de huit exemplaires, deux épreuves d'artiste et deux Hors Commerce.

*signed 'CÉSAR' (on the terrace's back); numbered and with the foundry mark 'Bocquel fondeur HD 1/2' (on the back of the terrace)
bronze with brown patina
72 x 20¼ x 23¾ in.
Conceived in 1962 and executed in 1981, this work is the Hors Commerce number one from an edition of eight, two artist's proofs and two Hors Commerce.*

€100,000-150,000

US\$120,000-180,000
£86,000-130,000

« J'ai eu plusieurs vies, plusieurs maisons, plusieurs époques. Je ne renie rien, je demande seulement qu'il y ait plusieurs lectures : on y trouvera l'Académie, le besoin de renouvellement, le quotidien, le témoignage face à la civilisation industrielle, l'abstraction, la fascination des matières nouvelles, mon désir de remettre de l'ordre, mon besoin de détruire et de reconstruire. »

"I have had many lives, many homes, lived through many eras. I do not deny anything, I only ask that there be several readings: there is the Academy, the need for renewal, daily living, the testimony to industrial civilization, abstraction, the fascination for new materials, my desire to restore order, my need to destroy and rebuild."

CÉSAR



« Tout l'art de la sculpture - de la grande sculpture -
tient à la manifestation d'une telle force. »

*"The whole art of sculpture - of great sculpture -
lies in the manifestation of such a force."*

CÉSAR

PROVENANCE:

Galerie Beaubourg, Paris
Acquis auprès de celle-ci

EXPOSITION:

Paris, Galerie Claude Bernard; Paris, Musée des
Arts Décoratifs (juin-septembre); *Trois Sculpteurs,
César, Roël d'Haesse, Ipousteguy*, 1963-1965
(un autre exemplaire exposé).

Pittsburg, Carnegie Institute, *International
Exhibition of Contemporary Painting and Sculpture*,
octobre 1964 - janvier 1965 (un autre exemplaire
exposé).

Gand, Musée des beaux-arts, *Figuration
et Défiguration*, juillet - septembre 1964 (un autre
exemplaire exposé).

Cassel, *Documenta III*, juin-octobre 1964 (un autre
exemplaire exposé).

Londres, Tate Gallery, *10 ans Peinture & Sculpture*,
avril-juin 1964 (un autre exemplaire exposé).

Zeist, Parc Keukenhof, *Sculptures en plein air*, 1965
(un autre exemplaire exposé).

Cannes, Galerie Madoura, *César 1955-1966*, juillet
1966 (un autre exemplaire exposé).

Amsterdam, Stedelijk Museum, *César*, mai-juin
1966 (un autre exemplaire exposé).

Duisbourg, Musée Wilhelm Lehbruck, *César*,
juillet-août 1966, No. 17 (un autre exemplaire
exposé et illustré au catalogue d'exposition).

Marseille, Musée Cantini, *César Rétrospective*,
octobre-novembre 1966, No. 22 (un autre
exemplaire exposé et illustré au catalogue
d'exposition).

Otterlo, Kröller-Müller Museum, *Collection R. & L.
Sainsbury*, août-octobre 1966 (un autre exemplaire
exposé).

Hannovre, Hopkins Art Center, *Sculpture from
the Joseph Hirshhorn Collection*, mai-juillet 1967,
No. 9 (un autre exemplaire exposé et illustré au
catalogue d'exposition).

Montréal, Pavillon de France, *Exposition
internationale*, avril-octobre 1967 (un autre
exemplaire exposé).

Paris, Galerie Henri Creuzevault, *César fers 1950-
1960 bronzes*, novembre-décembre 1971 (un autre
exemplaire exposé).

Genève, Musée Rath (février-avril); Grenoble,
Musée de peinture et de sculpture (avril-juin);
Knokke, Casino (mai-septembre); Rotterdam,
Museum Boymans-van Beuningen (septembre-
novembre); Paris, Musée d'Art Moderne de la Ville
de Paris (novembre-janvier); *César, Rétrospective
des sculptures*, 1976-1977 (un autre exemplaire
exposé et illustré au catalogue d'exposition p. 38).

Roubaix, Hôtel de Ville; Cabriès en Provence;
Brest, Musée des Beaux-Arts; *César Rétrospective*,
1981 (un autre exemplaire exposé).

Liège, Musée d'Art Moderne, *César*, février-mars
1982 (un autre exemplaire exposé).

Tokyo, Seibu Museum of Art, *César*, mai-juin 1982
(un autre exemplaire exposé).

Franconville, Hall de la Mairie, Parc Cadet de Vaux,
11 Sculpteurs à Franconville, juin-juillet 1983
(un autre exemplaire exposé).

Paris, Pavillon des Arts, *César*, février-avril 1983
(un autre exemplaire exposé).

Paris, Musée de la Poste, *César Bronzes*, février-
mars 1984 (un autre exemplaire exposé).

Dunkerque, Musée d'Art Contemporain, *César
1955-1985*, novembre 1985 - janvier 1986 (un autre
exemplaire exposé).

Sète, Musée Paul-Valéry, *César, Les bronzes*,
juillet-août 1991 (un autre exemplaire exposé).

Marseille, Musée de Marseille, *César*, juillet-
septembre 1993 (le fer exposé et illustré au
catalogue d'exposition p. 108).

Monte-Carlo, Festival International des Arts,
Marisa del Re Gallery, *César à Monte-Carlo*, avril-
septembre 1994 (un autre exemplaire exposé).

Paris, Galerie Nationale du Jeu de Paume,
César, juin - octobre 1997 (le fer exposé et illustré
au catalogue d'exposition p. 112).

Villetaneuse, *Villetaneuse-souvenirs, César,
Villetaneuse 1999-2000, 2000* (un autre
exemplaire exposé et illustré en couleurs
au catalogue d'exposition p. 35).

Cannes, La Malmaison (juillet-octobre); Cannes,
parvis du Palais des festivals (juillet-septembre);
Genève, Galerie Artrium (septembre-décembre),
*César, L'œuvre de bronze, du silence à l'éternité,
2002*, No. 24 (un autre exemplaire exposé
et illustré au catalogue d'exposition p. 38).

BIBLIOGRAPHIE:

D. Durand-Ruel, *César, Catalogue Raisonné,
Volume I, 1947-1964*, Paris, 1994, No. 473, p. 358
(un autre exemplaire illustré p. 359).

P. Restany, *César*, Paris, 1998 (un autre exemplaire
illustré p. 189).

Cette œuvre est référencée aux archives Denyse
Durand-Ruel sous le No. 357





« Ses dons artistiques, la maîtrise du métier, alliés à un instinct exceptionnel du matériau et à une remarquable acuité visionnaire, un véritable flair poétique, en font l'un des protagonistes de la sensibilité créatrice de notre époque, le plus puissant demiurge de notre modernité, un très grand artiste de tous les temps [...] J'ai rencontré les quelques artisans, rares et vrais, de notre modernité. César en est un. »

"His artistic gifts, his mastery of the craft, paired with an exceptional instinct for the material and a remarkable visionary acuity, a true poetic flair, make him one of the protagonists of the creative sensibility of our time, the most powerful demiurge of our modernity, and a great artist of all times [...]. I have met the few rare and true craftsmen of our modernity, César is one of them."

PIERRE RESTANY

En cherchant inlassablement à faire du réel son matériau d'expression et à capter dans ses œuvres la poésie urbaine, César rejoint naturellement le mouvement des Nouveaux Réalistes, auprès de Niki de Saint-Phalle, Yves Klein, Arman ou encore Martial Raysse. Faut de moyens à ses débuts, il doit arpenter les décharges industrielles afin de se procurer son matériel : fer, écrous, boulons, vis, tubes. Il apprend ainsi la soudure à l'arc qui lui permet de sculpter le métal avec une souplesse proche du modelage. C'est de cette contrainte que naît l'originalité de son œuvre. Il ne quittera jamais vraiment cette école de l'improvisation et de la récupération matérielle dont il aime se revendiquer. Figure majeure de la scène artistique française de la seconde moitié du XX^e siècle, le sculpteur sait provoquer par son art tout en approfondissant la réflexion qu'il mène au cours de chaque production.

La *Vénus de Villetaneuse* s'inscrit précisément au cœur de cette double dimension : formelle par son sujet, provocante par son résultat, elle se pose en icône contemporaine. Ici, la statuaire change de médium et s'adapte au champ lexical urbain dont l'anatomie rappelle les idoles de l'art préhistorique. L'artiste joue avec les archaïsmes comme avec les codes esthétiques des arts premiers et nous fait plonger dans l'idéal féminin paléolithique : la silhouette gironde de la *Vénus de Villetaneuse* ramène indéniablement le regard à la *Vénus de Willendorf* découverte en 1908 et vieille de 25000 ans.

By tirelessly seeking to make reality his means of expression and to capture urban poetry in his works, César naturally joins the movement of New Realism, alongside Niki de Saint-Phalle, Yves Klein, Arman and Martial Raysse. Due to lack of funds at the outset, he had to rummage through industrial landfills in order to find his own materials: iron, nuts, bolts, screws, tubes. Thus, he learned arc welding which allowed him to sculpt scrap metal with a flexibility very close to modelling. It is from this constraint that the originality of his work was born. He never really strayed from this school of improvisation and recycling of various materials became his claim to fame. A major figure on the French artistic scene during the second half of the 20th century, the sculptor knew how to provoke with his art while deepening the inner reflection he underwent during each production.

The Venus de Villetaneuse fits precisely at the heart of this double dimension: formal in its subject matter, provocative in its result, it imposes itself as a contemporary icon. Here, the statuary changes medium and adapts to the urban lexical field whose anatomy recalls the idols of prehistoric art. The artist plays with archaisms as well as with the aesthetic codes of the primitive arts and makes us dive into the Paleolithic feminine ideal: the curvaceous silhouette of the Venus de Villetaneuse undeniably brings the viewer back to the 25,000-year-old Venus of Willendorf discovered in 1908.

■ 13

Tête de Bouddha en pierre

DANS LE STYLE KHMER

Le visage serein aux yeux baissés est encadré de longs lobes d'oreilles et surmonté d'une couronne conique caractéristique.
Hauteur : 35 cm.

*A stone head of Buddha
In Khmer style
Height: 13½ in.*

€2,000-3,000

US\$2,400-3,500
£1,800-2,600

PROVENANCE:

Galerie La Reine Margot, Paris.
Acquis auprès de celle-ci.



■ 14

Grand torse de divinité masculine en pierre

DANS LE STYLE KHMER

Vêtu d'un sampot plissé et noué à la taille.
Hauteur : 118 cm.

*A large stone torso of a male deity
In Khmer style
Height: 46½ in.*

€8,000-12,000

US\$9,500-14,000
£6,900-10,000

PROVENANCE:

Galerie La Reine Margot, Paris.
Acquis auprès de celle-ci.



λ 15

Anselm Kiefer

(NÉ EN 1945)

Die Sieben HimmelsPaläste [s.l.], 2005

Titre et date autographes, écrits avec l'envoi sur le contre plat et le premier feuillet. Envoi à Pierre Rochelois : "Die Sieben HimmelsPaläste für Pierre [...] den 9. XII.2005"

19 impressions de photographies en noir et blanc, chacune sur un double feuillet de papier cartonné, reliure en percaline et plats de cartonnage, chaque plat orné de l'impression d'une photographie In-folio (630 x 430 mm).

Exemplaire vraisemblablement unique : aucun autre exemplaire recensé sur RBH et ABPC.

Ce livre rassemble des photographies de l'artiste des installations qu'il a créées en 2004 pour l'ouverture de la fondation Pirelli HangarBicocca à Milan.

Réalisé en 2005.

title, and date autographed on the first leaves.

Inscribed copy to Pierre Rochelois: "Die Sieben HimmelsPaläste" für Pierre [...] den 9. XII.2005"
19 impressions of photographs in black and white, each on a double leaf of cardboard paper, cloth binding and paperback boards, an impression of one photograph on each board
Probably unique copy: no other copy listed on RBH and ABPC.

This book brings together photographs by the artist of the installations he created in 2004 for the opening of the Pirelli HangarBicocca Foundation in Milan.

In-folio (248 x 169½ mm).

Executed in 2005.

€20,000-30,000

US\$24,000-35,000

£17,000-26,000

PROVENANCE:

Acquis directement auprès de l'artiste





λ 16

Anselm Kiefer

(NÉ EN 1945)

Ich halte alle Indien in meiner Hand
[s.l.], 2007

titre et date autographes sur le premier plat
exemplaire avec envoi signé à Pierre Rochelois
"Ich halte alle Indien in meiner Hand" pour Pierre
24 XII. 2007 Anselm'

25 impressions de photographies en noir et blanc,
chacune sur un double feuillet de papier cartonné,
reliure en percaline et plats de cartonnage, chaque
plat orné de l'impression d'une photographie
joint : un feuillet sur lequel Anselm Kiefer a écrit
'Cher Pierre, voici un souvenir [...] Nous espérons
tous deux que cette période sera vraiment
un souvenir... à bientôt Anselm Kiefer'
In-folio (590 x 460 mm).

Un autre exemplaire portant le même titre
est passé en vente chez Christie's Londres
en 2013, néanmoins le format est différent
et l'exemplaire est daté 1995.
Réalisé en 2007.

title, and date autographed on the front cover.

*Inscribed copy to Pierre Rochelois "Ich halte alle
Indien in meiner Hand" pour Pierre 24 XII. 2007
Anselm'*

*25 impressions of photographs in black and white,
each on a double leaf of cardboard paper, cloth
binding and paperback boards, an impression of one
photograph on each board*

*Another copy with the same title went on sale
at Christie's London in 2013, however the format
is different and the copy is dated 1995.*

In-folio (232½ x 181½ in).

Executed in 2007.

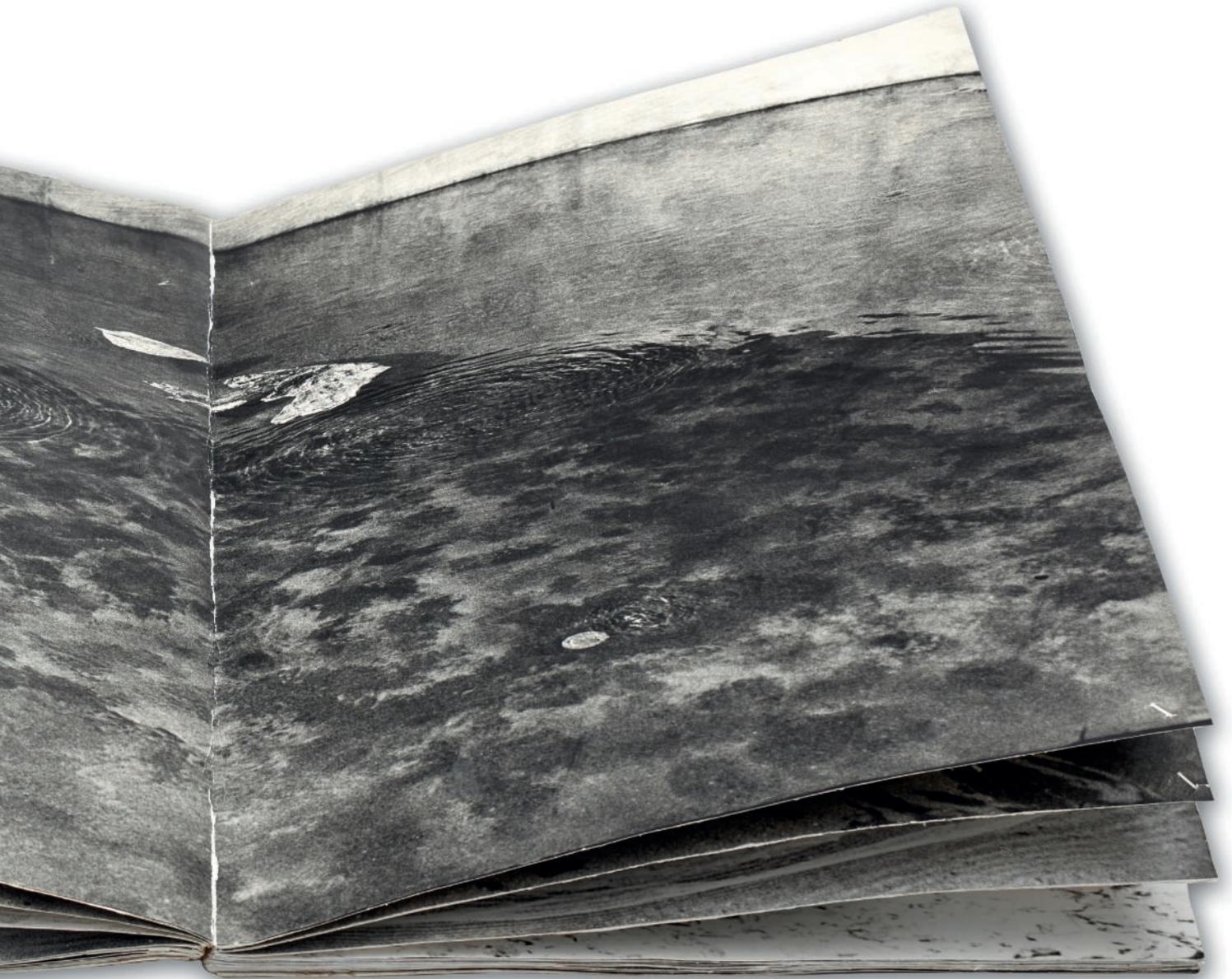
€20,000-30,000

US\$24,000-35,000
£17,000-26,000

PROVENANCE:

Acquis directement auprès de l'artiste





Statue de grade *MAGHE NE HIVIR*, Vanuatu

NORD DE L'ÎLE D'AMBRYM

racines de fougère arborescente
hauteur : 188 cm.

tree fern roots
height: 74 in.

€7,000-10,000 US\$8,300-12,000
 £6,100-8,600

PROVENANCE:

Collection privée, acquis dans les années
1950-1960
Alain de Monbrison, Paris
Acquis auprès de ce dernier en 2018

« La première exposition permanente d'œuvres d'art du Vanuatu au musée des Arts Africains et Océaniens à Paris répondait aux aspirations de nombreux artistes exprimées depuis le début de ce siècle, comme Max Ernst et Alberto Giacometti, et au désir d'hommes à l'esprit clairvoyant comme André Malraux. [...] Les nombreuses œuvres artistiques originaires du Vanuatu témoignent d'une créativité extraordinaire, même au regard de la foisonnante diversité des autres pays de la Mélanésie. »

"The first permanent exhibition of Vanuatu artworks in the Museum of African and Oceanic arts in Paris responded to many artists' aspirations expressed since the beginning of this century, like Max Ernst and Alberto Giacometti, and to the desire of clear minded men like André Malraux. [...] The numerous artistic works originating from Vanuatu testify of an extraordinary creativity, even next to the overflowing diversity of the other Melanesian countries."

KAUFMANN, C. « Les arts du Vanuatu entre imagerie coutumière et forces d'expression »
in Vanuatu, Océanie. Arts des îles de cendre et de corail, Paris, 1996





Richard Tuttle

(NÉ EN 1941)

La terre de Grenade XII

signé, titré et daté 'RICHARD TUTTLED "LA TERRE DE GRENADE XII"' (au dos du carton)
aquarelle sur papier, plastique, carton, peinture
et aquarelle sur bois
43.5 x 53.5 cm.
Réalisé vers 1985.

*signed, titled and dated 'RICHARD TUTTLED
"LA TERRE DE GRENADE XII"' (on the back
of the board)
watercolour on paper, plastic, cardboard,
paint and watercolour on board
17½ x 21½ in.
Executed circa 1985.*

€2,000-3,000

US\$2,400-3,500

£1,800-2,600

PROVENANCE:

Galerie Yvon Lambert, Paris
Acquis auprès de celle-ci

EXPOSITION:

Paris, Galerie Yvon Lambert, *Richard Tuttle*,
octobre-novembre 1985.

BIBLIOGRAPHIE:

R. Tuttle, M. Grynsztein, *The Art of Richard Tuttle*,
New York, 2005 (illustré pl. 226).
R. Tuttle, S. Harris, R. Marshall, D. Schwarz,
Richard Tuttle, Amsterdam, 1991, (illustré pl. 113).



Richard Tuttle. © Chris Felver/Getty Images.

« Tout dans la vie se rapporte au dessin, d'une certaine manière. Le dessin représente la quintessence de la connaissance de soi. L'art qui survit d'une génération à une autre est un art conférant véritablement à la société ce que nous sommes. »

"Everything in life is drawing, if you want. Drawing is quintessential to knowing the self. Art that survives from one generation to the next is the art that actually carries something that tells society about self."

RICHARD TUTTLE



λ20

Fabrice Hyber

(NÉ EN 1961)

Small head or big hair

signé et daté 'F Hybert 99' (en bas à droite);
titré "'Small head of big hair'" (en bas à gauche)
aquarelle sur papier
56.5 x 76 cm.
Réalisé en 1999.

*signed and dated 'F Hybert 99' (lower right);
titled "'Small head or big hair'" (lower left)
watercolour on paper
22½ x 29½ in.
Executed in 1999.*

€1,000-1,500

US\$1,200-1,800
£860-1,300

PROVENANCE:

Collection privée, Paris
Acquis auprès de celle-ci

« L'art c'est ce qui crée un comportement différent.
Qui montre que la vie peut être autre chose,
pas seulement ça, mais ça, plus ça, plus ça encore, etc.
L'art ne dérange pas, il ajoute. »

*"For me, art is the element that enables to maintain
balance. If you are told that everything is red in a country,
I also suggest a little green."*

FABRICE HYBER



Julio González

(1876-1942)

Pied

signé, numéroté, avec la marque du fondeur et avec le cachet 'E. GODARD Fondr J. GONZALEZ HC ©' (dans la partie inférieure au dos)
bronze à patine brun foncé
22 x 21.2 x 7.5 cm.
Conçu vers 1934-1936; cette épreuve fondue ultérieurement dans une édition de 8 exemplaires plus deux autres épreuves plus une épreuve d'artiste plus une épreuve hors commerce et une autre épreuve

*signed, numbered, with the foundry mark and stamped 'E. GODARD Fondr J. GONZALEZ HC ©' (on the lower part of the back)
bronze with dark brown patina
8¾ x 8¾ x 3 in.*

Conceived circa 1934-1936; this bronze cast at a later date in an edition of 8 plus two other casts plus one artist's proof plus one hors commerce proof plus another proof

€10,000-15,000

US\$12,000-18,000

£8,600-13,000

PROVENANCE:

Acquis auprès de la famille de l'artiste.

BIBLIOGRAPHIE:

J. Merkert, *Julio González, Catalogue raisonné des sculptures*, Milan, 1987, p. 230, no. 210 (une autre épreuve illustrée).



César, *Le pied*, 1963. Collection particulière. © ADAGP Paris, 2021 / Photo : Christie's Images Limited (2021)

« Le grand problème à résoudre, ce n'est pas seulement de vouloir faire une œuvre qui soit harmonieuse et parfaitement équilibrée. Non ! Mais d'obtenir ce résultat par le mariage du matériau et de l'espace, par l'union de formes réelles et de formes imaginaires, obtenues ou suggérées par des points fixes ou des perforations, et ensuite, selon la loi naturelle de l'amour, de les laisser se mêler et de les rendre inséparables l'une de l'autre, comme le corps et l'esprit. »

"The big problem to resolve is not only wanting to make a work that is harmonious and perfectly balanced. No! But to obtain this result by marrying the material and space, through the union of real and imaginary forms, obtained or suggested by fixed points or perforations, and then, in accordance with the natural law of love, to let them blend and make them inseparable from each other, like the body and mind."

JULIO GONZÁLEZ



Julio González

(1876-1942)

Front

signé, numéroté et avec le cachet 'J. GONZALEZ
© 8/8 (sur le côté gauche); avec la marque
du fondeur 'E. GODARD Fondr' (sur le côté droit)
bronze à patine brun foncé
Hauteur: 19.4 cm.
Conçu vers 1934-1936; cette épreuve fondue
ultérieurement dans une édition de 8 exemplaires
plus deux autres épreuves plus une épreuve
d'artiste plus une épreuve *hors commerce* et une
autre épreuve

*signed, numbered and stamped 'J. GONZALEZ
© 8/8' (on the left side); with the foundry mark
'E. GODARD Fondr' (on the right side)
bronze with dark brown patina
Height: 7 7/8 in.
Conceived circa 1934-1936; this bronze cast at a
later date in an edition of 8 plus two other casts plus
one artist's proof plus one hors commerce proof
plus another proof*

€18,000-25,000

US\$22,000-30,000

£16,000-21,000

PROVENANCE:

Acquis auprès de la famille de l'artiste.

BIBLIOGRAPHIE:

J. Merkert, *Julio González, Catalogue raisonné
des sculptures*, Milan, 1987, p. 231, no. 211
(une autre épreuve illustrée).

Ressemblant à d'anciennes pièces d'armure classique, *Front* et *Pied*, sont des sculptures semi-abstraites faisant partie d'une série de sculptures fragmentaires en fer représentant différentes parties du corps humain ; des torsos, des mains, etc. Réalisées au milieu des années 1930, elles évoquent simultanément les traditions anciennes et modernes d'une manière radicale et passionnante, présentant à la fois les qualités formelles d'anciens artefacts de musée et les formes stylisées des automates modernes. Dans ces sculptures manifestement fragmentaires, González insuffle aux formes métalliques les plus simples et les plus grossières un sentiment inhérent d'humanité fière et noble.

Comme Leo Steinberg l'a écrit à propos de ces œuvres, "Dans ce siècle... Julio González se distingue presque seul comme l'exemple peu fréquent de l'artiste qui est à la fois moderne et humaniste. Moderne parce que ses œuvres sont des processus vitaux, ouverts dans l'espace. Humaniste... parce que l'être humain est son thème constant, et... parce que le type de kinésis qu'il attribue à l'être humain tend à être fier, libre, énergique et suscite non pas la pitié ou la répugnance mais plutôt l'admiration" (L. Steinberg, 'Julio González', in *Other Criteria, Confrontations with Twentieth Century Art*, Oxford, 1972, p. 241).

Recalling pieces of classical ancient armours, Front and Pied are semi-abstract sculptures that are part of a series of fragmented iron sculptures representing different human body parts, such as torsos, hands, etc. Dating from the mid 1930s, they refer to ancient and modern traditions at the same time in a radical and passionate way, bringing together the formal qualities of ancient museum artefacts and the stylized shapes of modern automats.

*In these clearly fragmented sculptures, González infuses a sense of proud and noble humanity to the simplest and crudest metallic shapes. When Leo Steinberg referred to these works, he wrote, "In this century... Julio Gonzalez almost stands alone as the rare example of the artist who is simultaneously modern and humanist. Modern... because his works are vital processes, open in space. Humanist... because the human being is his recurring subject, and... because the type of kinesis with which he endows the human being tends to be proud, free, dynamic and does not stir up pity or disgust, but rather admiration" (L. Steinberg, 'Julio González', in *Other Criteria, Confrontations with Twentieth Century Art*, Oxford, 1972, p. 241).*





« J'invente plus facilement en regardant la nature,
sa présence me rend indépendante. »

*"I find it easier to invent looking at nature,
its presence makes me independent."*

GERMAINE RICHIER

PROVENANCE:

Indivision Germaine Richier, Paris
Vente anonyme, Morand & Morand Commissaires-
Priseurs, Paris, 3 novembre 2015, lot 3
Acquis lors de cette vente

EXPOSITION:

Paris, Musée d'Art Moderne de Paris, *Germaine Richier, Rétrospective*, octobre-décembre 1956, No. 7 (le plâtre exposé).
Antibes, Musée Picasso, *Germaine Richier*, juillet-septembre 1959, No. 105 (un autre exemplaire exposé).
Zurich, Kunsthhaus, *Germaine Richier*, juin-juillet 1963, No. 28 (un autre exemplaire exposé).
Paris, Musée Rodin, *Formes humaines, 11ème Biennale internationale de sculpture contemporaine*, mai-juin 1968, No. 2 (un autre exemplaire exposé).
Paris, Fondation Mercedes-Benz, *Le mouvement de la vie*, novembre-janvier 1971, No. 42 (un autre exemplaire exposé p. 66).
Paris, Grand Palais, Société des artistes indépendants, *La femme corps et âme*, avril 1986 (un autre exemplaire exposé).
Humblebaek, Louisiana Museum of Modern Art, *Germaine Richier*, août-septembre 1988, No. 37 (un autre exemplaire exposé).
Albi, Musée Toulouse Lautrec, *Les chefs d'œuvre du Musée d'Art Moderne de Louisiana*, juin-septembre 1994 (un autre exemplaire exposé).
Saint-Sebastien, Koldo Mitxelena Kulturunea, *Les formes de l'abîme: le corps et sa représentation extrême en France, 1930-1960*, octobre 1994 - janvier 1995 (un autre exemplaire exposé).
Saint Paul de Vence, Fondation Maeght, *Germaine*, avril-juin 1996, No. 89 (un autre exemplaire exposé et illustré au catalogue d'exposition pp. 166-167).
Berlin, Akademie der Künste, *Germaine Richier*, septembre-novembre 1997, No. 92 (un autre exemplaire exposé et illustré au catalogue d'exposition p. 83).

New-York, Dominique Lévy et Galerie Perrotin, *Germaine Richier*, février-avril 2013 (un autre exemplaire exposé et illustré au catalogue d'exposition pp. 115-117).
Berne, Kunstmuseum, *Germaine Richier*, septembre 2013 - avril 2014 (un autre exemplaire exposé et illustré en couverture au catalogue d'exposition et pp. 128-129).
Mannheim, Kunsthalle, *Germaine Richier, Retrospektive*, mai-août 2014 (un autre exemplaire exposé et illustré en couleurs en couverture au catalogue d'exposition et pp. 128-129).

BIBLIOGRAPHIE:

G. Limbour, *Quelques sculptures de Germaine Richier, Action*, 5 septembre 1947.
G. Limbour, *Visite à un Sculpteur*, Arts de France, n°XVII-XVIII, 1947.
D. Chevalier, *Un grand sculpteur: Germaine Richier, Prestige Français et Mondanités*, Paris, 1956, No. 19.
J. Pichard, *Propos sur l'art: Germaine Richier au Musée d'Art Moderne*, Paris, 1956.
D. Chevalier, *Sculpture encore dans son atelier, vaste forêt de plâtres et de bronzes, Germaine Richier, chef d'école, sculpte les grands mythes sylvestres, Femme*, Paris, 1956.
G. Limbour, *La vie des arts: Le Pouce de Germaine Richier*, Paris, 1956.
R. Dor de la Souchère, *Créations et récréations de Germaine Richier*, Catalogue d'exposition de l'exposition 'Germaine Richier', Musée Picasso, Château d'Antibes, Paris, 1959.
R. Barotte, *Le journal des arts: Germaine Richier a mêlé la réalité à l'imaginaire*, Paris, 4 août 1959 (un autre exemplaire illustré p. 6).
A. Pieyre de Mandiargues, *Germaine Richier*, Bruxelles, 1959 (un autre exemplaire illustré pp. 3-8).
P. Seltz, *Germaine Richier 1902-1959*, Catalogue de l'exposition 'New Images of Man', Musée d'Art Moderne, New-York, 1959 (un autre exemplaire illustré pp. 129-133).

J. Cassou, Richier, *Collections Sculpteurs Modernes*, Paris, 1961.
R. Dor de la Souchère et H. Creuzevult, *Germaine Richier (1902-1959)*, Paris, 1966.
M. Conif-Lacoste, *Richier, Nouveau Dictionnaire de la sculpture moderne*, Paris, 1970 (un autre exemplaire illustré pp. 262-264).
Brassaï, *Germaine Richier, Les artistes de ma vie*, Paris, 1982 (un autre exemplaire illustré pp.194-197).
L. Jianou, G. Xurigura et A. Lardera, *Richier Germaine, La sculpture moderne*, Paris, 1982 (un autre exemplaire illustré p. 178).
P. Restany, *L'objet de la chair*, Catalogue de l'exposition 'Les années 50', Centre Georges Pompidou, Paris, 1988 (un autre exemplaire illustré pp. 234-239).
G. Neret, *Qu'est-ce que la sculpture moderne ? 30 ans d'art moderne, peintures et sculptures*, Paris (détail illustré pp. 114-134).
F. Montreynaud, *Germaine Richier, l'Ouragane, le XXème siècle des femmes*, Paris, 1989 (un autre exemplaire illustré pp. 366-367).

Cette œuvre est accompagnée d'un certificat d'authenticité de Madame Françoise Guiter.



Germaine Richier, dans son atelier à Paris en 1956. ©Franz Hubmann. Imagno/Getty Images. Tous droits réservés. © ADAGP, Paris, 2021.



« [Germaine Richier] nous fait apercevoir des fièvres et des peurs qui sont primordiales [...] et qu'un certain mode d'existence, dit état de civilisation, a mises en veilleuse. »

"[Germaine Richier] gives us a glimpse of primordial fevers and fears [...] that a certain state of existence, called civilization, has pushed out of mind."

ANDRÉ PIEYRE DE MANDIARGUES

Le terrain d'expression de Germaine Richier est avant tout l'imaginaire. Frappée par la guerre, l'artiste donne à voir des créations hybrides, marquées par une altération profonde de la figure humaine, dont *La Sauterelle* se révèle particulièrement emblématique. Formée à l'Ecole des Beaux-Arts de Montpellier, puis auprès du maître sculpteur Antoine Bourdelle, Richier s'attèle tout au long de sa trajectoire à appliquer son apprentissage tout en surpassant ceux qui l'ont porté. Celle que ses amis appelaient « l'Ouragane », casse en effet les codes la sculpture de son temps. L'abstraction n'est pour elle qu'un instrument avec lequel elle façonne son champ lexical figuratif si singulier, volontiers expressionniste.

La Sauterelle fait partie d'un ensemble d'œuvres aussi appelé « les monstres » ou « les bêtes humaines ». À la frontière du réel et du rêvé, ces figures sortent tout droit du monde symbolique que veut construire Richier. Pétrifiée, cette créature mi-femme, mi-insecte renvoie le regardeur aux corps inertes de Pompéi et Herculaneum, transformés en pierres volcaniques. De la même manière, la sauterelle se fige face à la fin de sa propre civilisation. Georges Limbour, lors de sa première visite chez Richier en 1948, est particulièrement frappé par la découverte de la « femme-sauterelle » : « Cet être imaginaire, en plâtre, était assis, presque accroupi, ses longs bras, terminés par de fortes mains menaçantes et ouvertes, soutenus par les puissants genoux des membres inférieurs. Il y avait dans son visage humain une expression ardente et tendue » (G. Limbour in « Visite à un sculpteur », Arts de France, n°17-18, 1948, p. 55).

Parallèlement, l'artiste provençale, par ses formes hybrides, interroge de façon inédite le genre. À une époque où ses contemporains sont quasi-exclusivement masculins, Richier pose la question de la sexualité de ses insectes femelles (araignée, sauterelle, mante, fourmi) et de la potentielle menace qu'elles peuvent représenter - une réflexion que prolongera par exemple Louise Bourgeois. Et si elle est la première artiste femme à bénéficier d'une rétrospective au Musée national d'art moderne de son vivant, en 1956, c'est précisément parce qu'elle a su forger une œuvre profondément humaine, en phase avec son temps : « L'artiste doit avoir son univers. Sinon il n'apporte rien. Il ne change la vision de personne. Les sculptures de Germaine Richier peuvent jouer ce rôle fatal. Elles bouleversent, elles irritent, elles surprennent, elles vivent » (A. Jouffroy in « Au musée d'Art moderne, Germain Richier », Arts, 10-16 oct. 1956, p.12).

Germaine Richier expressed herself principally through the world of fantasy. The war had a major impact on the artist and inspired her to create hybrid works with strikingly distorted human figures, La Sauterelle being a particularly iconic example. After attending the Montpellier Ecole des Beaux-Arts, Richier studied with master sculptor Antoine Bourdelle, and throughout her trajectory she focused on using everything she had learned while also surpassing those who had helped her along the way. Her friends called her the Hurricane, and she broke existing sculpture conventions. For Richier, abstraction was merely a tool with which she could shape her unique and resolutely expressionist figurative lexicon.

La Sauterelle was part of a set of works also known as "the monsters" or "the human insects". Walking the line between reality and the dream world, these figures came straight from the symbolic world that Richier wanted to create. This petrified creature, half-woman, half-insect, brings to mind the lifeless bodies of Pompeii and Herculaneum, transformed by volcanic rock. Similarly, the grasshopper is immobilized at the prospect of the end of its own civilisation. Georges Limbour, after visiting Richier for the first time in 1948, was especially struck by the "woman-grasshopper": "This imaginary being, cast in plaster, was seated, nearly crouching, with its long arms ending in open, menacing hands, supported by the powerful knees of the lower limbs. Its human face wore a tense, raging expression" (G. Limbour in "Visite à un sculpteur", Arts de France, no. 17-18, 1948, p. 55).

At the same time, the Provençal artist was using her hybrids to examine gender in an unprecedented way. At a time when her contemporaries were almost exclusively male, Richier raised the question of the sexuality of her female insects (spiders, grasshoppers, mantises, ants) and the potential threat they may represent - a line of thinking that would be taken up by, for example, Louise Bourgeois. It was precisely because she succeeded in forging a profoundly human body of work in tune with its era that in 1956, Richier became the first living female artist to be honoured with a retrospective at the Musée National d'Art Moderne: "The artist must have their own universe. Otherwise they contribute nothing. They do not change anyone's view. The sculptures of Germaine Richier can play this fateful role. They disrupt, they disturb, they surprise, they live" (A. Jouffroy in "Au Musée d'Art Moderne, Germain Richier", Arts, 10-16 Oct. 1956, p.12).

λ 25

Loïc Le Groumellec

(NÉ EN 1957)

Mégalithe et maison

signé, titré, daté et dédié '2010 "Mégalithe
et Maison" Le Groumellec Pour Pierre' (au dos)
laque et huile sur toile
20 x 20 cm.
Peint en 2010.

*signed, titled and dated '2010 "Mégalithe
et Maison" Le Groumellec' (on the reverse)
lacquer and oil on canvas
7 7/8 x 7 7/8 in.
Painted in 2010.*

€2,000-3,000

US\$2,400-3,500

£1,800-2,600

PROVENANCE:

Acquis directement auprès de l'artiste

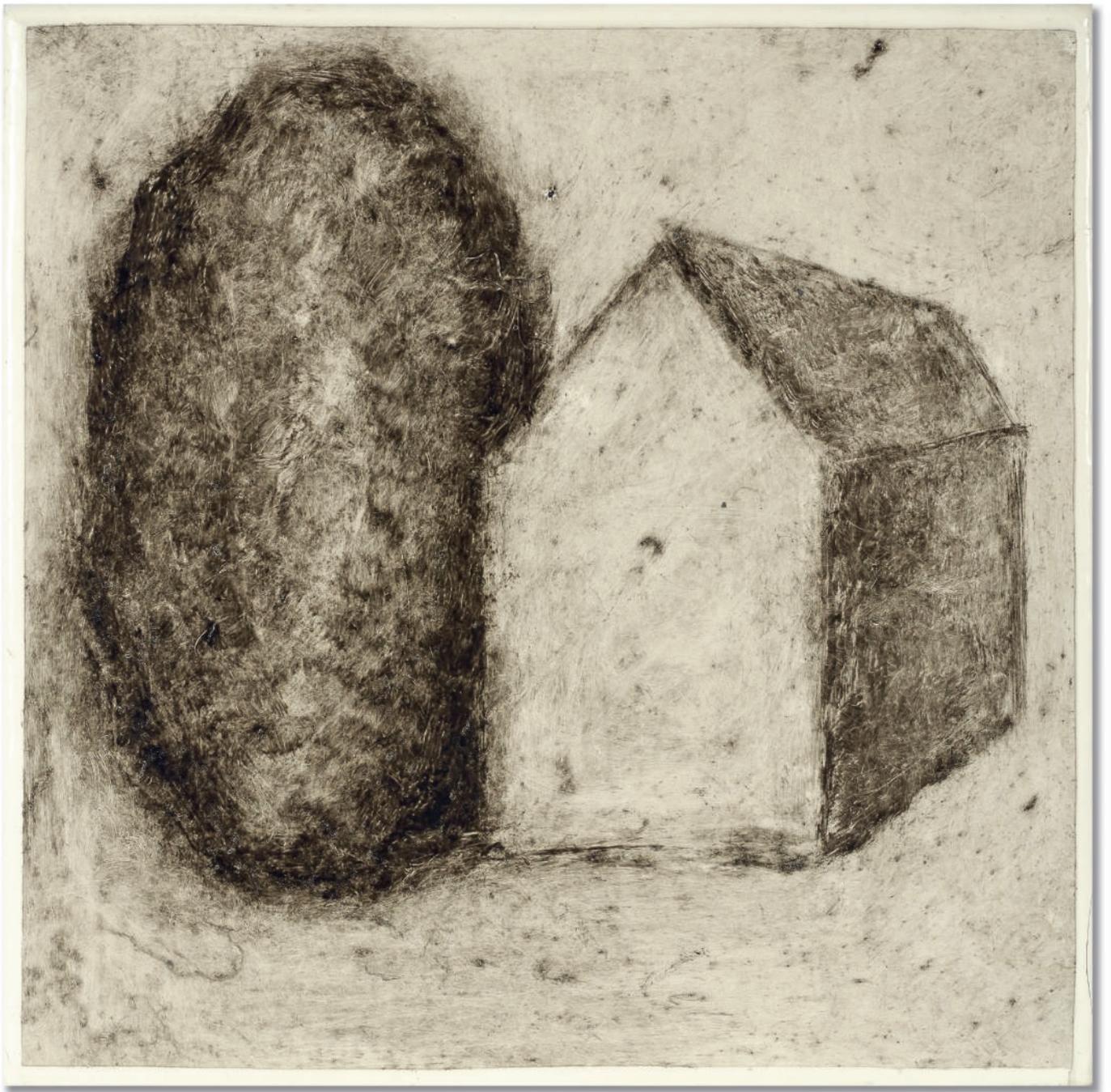


Loïc Le Groumellec dans son atelier à Pantin, 2012.
© ADAGP, Paris, 2021 / Michel Lunardelli

« Loïc le Groumellec trousse à merveille un monde secret, rupestre, chamanique, loin du brouhaha et plein d'ambiguïtés, avec de frêles sculptures composées de branches d'arbres (aux feuilles vertes qui s'éveillent) et des tableaux épurés, aux signes tatoués légers. Entre temps dense... et danse des origines. »

"Loïc le Groumellec perfectly arranges a secret, shamanic world with a rock-art inspiration, far from the hubbub and showcasing many ambiguities [...] and streamlined paintings, with light tattooed signs. Between dense times... and a dance of the origins."

LAURENT BOUDIER



λ26

Loïc Le Groumellec

(NÉ EN 1957)

Sans titre

signé, titré, daté et dédié '2006 "Sans titre"
Le Groumellec pour Pierre Amitiés' (au dos)
laque et huile sur toile
20 x 20 cm.
Peint en 2006.

*signed, titled, dated and dedicated '2006 "Sans
titre" Le Groumellec pour Pierre Amitiés' (on the
reverse)
lacquer and oil on canvas
7 7/8 x 7 7/8 in.
Painted in 2006.*

€2,000-3,000

US\$2,400-3,500

£1,800-2,600

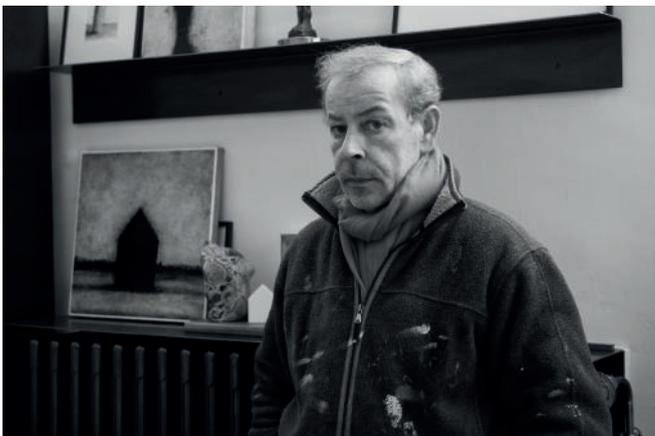
PROVENANCE:

Acquis directement auprès de l'artiste

« Loïc Le Groumellec s'inscrit aujourd'hui dans la même démarche que Malevitch il y a cent ans : puiser dans une tradition non latine, plutôt précapitaliste, néolithique ou médiévale, refonder un art iconique abstrait, spirituel, tournant le dos à l'actualité ou à la figuration. »

"Loïc Le Groumellec is now following the same process as Malevich a hundred years ago: drawing on a non-Latin, rather pre-capitalist, Neolithic or Medieval tradition, re-founding an abstract, spiritual iconic art, turning its back on the news or figuration."

ZAHA REDMAN



Loïc Le Groumellec dans son atelier à Pantin, 2012. © ADAGP, Paris, 2021 / Michel Lunardelli



von Pierre





■ λ 27

Anselm Kiefer

(NÉ EN 1945)

Sans titre (Vestale)

dédiacé 'pour Pierre' (en haut à gauche); signé et dédicacé 'Pierre tu va t'occuper du feu avec Vera (Vestale) qu'il ne s'éteigne plus? Anselm' (au dos) huile et fusain sur photographie en noir et blanc 47,5 x 106 cm.
Réalisé circa 2006

dedicated 'pour Pierre' (upper left); signed and dedicated 'Pierre tu va t'occuper du feu avec Vera (Vestale) qu'il ne s'éteigne plus? Anselm' (on the reverse)
oil and charcoal on black and white photograph
18¾ x 41¾ in.
Executed circa 2006

€30,000-50,000

US\$36,000-59,000

£26,000-43,000

PROVENANCE:

Acquis directement auprès de l'artiste

« Les idées que les ruines réveillent en moi sont grandes. Tout s'anéantit, tout périt, tout passe. Il n'y a que le monde qui reste. Il n'y a que le temps qui dure. Qu'il est vieux ce monde! Je marche entre deux éternités. »

"Ruins awaken great ideas in me. Everything is annihilated, everything perishes, everything passes. Only the world remains. Time is the only thing that lasts. This world is so old! I walk between two eternities."

DENIS DIDEROT



Anselm Kiefer dans son atelier. © Museum Frieder Burda, 2021 / tous droits réservés





λ29

Alberto Giacometti

(1901-1966)

Autoportrait

signée au crayon 'Alberto Giacometti' (en bas à droite) et annotée 'H.C.' (en bas à gauche)
lithographie sur papier vélin BFK Rives
feuille 65,5 x 50,6 cm.
image 53 x 34 cm.
réalisée en 1963, cette épreuve Hors Commerce est en dehors de l'édition numérotée à 75 exemplaires, imprimée par Les Presses de Maeght Editeur, Paris et éditée par Maeght Editeur, Paris en 1964.

signed in pencil 'Alberto Giacometti' (lower right) and inscribed 'H.C.' (lower left)
lithograph, on BFK wove paper
sheet 25¾ x 19¾ in.
image 20¾ x 13¾ in.
realised in 1963, an Hors Commerce proof, aside from the edition of 75 copies, printed by Les Presses de Maeght Editeur, Paris and published by Maeght Editeur, Paris in 1964.

€4,000-6,000

US\$4,800-7,100

£3,500-5,100

BIBLIOGRAPHIE:

E.W. Kornfeld, *Alberto Giacometti, Catalogue raisonné des estampes*, Volume II, Paris / Berne, 2016, p.662 et 663, n°401 C. (une autre épreuve illustrée)

« La réalité me fuyait [...]. J'essayais de faire mon portrait d'après nature et j'étais conscient que ce que je voyais, il était totalement impossible de le mettre sur une toile. La ligne – je me rappelle très bien – la ligne qui va de l'oreille au menton, j'ai compris que jamais je ne pourrais copier cela tel que je le voyais, que c'était du domaine pour moi de l'impossible absolue [...]. Alors j'ai abandonné la peinture d'après nature, et la sculpture aussi. »

"Reality escaped me [...]. I was trying to create a portrait that was true to nature and I became aware that what I was looking at would be completely impossible to put on a canvas. The line – I remember it quite clearly – the line that runs from the ear to the chin, I understood that I would never be able to copy it as I saw it, that for me it fell into the realm of the utterly impossible [...]. So I gave up painting in a realistic style, and sculpture as well."

ALBERTO GIACOMETTI



ANNIE
& JEAN

DALSACE

LES COLLECTIONS

DE LA MAISON DE VERRE

Paris, 7 octobre 2021

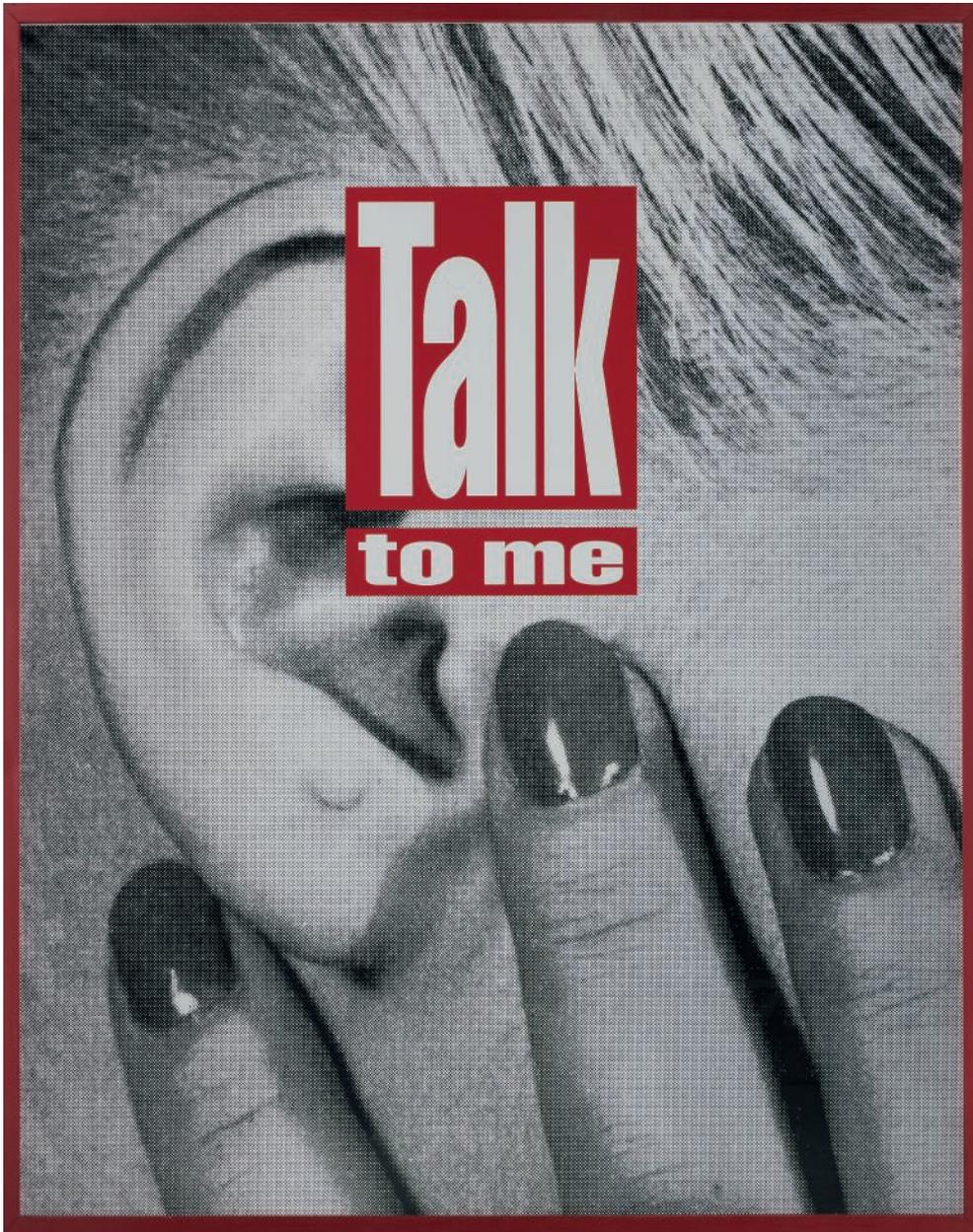
EXPOSITION

2-7 octobre 2021
9, avenue Matignon
75008 Paris

CONTACT

Agathe de Bazin
adebazin@christies.com
+33 (0)1 40 76 72 54

CHRISTIE'S



BARBARA KRUGER (NÉE EN 1945)
Untitled (Talk to me), 2000
impression sur photographie en noir et blanc
155 x 125 cm
Cette œuvre est unique
150 000 - 200 000 €

**L'ART À FLEUR DE PEAU
PARCOURS D'UNE COLLECTIONNEUSE**

Paris, 13 octobre 2021

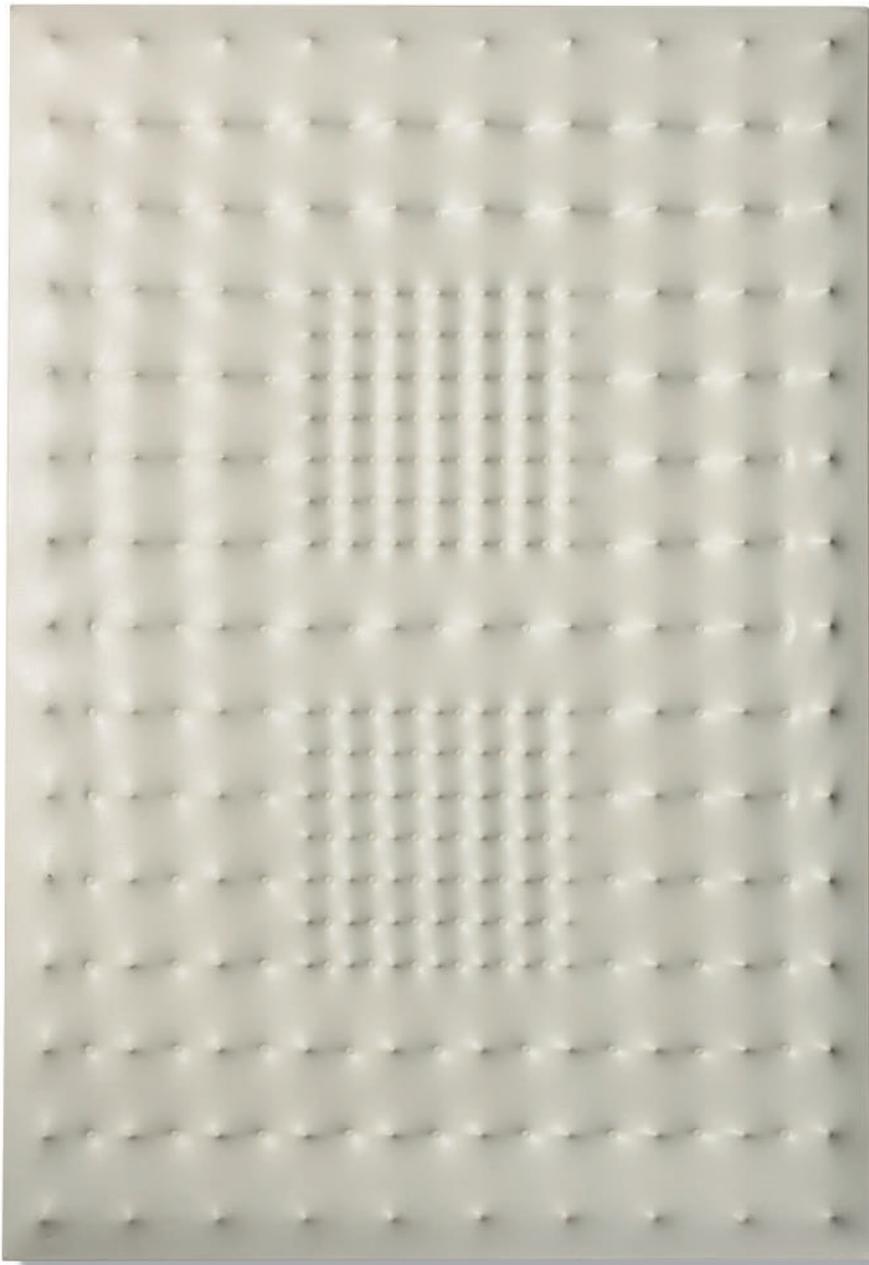
EXPOSITION

2-12 octobre 2021
9, avenue Matignon
75008 Paris

CONTACT

Paul Nyzam
pnyzam@christies.com
+33 (0)1 40 76 84 15

CHRISTIE'S



ENRICO CASTELLANI (1930-2017)
Superficie bianca
acrylique sur toile mise en forme par l'artiste
120 x 80 cm
Peint en 1965
300 000 - 500 000 €

**COLLECTION GERARD VALKIER
A LIFETIME JOURNEY WITH ART**

Paris, 20 octobre 2021

EXPOSITION

15-21 octobre 2021
9, avenue Matignon
75008 Paris

CONTACT

Étienne Sallon
esallon@christies.com
+33 (0)1 40 76 86 03

CHRISTIE'S



PROVENANT D'UNE COLLECTION PRIVÉE FRANÇAISE

PIERRE SOULAGES (NÉ EN 1919)

Peinture 222 x 222 cm, 25 mars 1990

huile sur toile ; diptyque

222 x 222 cm

Peint en 1990

1 200 000 - 1 800 000 €

PARIS AVANT-GARDE

Paris, 21 octobre 2021

EXPOSITION

15-21 octobre 2021
9, avenue Matignon
75008 Paris

CONTACT

Paul Nyzam
pnyzam@christies.com
+33 (0)1 40 76 84 15

CHRISTIE'S

CONDITIONS DE VENTE Acheter chez Christie's

CONDITIONS DE VENTE

Les présentes Conditions de vente et les Avis importants et explication des pratiques de catalogage énoncent les conditions auxquelles nous proposons à la vente les **lots** indiqués dans ce catalogue. En vous enregistrant pour participer aux enchères et/ou en enchérissant lors d'une vente, vous acceptez les présentes Conditions de vente, aussi devez-vous les lire attentivement au préalable. Vous trouverez à la fin un glossaire expliquant la signification des mots et expressions apparaissant en caractères gras.

À moins d'agir en qualité de propriétaire du **lot** (symbole Δ), Christie's agit comme mandataire pour le vendeur.

A. AVANT LA VENTE

1. Description des lots

(a) Certains mots employés dans les descriptions du catalogue ont des significations particulières. De plus amples détails figurent à la page intitulée «Avis importants et explication des pratiques de catalogage», qui fait partie intégrante des présentes Conditions. Vous trouverez par ailleurs une explication des symboles utilisés dans la rubrique intitulée «Symboles employés dans le présent catalogue».

(b) La description de tout **lot** figurant au catalogue, tout **rapport de condition** et toute autre déclaration faite par nous (que ce soit verbalement ou par écrit) à propos d'un **lot**, et notamment à propos de sa nature ou de son **état**, de l'artiste qui en est l'auteur, de sa période, de ses matériaux, de ses dimensions approximatives ou de sa **provenance**, sont des opinions que nous formulons et ne doivent pas être considérés comme des constats. Nous ne réalisons pas de recherches approfondies du type de celles menées par des historiens professionnels ou des universitaires. Les dimensions et les poids sont donnés à titre purement indicatif.

2. Notre responsabilité liée à la description des lots

Nous ne donnons aucune **garantie** en ce qui concerne la nature d'un **lot** si ce n'est notre **garantie d'authenticité** contenue au paragraphe E2 et dans les conditions prévues par le paragraphe I ci-dessous.

3. Etat des lots

(a) L'**état** des **lots** vendus dans nos ventes aux enchères peut varier considérablement en raison de facteurs tels que l'âge, une détérioration antérieure, une restauration, une réparation ou l'usage. Leur nature fait qu'ils seront rarement en parfait **état**. Les **lots** sont vendus « en l'**état** », c'est-à-dire tels quels, dans l'**état** dans lequel ils se trouvent au moment de la vente, sans aucune déclaration ou **garantie** ni engagement de responsabilité de quelque sorte que ce soit quant à leur **état** de la part de Christie's ou du vendeur.

(b) Toute référence à l'**état** d'un **lot** dans une notice du catalogue ou dans un **rapport de condition** ne constituera pas une description exhaustive de l'**état**, et les images peuvent ne pas montrer un **lot** clairement. Les couleurs et les nuances peuvent sembler différentes sur papier ou à l'écran par rapport à la façon dont elles ressortent lors d'un examen physique. Des rapports de condition peuvent être disponibles pour vous aider à évaluer l'**état** d'un **lot**. Les rapports de condition sont fournis gratuitement pour aider nos acheteurs et sont communiqués uniquement sur demande et à titre indicatif. Ils contiennent notre opinion mais il se peut qu'ils ne mentionnent pas tous les défauts, vices intrinsèques, restaurations, altérations ou adaptations car les membres de notre personnel ne sont pas des restaurateurs ou des conservateurs professionnels. Ces rapports ne sauraient remplacer l'examen d'un **lot** en personne ou la consultation de professionnels. Il vous appartient de vous assurer que vous avez demandé, reçu et pris en compte tout **rapport de condition**.

4. Exposition des lots avant la vente

(a) Si vous prévoyez d'enchérir sur un **lot**, il convient que vous l'inspectiez au préalable en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant compétent afin de vous assurer que vous en acceptez la description et l'**état**. Nous vous recommandons de demander conseil à un restaurateur ou à un autre conseiller professionnel.

(b) L'exposition précédant la vente est ouverte à tous et n'est soumise à aucun droit d'entrée. Nos spécialistes pourront être disponibles pour répondre à vos questions, soit lors de l'exposition préalable à la vente, soit sur rendez-vous. Dans l'hypothèse où les locaux de Christie's France seraient fermés au public, l'exposition préalable des lots sera réalisée par voie dématérialisée depuis le site christies.com.

5. Estimations

Les **estimations** sont fondées sur l'**état**, la rareté, la qualité et la **provenance** des **lots** et sur les prix récemment atteints aux enchères pour des biens similaires. Les **estimations** peuvent changer. Ni vous ni personne d'autre ne devez vous baser sur des **estimations** comme prévision ou **garantie** du prix de vente réel d'un **lot** ou de sa valeur à toute autre fin. Les **estimations** ne comprennent pas les **frais de vente** ni aucune taxe ou frais applicables.

6. Retrait

Christie's peut librement retirer un **lot** à tout moment avant la vente ou pendant la vente aux enchères. Cette décision de retrait n'engage en aucun cas notre responsabilité à votre égard.

7. Bijoux

(a) Les pierres précieuses de couleur (comme les rubis, les saphirs et les émeraudes) peuvent avoir été traitées pour améliorer leur apparence, par des méthodes telles que la chauffe ou le huilage. Ces méthodes sont admises par l'industrie mondiale de la bijouterie mais peuvent fragiliser les pierres précieuses et/ou rendre nécessaire une attention particulière au fil du temps.

(b) Tous les types de pierres précieuses peuvent avoir été traités pour en améliorer la qualité. Vous pouvez solliciter l'élaboration d'un rapport de gemmologie pour tout **lot**, dès lors que la demande nous est adressée au moins trois semaines avant la date de la vente, et que vous vous acquitez des frais y afférents.

(c) Nous ne faisons pas établir de rapport gemmologique pour chaque pierre précieuse mise à prix dans nos ventes aux enchères. Lorsque nous faisons établir de tels rapports auprès de laboratoires de gemmologie internationalement reconnus, lesdits rapports sont décrits dans le catalogue. Les rapports des laboratoires de gemmologie américains décrivent toute amélioration ou tout traitement de la pierre précieuse. Ceux des laboratoires européens décrivent toute amélioration ou tout traitement uniquement si nous le leur demandons, mais confirment l'absence d'améliorations ou de traitements. En raison des différences d'approches et de technologies, les laboratoires peuvent ne pas être d'accord sur le traitement ou non d'une pierre précieuse particulière, sur l'ampleur du traitement ou sur son caractère permanent. Les laboratoires de gemmologie signalent uniquement les améliorations ou les traitements dont ils ont connaissance à la date du rapport.

(d) En ce qui concerne les ventes de bijoux, les **estimations** reposent sur les informations du rapport gemmologique ou, à défaut d'un tel rapport, partent du principe que les pierres précieuses peuvent avoir été traitées ou améliorées.

8. Montres et horloges

(a) Presque tous les articles d'horlogerie sont réparés à un moment ou à un autre et peuvent ainsi comporter des pièces qui ne sont pas d'origine. Nous ne donnons aucune **garantie** que tel ou tel composant d'une montre est **authentique**. Les bracelets dits « associés » ne font pas partie de la montre d'origine et sont susceptibles de ne pas être **authentiques**. Les horloges peuvent être vendues sans pendules, poids ou clés.

(b) Les montres de collection ayant souvent des mécanismes très fins et complexes, un entretien général, un changement de piles ou d'autres réparations peuvent s'avérer nécessaires et sont à votre charge. Nous ne donnons aucune **garantie** qu'une montre est en bon **état** de marche. Sauf indication dans le catalogue, les certificats ne sont pas disponibles.

(c) La plupart des montres-bracelets ont été ouvertes pour connaître le type et la qualité du mouvement. Pour cette raison, il se peut que les montres-bracelets avec des boîtiers étanches ne soient pas waterproof et nous vous recommandons donc de les faire vérifier par un horloger compétent avant utilisation.

Des informations importantes à propos de la vente, du transport et de l'expédition des montres et bracelets figurent au paragraphe H2(h).

B. INSCRIPTION A LA VENTE

1. Nouveaux enchérisseurs

(a) Si c'est la première fois que vous participez à une vente aux enchères de Christie's ou si vous êtes un enchérisseur déjà enregistré chez nous n'ayant rien acheté dans nos salles de vente au cours des deux dernières années, vous devez vous enregistrer au moins 48 heures avant une vente aux enchères pour nous laisser suffisamment de temps afin de procéder au traitement et à l'approbation de votre enregistrement. Nous sommes libres de refuser votre enregistrement en tant qu'enchérisseur. Il vous sera demandé ce qui suit :

(i) *pour les personnes physiques* : pièce d'identité avec photo (permis de conduire, carte nationale d'identité ou passeport) et, si votre adresse actuelle ne figure pas sur votre pièce d'identité, un justificatif de domicile (par exemple, une facture d'eau ou d'électricité récente ou un relevé bancaire) ;

(ii) *pour les sociétés* : votre certificat d'immatriculation (extrait Kbis) ou tout document équivalent indiquant votre nom et votre siège social ainsi que tout document pertinent mentionnant les administrateurs et les bénéficiaires effectifs ;

(iii) *Fiducie* : acte constitutif de la fiducie ; tout autre document attestant de sa constitution ; ou l'extrait d'un registre public + les coordonnées de l'agent/représentant (comme décrits plus bas) ;

(iv) *Société de personnes ou association non dotée de la personnalité morale* : Les statuts de la société ou de l'association ; ou une déclaration d'impôts ; ou une copie d'un extrait du registre pertinent ; ou copie des comptes déposés à l'autorité de régulation ainsi que les coordonnées de l'agent ou de son représentant (comme décrits plus bas) ;

(v) *Fondation, musée, et autres organismes sans but lucratif non constitués comme des trusts à but non lucratif* : une preuve écrite de la formation de l'entité ainsi que les coordonnées de l'agent ou de son représentant (comme décrits plus bas) ;

(vi) *Indivision* : un document officiel désignant le représentant de l'indivision, comme un pouvoir ou des lettres d'administration, une pièce d'identité de l'exécuteur testamentaire, ainsi que tout document permettant, le cas échéant, d'identifier les propriétaires membres de l'indivision ;

(vii) *Les agents/représentants* : Une pièce d'identité valide (comme pour les personnes physiques) ainsi qu'une lettre ou un document signé autorisant la personne à agir OU tout autre preuve valide de l'autorité de la personne (les cartes de visite ne sont pas acceptées comme des preuves suffisantes d'identité).

(b) Nous sommes également susceptibles de vous demander une référence financière et/ou un dépôt de **garantie** avant de

vous autoriser à participer aux enchères. Pour toute question, veuillez contacter notre Département des enchères au +33 (0)1 40 76 84 13.

2. Client existant

Nous sommes susceptibles de vous demander une pièce d'identité récente comme décrit au paragraphe B1(a) ci-dessus, une référence financière ou un dépôt de **garantie** avant de vous autoriser à participer aux enchères. Si vous n'avez rien acheté dans nos salles de vente au cours des deux dernières années ou si vous souhaitez dépenser davantage que les fois précédentes, veuillez contacter notre Département des enchères au +33 (0)1 40 76 84 13.

3. Si vous ne nous fournissez pas les documents demandés

Si nous estimons que vous ne répondez pas à nos procédures d'identification et d'enregistrement des enchérisseurs, y compris, entre autres, les vérifications en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et/ou contre le financement du terrorisme que nous sommes susceptibles de demander, nous pouvons refuser de vous enregistrer aux enchères et, si vous remportez une enchère, nous pouvons annuler le contrat de vente entre le vendeur et vous.

4. Enchère pour le compte d'un tiers

(a) Si vous enchérissez pour le compte d'un tiers, ce tiers devra au préalable avoir effectué les formalités d'enregistrement mentionnées ci-dessus, avant que vous ne puissiez enchérir pour son compte, et nous fournir un pouvoir signé vous autorisant à enchérir en son nom.

(b) Mandat occulte : Si vous enchérissez en tant qu'agent pour un mandant occulte (l'acheteur final) vous acceptez d'être tenu personnellement responsable de payer le prix d'achat et toutes autres sommes dues. En outre, vous garantissez que :

(i) Vous avez effectué les démarches et vérifications nécessaires auprès de l'acheteur final conformément aux lois anti-blanchiment et vous garderez pendant une durée de cinq ans les documents et informations relatifs à ces recherches (y compris les originaux) ;

(ii) Vous vous engagez, à rendre, à notre demande, ces documents (y compris les originaux) et informations disponibles pour une inspection immédiate par un auditeur tiers indépendant si nous en formulons la demande écrite. Nous ne dévoilerons pas ces documents et informations à un tiers sauf, (1) si ces documents sont déjà dans le domaine public, (2) si cela est requis par la loi, (3) si cela est en accord avec les lois relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent ;

(iii) Les arrangements entre l'acheteur final et vous ne visent pas à faciliter l'évasion ou la fraude fiscale ;

(iv) A votre connaissance les fonds utilisés pour la vente ne représentent pas le fruit d'une activité criminelle ou qu'il n'y a pas d'enquête ouverte concernant votre mandant pour blanchiment d'argent, activités terroristes, ou toutes autres accusations concernant le blanchiment d'argent ;

Tout enchérisseur accepte d'être tenu personnellement responsable du paiement du prix d'adjudication et de toutes les autres sommes dues, à moins d'avoir convenu par écrit avec Christie's avant le début de la vente aux enchères qu'il agit en qualité de mandataire pour le compte d'un tiers nommé et accepté par Christie's. Dans ce cas Christie's exigera le paiement uniquement auprès du tiers nommé.

5. Participer à la vente en personne

Si vous souhaitez enchérir en salle, vous devez vous enregistrer afin d'obtenir un numéro d'enchérisseur au moins 30 minutes avant le début de la vente. Vous pouvez vous enregistrer en ligne sur www.christies.com ou en personne. Si vous souhaitez davantage de renseignements, merci de bien vouloir contacter le Département des enchères au +33 (0)1 40 76 84 13.

6. Services/Facilités d'enchères

Les services d'enchères décrits ci-dessous sont des services offerts gracieusement aux clients de Christie's, qui n'est pas responsable des éventuelles erreurs (humaines ou autres), omissions ou pannes survenues dans le cadre de la fourniture de ces services.

(a) Enchères par téléphone

Nous sommes à votre disposition pour organiser des enchères téléphoniques, sous réserve d'en avoir été informé par vous dans un délai minimum de 24 heures avant la vente. Nous ne pourrions accepter des enchères téléphoniques que si nous avons suffisamment de salariés disponibles pour prendre ces enchères. Si vous souhaitez enchérir dans une langue autre que le français, nous vous prions de bien vouloir nous en informer le plus rapidement possible avant la vente. Nous vous informons que les enchères téléphoniques sont enregistrées. En acceptant de bénéficier de ce service, vous consentez à cet enregistrement. Vous acceptez aussi que votre enchère soit émise conformément aux présentes Conditions de vente.

(b) Enchères par Internet sur Christie's Live

Pour certaines ventes aux enchères, nous acceptons les enchères par Internet. Veuillez visiter <https://www.christies.com/buying-services/buying-guide/register-and-bid/> et cliquer sur l'icône « Bid Live » pour en savoir plus sur la façon de regarder et écouter une vente et enchérir depuis votre ordinateur. Outre les présentes Conditions de vente, les enchères par Internet sont régies par les conditions d'utilisation de Christie's LIVE™ qui sont consultables sur <https://www.christies.com/LiveBidding/OnlineTermsOfUse.aspx>.

(c) Ordres d'achat

Vous trouverez un formulaire d'ordre d'achat à la fin de nos catalogues, dans tout bureau de Christie's ou en choisissant la vente et les **lots** en ligne sur www.christies.com. Nous devons

recevoir votre formulaire d'ordre d'achat complété au moins 24 heures avant la vente. Les enchères doivent être placées dans la devise de la salle de vente. Le commissaire-priseur prendra des mesures raisonnables pour réaliser les ordres d'achat au meilleur prix, en tenant compte du **prix de réserve**. Si vous faites un ordre d'achat sur un **lot** qui n'a pas de **prix de réserve** et qu'il n'y a pas d'enchère supérieure à la vôtre, nous encherirons pour votre compte à environ 50 % de l'estimation basse ou, si celle-ci est inférieure, au montant de votre enchère. Dans le cas où deux offres écrites étaient soumises au même prix, la priorité sera donnée à l'offre écrite reçue en premier.

C. PENDANT LA VENTE

1. Admission dans la salle de vente

Nous sommes libres d'interdire l'entrée dans nos locaux à toute personne, de lui refuser l'autorisation de participer à une vente ou de rejeter toute enchère.

2. Prix de réserve

Sauf indication contraire, tous les **lots** sont soumis à un **prix de réserve**. Nous signalons les **lots** qui sont proposés sans **prix de réserve** par le symbole • à côté du numéro du **lot**. Le **prix de réserve** ne peut être supérieur à l'estimation basse du **lot**.

3. Pouvoir discrétionnaire du commissaire-priseur

Le commissaire-priseur assure la police de la vente et peut à son entière discrétion :

- refuser une enchère ;
- lancer des enchères descendantes ou ascendantes comme bon lui semble, ou changer l'ordre des **lots** ;
- retirer un **lot** ;
- diviser un **lot** ou combiner deux **lots** ou davantage ;
- ouvrir ou continuer les enchères même une fois que le marteau est tombé ; et
- en cas d'erreur ou de litige, et ce pendant ou après la vente aux enchères, poursuivre les enchères, déterminer l'adjudicataire, annuler la vente du **lot**, ou reproposer et vendre à nouveau tout **lot**. Si un litige en rapport avec les enchères survient pendant ou après la vente, la décision du commissaire-priseur dans l'exercice de son pouvoir discrétionnaire est sans appel.

4. Enchères

Le commissaire-priseur accepte les enchères :

- des enchérisseurs présents dans la salle de vente ;
- des enchérisseurs par téléphone et des enchérisseurs par Internet sur Christie's LIVE™ (comme indiqué ci-dessus en section B6) ; et
- des ordres d'achat laissés par un enchérisseur avant la vente.

5. Enchères pour le compte du vendeur

Le commissaire-priseur peut, à son entière discrétion, enchérir pour le compte du vendeur à hauteur mais non à concurrence du montant du **prix de réserve**, en plaçant des enchères consécutives ou en plaçant des enchères en réponse à d'autres enchérisseurs. Le commissaire-priseur ne les signalera pas comme étant des enchères placées pour le vendeur et ne placera aucune enchère pour le vendeur au niveau du **prix de réserve** ou au-delà de ce dernier. Si des **lots** sont proposés sans **prix de réserve**, le commissaire-priseur décidera en règle générale d'ouvrir les enchères à 50 % de l'estimation basse du **lot**. À défaut d'enchères à ce niveau, le commissaire-priseur peut décider d'annoncer des enchères descendantes à son entière discrétion jusqu'à ce qu'une offre soit faite, puis poursuivre à la hausse à partir de ce montant. Au cas où il n'y aurait pas d'enchères sur un **lot**, le commissaire-priseur peut déclarer ledit **lot** inventé.

6. Paliers d'enchères

Les enchères commencent généralement en dessous de l'estimation basse et augmentent par palier (les paliers d'enchères). Le commissaire-priseur décidera à son entière discrétion du niveau auquel les enchères doivent commencer et du niveau des paliers d'enchères. Les paliers d'enchères habituels sont indiqués à titre indicatif sur le formulaire d'ordre d'achat et à la fin de ce catalogue.

7. Conversion de devises

La retransmission vidéo de la vente aux enchères (ainsi que Christie's LIVE) peut indiquer le montant des enchères dans des devises importantes, autres que l'euro. Toutes les conversions ainsi indiquées le sont pour votre information uniquement, et nous ne serons tenus par aucun des taux de change utilisés. Christie's n'est pas responsable des éventuelles erreurs (humaines ou autres), omissions ou pannes survenues dans le cadre de la fourniture de ces services.

8. Adjudications

À moins que le commissaire-priseur décide d'utiliser de son pouvoir discrétionnaire tel qu'énoncé au paragraphe C3 ci-dessus, lorsque le marteau du commissaire-priseur tombe, et que l'adjudication est prononcée, cela veut dire que nous avons accepté la dernière enchère. Cela signifie qu'un contrat de vente est conclu entre le vendeur et l'adjudicataire. Nous émettons une facture uniquement à l'enchérisseur inscrit qui a remporté l'adjudication. Si nous envoyons les factures par voie postale et/ou par courrier électronique après la vente, nous ne sommes aucunement tenus de vous faire savoir si vous avez remporté l'enchère. Si vous avez enchéri au moyen d'un ordre d'achat, vous devez nous contacter par téléphone ou en personne dès que possible après la vente pour connaître le sort de votre enchère et ainsi éviter d'avoir à payer des frais de stockage inutiles.

9. Législation en vigueur dans la salle de vente

Vous convenez que, lors de votre participation à des enchères dans l'une de nos ventes, vous vous conformerez strictement à toutes les lois et réglementations locales en vigueur au moment de la vente applicables au site de vente concerné.

D. COMMISSION ACHETEUR et taxes

1. Commission acheteur

En plus du prix d'adjudication (« prix marteau ») l'acheteur accepte de nous payer des frais acheteur de 25% H.T. (soit 26,375% T.T.C. pour les livres et 30% T.T.C. pour les autres **lots**) sur les premiers €400.000 ; 20% H.T. (soit 21,10% T.T.C. pour les livres et 24% T.T.C. pour les autres **lots**) au-delà de €400.001 et jusqu'à €4.000.000 et 14,5% H.T. (soit 15,2975% T.T.C. pour les livres et 17,4% T.T.C. pour les autres **lots**) sur toute somme au-delà de €4.000.001. Pour les ventes de vin, les frais à la charge de l'acquéreur s'élèvent à 22,5% H.T. (soit 27% T.T.C.).

Des frais additionnels et taxes spéciales peuvent être dus sur certains **lots** en sus des frais et taxes habituels. Les **lots** concernés sont identifiés par un symbole spécial figurant devant le numéro de l'objet dans le catalogue de vente, ou bien par une annonce faite par le commissaire-priseur habilité pendant la vente.

Dans tous les cas, le droit de l'Union européenne et le droit français s'appliquent en priorité.

Si vous avez des questions concernant la TVA, vous pouvez contacter le département TVA de Christie's au +44 (0) 20 7389 9060 (email: VAT_London@christies.com, fax: +44 (0) 20 3219 6076). Christie's vous recommande de consulter votre propre conseiller fiscal indépendant.

TAXE SUR LES VENTES EN CAS D'EXPORTATION AUX ETATS-UNIS

Pour les **lots** que Christie's expédie aux Etats-Unis, une taxe d'Etat ou taxe d'utilisation peut être due sur le prix d'adjudication ainsi que des frais acheteurs et des frais d'expédition sur le **lot**, quelle que soit la nationalité ou la citoyenneté de l'acheteur.

Christie's est actuellement tenue de percevoir une taxe sur les ventes pour les **lots** qu'elle expédie vers l'Etat de New York. Le taux de taxe ainsi applicable sera déterminé au regard de l'Etat, du pays, du comté ou de la région où le **lot** sera expédié. Les adjudicataires qui réclament une exonération de la taxe sur les ventes sont tenus de fournir les documents appropriés à Christie's avant la libération du **lot**.

Pour les envois vers les Etats pour lesquels Christie's n'est pas tenue de percevoir une taxe sur les ventes, l'adjudicataire peut être tenu de verser une taxe d'utilisation aux autorités fiscales de cet Etat. Pour toute autre question, Christie's vous recommande de consulter votre propre conseiller fiscal indépendant.

2. Régime de TVA et condition de l'exportation

Les règles fiscales et douanières en vigueur en France seront appliquées par Christie's lors de la vente des **lots**. A titre d'illustration et sans pouvoir être exhaustif les principes suivants sont rappelés.

Le plus souvent le régime de TVA sur la marge des biens d'occasion et des œuvres d'art est appliqué par Christie's. En application des règles françaises et européennes, la TVA sur la marge ne peut pas figurer sur la facture émise par Christie's et ne peut pas être récupérée par l'acheteur même lorsque ce dernier est un assujéti à la TVA.

Toutefois, en application de l'article 297 C du CGI, Christie's peut opter pour le régime général de la TVA c'est-à-dire que la TVA sera appliquée sur leur prix de vente total sous réserve des exonérations accordées pour les livraisons intracommunautaires et les exportations. L'acquéreur qui aurait intérêt au régime général de TVA doit en informer Christie's afin que l'option puisse être matérialisée sur la facture qui sera remise à l'acquéreur.

En cas d'exportation du bien acquis auprès de Christie's, conformément aux règles fiscales et douanières applicables, la vente pourra bénéficier d'une exonération de TVA. L'administration fiscale considère que l'exportation du **lot** acquis doit intervenir dans les trois mois de la vente. L'acquéreur devra dans ce délai indiquer par écrit que le **lot** acquis est destiné à l'exportation et fournir une adresse de livraison en dehors de l'UE. Dans tous les cas l'acquéreur devra verser un montant égal à celui de la TVA qui serait à verser par Christie's en cas de non exportation du **lot** dans les délais requis par l'administration fiscale et douanière française. En cas d'exportation conforme aux règles fiscales et douanières en vigueur en France et sous réserve que Christie's soit en possession de la preuve d'exportation dans les délais requis, ce montant sera restitué à l'acquéreur.

Christie's facturera des frais de dossier pour le traitement des livraisons intracommunautaires et des exportations.

Pour toute information complémentaire relative aux mesures prises par Christie's, vous pouvez contacter notre département Comptabilité au +33 (0) 1 40 76 83 77. Il est recommandé aux acheteurs de consulter un conseiller spécialisé en la matière afin de lever toute ambiguïté relative à leur statut concernant la TVA.

3. Taxe forfaitaire

Si vous êtes fiscalement domicilié en France ou considéré comme étant fiscalement domicilié en France, vous serez alors assujéti, par rapport à tout **lot** vendu pour une valeur supérieure à €5.000, à une taxe sur les plus-values de 6.5% sur le prix d'adjudication du **lot**, sauf si vous nous indiquez par écrit que vous souhaitez être soumis au régime général d'imposition des plus-values, en particulier si vous pouvez nous fournir une preuve de propriété de plus de 22 ans avant la date de la vente.

4. Droit de suite

Conformément à la législation en vigueur, les auteurs d'œuvres originales graphiques et plastiques ont un droit inaliénable de participation au produit de toute vente de l'œuvre après la première cession. Les **lots** concernés par ce droit de suite sont identifiés dans ce catalogue grâce au symbole λ, accolé au numéro du **lot**. Si le droit de suite est applicable à un **lot**, vous serez redevable de la somme correspondante, en sus du prix

d'adjudication, et nous transmettrons ensuite cette somme à l'organisme concerné, au nom et pour le compte du vendeur. Le droit de suite est dû lorsque le prix d'adjudication d'un **lot** est de 750€ ou plus. En tout état de cause, le montant du droit de suite est plafonné à 12.500€.

Le montant dû au titre du droit de suite est déterminé par application d'un barème dégressif en fonction du prix d'adjudication :

- 4 % pour la première tranche du prix de vente inférieure ou égale à 50.000 euros ;
- 3 % pour la tranche du prix comprise entre 50.000,01 euros et 200.000 euros ;
- 1 % pour la tranche du prix comprise entre 200.000,01 euros et 350.000 euros ;
- 0,5 % pour la tranche du prix comprise entre 350.000,01 euros et 500.000 euros ;
- 0,25 % pour la tranche du prix excédant 500.000,01 euros.

E. GARANTIES

1. Garanties données par le vendeur

Pour chaque **lot**, le vendeur donne la **garantie** qu'il :

- est le propriétaire du **lot** ou l'un des copropriétaires du **lot** agissant avec la permission des autres copropriétaires ou, si le vendeur n'est pas le propriétaire ou l'un des copropriétaires du **lot**, a la permission du propriétaire de vendre le **lot**, ou le droit de ce faire en vertu de la loi ; et
- a le droit de transférer la propriété du **lot** à l'acheteur sans aucune restriction ou réclamation de qui ce soit d'autre.

Si l'une ou l'autre des **garanties** ci-dessus est inexacte, le vendeur n'aura pas à payer plus que le **prix d'achat** (tel que défini au paragraphe F1(a) ci-dessus) que vous nous aurez versé. Le vendeur ne sera pas responsable envers vous pour quelque raison que ce soit en cas de manques à gagner, de pertes d'activité, de pertes d'économies escomptées, de pertes d'opportunités ou d'intérêts, de coûts, de dommages, d'autres dommages ou de dépenses. Le vendeur ne donne aucune **garantie** eu égard au **lot** autres que celles énoncées ci-dessus et, pour autant que la loi le permette, toutes les **garanties** du vendeur à votre égard, et toutes les autres obligations imposées au vendeur susceptibles d'être ajoutées à cet accord en vertu de la loi, sont exclues.

2. Notre garantie d'authenticité

Nous garantissons, sous réserve des stipulations ci-dessus, l'authenticité des **lots** proposés dans nos ventes (notre « **garantie d'authenticité** »). Si, dans les 5 années à compter de la date de la vente aux enchères, vous nous apportez la preuve que votre **lot** n'est pas **authentique**, nous réserve des stipulations ci-dessus, nous vous rembourserons le **prix d'achat** que vous aurez payé. La notion d'authenticité est définie dans le glossaire à la fin des présentes Conditions de vente. Les conditions d'application de la **garantie d'authenticité** sont les suivantes :

- la **garantie** est valable pour toute réclamation notifiée dans les 5 années suivant la date de la vente. A l'expiration de ce délai, nous ne serons plus responsables de l'authenticité des **lots**.
- Elle est donnée uniquement pour les informations apparaissant en caractères **MAJUSCULES** à la première ligne de la **description du catalogue** (l'« **Intitulé** »). Elle ne s'applique pas à des informations autres que dans l'**Intitulé** même si ces dernières figurent en caractères **MAJUSCULES**.
- La **garantie d'authenticité** ne s'applique pas à tout **intitulé** ou à toute partie d'**intitulé** qui est formulé « **Avec réserve** ». « **Avec réserve** » signifie qu'une réserve est émise dans une **description du lot au catalogue** ou par l'emploi dans un **intitulé** de l'un des termes indiqués dans la rubrique **intitulés avec réserve** à la page « Avis importants et explication des pratiques de catalogage ». Par exemple, l'emploi du terme « **ATTRIBUE A...** » dans un **intitulé** signifie que le **lot** est, selon l'opinion de Christie's, probablement une œuvre de l'artiste mentionné, mais aucune **garantie** n'est donnée que le **lot** est bien l'œuvre de l'artiste mentionné. Veuillez lire la liste complète des **intitulés avec réserve** et la description complète des **lots** au catalogue avant d'enchérir.
- La **garantie d'authenticité** s'applique à l'**Intitulé** tel que modifié par des **Avis en salle de vente**.
- La **garantie d'authenticité** est formulée uniquement au bénéfice de l'acheteur initial indiqué sur la facture du **lot** émise au moment de la vente et uniquement si, à la date de la réclamation, l'acheteur initial a été propriétaire de manière continue du **lot** et que le **lot** ne fait l'objet d'aucune réclamation, d'aucun intérêt ni d'aucune restriction par un tiers. Le bénéfice de la **garantie d'authenticité** ne peut être transféré à personne d'autre.
- Afin de formuler une réclamation au titre de la garantie d'authenticité, vous devez :
 - vous fournir une notification écrite de votre réclamation dans les 5 ans à compter de la date de la vente aux enchères. Nous pourrions exiger tous les détails et toutes les preuves pertinentes d'une telle réclamation ;
 - si nous le souhaitons, il peut vous être demandé de fournir les opinions écrites de deux experts reconnus dans le domaine du **lot**, mutuellement convenus par Christie's et vous au préalable, confirmant que le **lot** n'est pas **authentique**. En cas de doute, nous nous réservons le droit de demander des opinions supplémentaires à nos frais ; et
 - retourner le **lot** à vos frais à la salle de vente où vous l'avez acheté dans l'état dans lequel il était au moment de la vente.
- Votre seul droit au titre de la présente **garantie d'authenticité** est d'annuler la vente et de percevoir un remboursement du **prix d'achat** que vous nous avez payé. En aucun cas nous ne serons tenus de vous reverser plus que le **prix d'achat** ni ne serons

CONDITIONS DE VENTE Acheter chez Christie's

responsables en cas de manques à gagner ou de pertes d'activité, de pertes d'opportunités ou de valeur, de pertes d'économies escomptées ou d'intérêts, de coûts, de dommages, d'autres **dommages** ou de dépenses.

- (h) Art moderne et contemporain de l'Asie du Sud-Est et calligraphie et peinture chinoise. Dans ces catégories, la garantie d'authenticité ne s'applique pas car les expertises actuelles ne permettent pas de faire de déclaration définitive. Christie's accepte cependant d'annuler une vente dans l'une de ces deux catégories d'art s'il est prouvé que le **lot** est un faux. Christie's remboursera à l'acheteur initial le prix d'achat conformément aux conditions de la garantie d'authenticité Christie's, à condition que l'acheteur initial nous apporte les documents nécessaires au soutien de sa réclamation de faux dans les 12 mois suivant la date de la vente. Une telle preuve doit être satisfaisante conformément au paragraphe E2 (f) (2) ci-dessus et le **lot** doit être retourné au lieu indiqué au paragraphe E2 (f) (3) ci-dessus. Les alinéas E2 (b), (c), (d), (e) et (g) s'appliquent également à une réclamation dans ces catégories.

F. PAIEMENT

1. Comment payer

- (a) Les ventes sont effectuées au comptant. Vous devez donc immédiatement vous acquitter du **prix d'achat** global, qui comprend :
- le prix d'adjudication ; et
 - les frais à la charge de l'acheteur ; et
 - tout montant dû conformément au paragraphe D3 ci-dessus ; et
 - toute taxe, tout produit, toute compensation ou TVA applicable.

Le paiement doit être reçu par Christie's au plus tard le septième jour calendrier qui suit le jour de la vente (« la **date d'échéance** »).

- (b) Nous n'acceptons le paiement que de la part de l'enchérisseur enregistré. Une fois émise, nous ne pouvons pas changer le nom de l'acheteur sur une facture ou réémettre la facture à un nom différent. Vous devez payer immédiatement même si vous souhaitez exporter le **lot** et que vous avez besoin d'une autorisation d'exportation.
- (c) Vous devez payer les **lots** achetés chez Christie's France dans la devise prévue sur votre facture, et selon l'un des modes décrits ci-dessous :

(i) Par virement bancaire :

Sur le compte 58 05 3990 101 - Christie's France SNC - Barclays Corporate France - 34/36 avenue de Friedland 75383 Paris cedex 08 Code BIC : BARCFRCP - IBAN : FR76 30588 00001 58053990 101 62.

(ii) Par carte de crédit :

Nous acceptons les principales cartes de crédit sous certaines conditions. Les détails des conditions et des restrictions applicables aux paiements par carte de crédit sont disponibles auprès de notre service Post Sale, dont vous trouverez les coordonnées au paragraphe (e) ci-dessous.

Paiement :

Si vous payez en utilisant une carte de crédit d'une région étrangère à la vente, le paiement peut entraîner des frais de transaction transfrontaliers selon le type de carte et de compte que vous détenez. Si vous pensez que cela peut vous concerner, merci de vérifier auprès de votre émetteur de carte de crédit avant d'effectuer le paiement. Nous nous réservons le droit de vous facturer tous les frais de transaction ou de traitement que nous supportons lors du traitement de votre paiement. Veuillez noter que pour les ventes permettant le paiement en ligne, le paiement par carte de crédit ne sera pas admis pour certaines transactions.

(iii) En espèces :

Nous n'acceptons pas les paiements aux Caisses, uniques ou multiples, en espèces ou en équivalents d'espèces de plus de €1.000 par acheteur et par vente si celui-ci est résident fiscal français (particulier ou personne morale) et de €7.500 pour les résidents fiscaux étrangers, par acheteur et par an.

(iv) Par chèque de banque :

Vous devez les adresser à l'ordre de Christie's France SNC et nous fournir une attestation bancaire justifiant de l'identité du titulaire du compte dont provient le paiement. Nous pourrions émettre des conditions supplémentaires pour accepter ce type de paiement.

(v) Par chèque :

Vous devez les adresser à l'ordre de Christie's France SNC. Tout paiement doit être effectué en euros.

- (d) Lors du paiement, vous devez mentionner le numéro de la vente, votre numéro de facture et votre numéro de client. Tous les paiements envoyés par courrier doivent être adressés à : Christie's France SNC, Département des Caisses, 9, Avenue Matignon, 75008 Paris.
- (e) Si vous souhaitez de plus amples informations, merci de contacter notre Service Post Sale au +33 (0)1 40 76 84 10.

2. Transfert de propriété en votre faveur

Vous ne possédez pas le **lot** et sa propriété ne vous est pas transférée tant que nous n'avons pas reçu de votre part le paiement intégral du **prix d'achat** global du **lot**.

3. Transfert des risques en votre faveur

Les risques et la responsabilité liés au **lot** vous seront transférés à la survenance du premier des deux événements mentionnés ci-dessous :

- (a) au moment où vous venez récupérer le **lot**
- (b) à la fin du 14^e jour suivant la date de la vente aux enchères ou, si elle est antérieure, la date à laquelle le **lot** est confié à un entrepôt tiers comme indiqué à la partie intitulée « Stockage et Enlèvement », et sauf accord contraire entre nous.

4. Recours pour défaut de paiement

Conformément aux dispositions de l'article L.321-14 du Code de Commerce, à défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien pourra être remis en vente, à la demande du vendeur, sur réitération des enchères de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas sa demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, il donne à Christie's France SNC tout mandat pour agir en son nom et pour son compte à l'effet, au choix de Christie's France SNC, soit de poursuivre l'acheteur en annulation de la vente, soit de le poursuivre en exécution et paiement de ladite vente, en lui demandant en sus et dans les deux hypothèses tous dommages et intérêts, frais et autres sommes justifiées.

En outre, Christie's France SNC se réserve, à sa discrétion, de :

- (i) percevoir des intérêts sur la totalité des sommes dues et à compter d'une mise en demeure de régler lesdites sommes au plus faible des deux taux suivants :

- Taux de base bancaire de la Barclay's majoré de six points
- Taux d'intérêt légal majoré de quatre points

(ii) entamer toute procédure judiciaire à l'encontre de l'acheteur défaillant pour le recouvrement des sommes dues en principal, intérêts, frais légaux et tous autres frais ou dommages et intérêts ;

(iii) remettre au vendeur toute somme payée à la suite des enchères par l'adjudicataire défaillant ;

(iv) procéder à la compensation des sommes que Christie's France SNC et/ou toute société mère et/ou filiale et/ou apparentée exerçant sous une enseigne comprenant le nom « Christie's » pourrait devoir à l'acheteur, au titre de toute autre convention, avec les sommes demeurées impayées par l'acheteur ;

(v) procéder à la compensation de toute somme pouvant être due à Christie's France SNC et/ou toute société mère et/ou filiale et/ou liée exerçant sous une enseigne comprenant le nom « Christie's » au titre de toute transaction, avec le montant payé par l'acheteur que ce dernier l'y invite ou non ;

(vi) rejeter, lors de toute future vente aux enchères, toute offre faite par l'acheteur ou pour son compte ou obtenir un dépôt préalable de l'acheteur avant d'accepter ses enchères ;

(vii) exercer tous les droits et entamer tous les recours appartenant aux créanciers gagistes sur tous les biens en sa possession appartenant à l'acheteur ;

(viii) entamer toute procédure qu'elle jugera nécessaire ou adéquate ;

(ix) dans l'hypothèse où seront revendus les biens préalablement adjugés dans les conditions du premier paragraphe ci-dessus (réitération des enchères), faire supporter au fol enchérisseur toute moins-value éventuelle par rapport au prix atteint lors de la première adjudication, de même que tous les coûts, dépenses, frais légaux et taxes, commissions de toutes sortes liés aux deux ventes ou devenus exigibles par suite du défaut de paiement y compris ceux énumérés à l'article 4.

(x) procéder à toute inscription de cet incident de paiement dans sa base de donnée après en avoir informé le client concerné.

Si vous avez payé en totalité après la date d'échéance et que nous choisissons d'accepter ce paiement, nous pourrions vous facturer les coûts de stockage et de transport postérieurs à 30 jours après la date de la vente aux enchères conformément au paragraphe G2(a)(i) et (ii).

Si Christie's effectue un règlement partiel au vendeur, en application du paragraphe (iii) ci-dessus, l'acquéreur reconnaît que Christie's sera subrogée dans les droits du vendeur pour poursuivre l'acheteur au titre de la somme ainsi payée.

5. Droit de rétention

Si vous nous devez de l'argent ou que vous en devez à une autre société du **Groupe Christie's**, outre les droits énoncés en F4 ci-dessus, nous pouvons utiliser ou gérer votre bien que nous détenons ou qui est détenu par une autre société du **Groupe Christie's** de toute manière autorisée par la loi. Nous vous restituons les biens que vous nous aurez confiés uniquement après avoir reçu le complet paiement des sommes dont vous êtes débiteur envers nous ou toute autre société du **Groupe Christie's**. Toutefois, si nous le décidons, nous pouvons également vendre votre bien de toute manière autorisée par la loi que nous jugeons appropriée. Nous affecterons le produit de la vente au paiement de tout montant que vous nous devez et nous vous reverserons les produits en excès de ces sommes. Si le produit de la vente est insuffisant, vous devrez nous verser la différence entre le montant que nous avons perçu de la vente et celui que vous nous devez.

G. STOCKAGE ET ENLÈVEMENT DES LOTS

1. Enlèvement

Une fois effectué le paiement intégral et effectif, vous devez retirer votre **lot** dans les 30 jours calendaires à compter de la date de la vente aux enchères.

- (a) Vous ne pouvez pas retirer le **lot** tant que vous n'avez pas procédé au paiement intégral et effectif de tous les montants qui nous sont dus.

- (b) Si vous ne retirez pas votre **lot** promptement après la vente, nous pouvons choisir d'enlever le **lot** et le transporter et stocker chez une autre filiale de Christie's ou dans un entrepôt.
- (c) Si vous avez payé le **lot** en intégralité mais que vous ne le retirez pas dans les 90 jours calendaires après la vente nous pouvons le vendre, sauf accord écrit contraire, de toute manière autorisée par la loi. Si nous le vendons, nous vous reverserons le produit de la vente après prélèvement de nos frais de stockage et de tout montant que vous nous devez et que vous devez à toute société du Groupe Christie's.
- (d) Les renseignements sur le retrait des **lots** sont exposés sur une fiche d'informations que vous pouvez vous procurer auprès du personnel d'enregistrement des enchérisseurs ou auprès de notre Service Client au +33 (0)1 40 76 84 12

2. Stockage

- (a) Si vous ne retirez pas le **lot** dans les 30 jours à compter de la date de la vente aux enchères, nous pouvons, ou nos mandataires désignés peuvent :
- facturer vos frais de stockage tant que le **lot** se trouve toujours dans notre salle de vente ;
 - enlever le **lot** et le mettre dans un entrepôt et vous facturer tous les frais de transport et de stockage ;
 - vendre le **lot** selon la méthode commerciale que nous jugeons appropriée et de toute manière autorisée par la loi ;
 - appliquer les conditions de stockage ;

Aucune clause de ce paragraphe ne saurait limiter nos droits en vertu du paragraphe F4.

- (b) les détails de l'enlèvement du **lot** vers un entrepôt ainsi que les frais et coûts y afférents sont exposés au dos du catalogue sur la page intitulée « Stockage et retrait ». Il se peut que vous soyez redevable de ces frais directement auprès de notre mandataire.

H. TRANSPORT ET ACHÈMEMENT DES LOTS

1. Transport et acheminement des lots

Nous incluons un formulaire de stockage et d'expédition avec chaque facture qui vous sera envoyée. Vous devez prendre toutes les dispositions nécessaires en matière de transport et d'expédition. Toutefois, nous pouvons organiser l'emballage, le transport et l'expédition de votre bien si vous nous le demandez, moyennant le paiement des frais y afférents. Il est recommandé de nous demander un devis, en particulier pour les objets encombrants ou les objets de grande valeur qui nécessitent un emballage professionnel. Nous pouvons également suggérer d'autres manutentionnaires, transporteurs ou experts si vous nous en faites la demande.

Pour tout renseignement complémentaire après la vente, veuillez contacter le département Post Sale au :

+33 (0)1 40 76 84 10
postsaleparis@christies.com

Nous ferons preuve de diligence raisonnable lors de la manutention, de l'emballage, du transport et de l'expédition d'un **lot**. Toutefois, si nous recommandons une autre société pour l'une de ces étapes, nous déclinons toute responsabilité concernant leurs actes, leurs omissions ou leurs négligences.

2. Exportations et importations

Tout **lot** vendu aux enchères peut être soumis aux lois sur les exportations depuis le pays où il est vendu et aux restrictions d'importation d'autres pays. De nombreux pays exigent une déclaration d'exportation pour tout bien quittant leur territoire et/ou une déclaration d'importation au moment de l'entrée du bien dans le pays. Les lois locales peuvent vous empêcher d'importer ou de vendre un **lot** dans le pays dans lequel vous souhaitez l'importer. Nous ne serons pas obligés d'annuler la vente ni de vous rembourser le prix d'achat si le **lot** ne peut être exporté, importé ou est saisi pour quelque raison que ce soit par une autorité gouvernementale. Il relève de votre responsabilité de déterminer et satisfaire les exigences législatives ou réglementaires relatives à l'exportation ou l'importation de tout **lot** que vous achetez.

- (a) Avant d'encherir, il vous appartient de vous faire conseiller et de respecter les exigences de toute loi ou réglementation s'appliquant en matière d'importation et d'exportation d'un quelconque **lot**. Si une autorisation vous est refusée ou si cela prend du temps d'en obtenir une, il vous faudra tout de même nous régler en intégralité pour le **lot**. Nous pouvons éventuellement vous aider à demander les autorisations appropriées si vous nous en faites la demande et prenez en charge les frais y afférents. Cependant, nous ne pouvons vous en garantir l'obtention. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le Département Transport Christie's au +33 (0)1 40 76 86 17. Voir les informations figurant sur www.christies.com/shipping ou nous contacter à l'adresse shippingparis@christies.com.

- (b) Vous êtes seul responsable du paiement de toute taxe, droits de douane, ou autres frais imposés par l'Etat, relatifs à l'exportation ou l'importation du **bien**. Si Christie's exporte ou importe le **bien** en votre nom et pour votre compte, et si Christie's s'acquitte de toute taxe, droits de douane ou autres frais imposés par l'Etat, vous acceptez de rembourser ce montant à Christie's.

- (c) **Lots** fabriqués à partir d'espèces protégées

Les **lots** faits à partir de ou comprenant (quel qu'en soit le pourcentage) des espèces en danger et d'autres espèces protégées de la faune et de la flore sont signalés par le symbole - dans le catalogue. Il s'agit notamment, mais sans s'y limiter, de matériaux à base d'ivoire, d'écaillés de tortues, de peaux de crocodiles,

d'autruche, de certaines espèces de coraux et de palissandre du Brésil. Vous devez vérifier les lois et réglementations douanières qui s'appliquent avant d'enchérir sur tout **lot** contenant des matériaux provenant de la faune et de la flore si vous prévoyez d'importer le **lot** dans un autre pays. Nombreux sont les pays qui refusent l'importation de biens contenant ces matériaux, et d'autres exigent une autorisation auprès des organismes de réglementation compétents dans les pays d'exportation mais aussi d'importation. Dans certains cas, le **lot** ne peut être expédié qu'accompagné d'une confirmation scientifique indépendante des espèces et/ou de l'âge, que vous devrez obtenir à vos frais. Si un **lot** contient de l'ivoire d'éléphant, ou tout autre matériau provenant de la faune susceptible d'être confondu avec de l'ivoire d'éléphant (par exemple l'ivoire de mammouth, l'ivoire de morse ou l'ivoire de calao à casque), veuillez vous reporter aux autres informations importantes du paragraphe (c) si vous avez l'intention d'importer ce **lot** aux États-Unis. Nous ne serons pas tenus d'annuler votre achat et de vous rembourser le **prix d'achat** si votre **lot** ne peut être exporté ou importé ou s'il est saisi pour une quelconque raison par une autorité gouvernementale. Il vous incombe de déterminer quelles sont les exigences des lois et réglementations applicables en matière d'exportation et d'importation de biens contenant ces matériaux protégés ou réglementés, et il vous incombe également de les respecter.

- (d) Interdiction d'importation d'ivoire d'éléphant africain aux États-Unis
Les États-Unis interdisent l'importation d'ivoire d'éléphant africain. Tout **lot** contenant de l'ivoire d'éléphant ou un autre matériau de la faune pouvant facilement être confondu avec de l'ivoire d'éléphant (par exemple l'ivoire de mammouth, l'ivoire de morse ou l'ivoire de calao à casque) ne peut être importé aux États-Unis qu'accompagné des résultats d'un test scientifique rigoureux accepté par Fish & Wildlife, confirmant que le matériau n'est pas de l'ivoire d'éléphant africain. Si de tels tests scientifiques rigoureux ont été réalisés sur un **lot** avant sa mise en vente, nous l'indiquerons clairement dans la description du **lot**. Dans tous les autres cas, nous ne pouvons pas confirmer si un **lot** contient ou non de l'ivoire d'éléphant africain et vous achetez ce **lot** à vos risques et périls et devrez prendre en charge les frais des tests scientifiques ou autres rapports requis pour l'importation aux États-Unis. Si lesdits tests ne sont pas concluants ou confirment que le matériau est bien à base d'éléphant africain, nous ne serons pas tenus d'annuler votre achat ni de vous rembourser le **prix d'achat**.

- (e) **Lots d'origine iranienne**
Certains pays interdisent ou imposent des restrictions à l'achat et/ou à l'importation d'œuvres d'artisanat traditionnelle d'origine iranienne (des œuvres dont l'auteur n'est pas un artiste reconnu et/ou qui ont une fonction, tels que des tapis, des bols, des aiguières, des tuelles ou carreaux de carrelage, des boîtes ornementales). Par exemple, les États-Unis interdisent l'importation de ce type d'objets et leur achat par des ressortissants américains (où qu'ils soient situés). D'autres pays ne permettent l'importation de ces biens que dans certaines circonstances. À l'attention des acheteurs, Christie's indique sous le titre des **lots** s'ils proviennent d'Iran (Perse). Il vous appartient de veiller à ne pas acheter ou importer un **lot** en violation des sanctions ou des embargos commerciaux qui s'appliquent à vous.

- (f) Or
L'or de moins de 18 ct n'est pas considéré comme étant de l'« or » dans tous les pays et peut être refusé à l'importation dans ces pays sous la qualification d'« or ».

- (g) Bijoux anciens
En vertu des lois actuelles, les bijoux de plus de 50 ans valant au moins €50.000 nécessiteront une autorisation d'exportation dont nous pouvons faire la demande pour vous. L'obtention de cette licence d'exportation de bijoux peut prendre jusqu'à 8 semaines.

- (h) Montres
(i) De nombreuses montres proposées à la vente dans ce catalogue sont photographiées avec des bracelets fabriqués à base de matériaux issus d'espèces animales en danger ou protégées telles que l'alligator ou le crocodile. Ces **lots** sont signalés par le symbole ~ dans le catalogue. Ces bracelets faits d'espèces en danger sont présentés uniquement à des fins d'exposition et ne sont pas en vente. Christie's retirera et conservera les bracelets avant l'expédition des montres. Sur certains sites de vente, Christie's peut, à son entière discrétion, mettre gratuitement ces bracelets à la disposition des acheteurs des **lots** s'ils sont retirés en personne sur le site de vente dans le délai de 1 an à compter de la date de la vente. Veuillez vérifier auprès du département ce qu'il en est pour chaque **lot** particulier.

(ii) L'importation de montres de luxe comme les Rolex aux États-Unis est soumise à de très fortes restrictions. Ces montres ne peuvent pas être expédiées aux États-Unis et peuvent seulement être importées en personne. En règle générale, un acheteur ne peut importer qu'une seule montre à la fois aux États-Unis. Dans ce catalogue, ces montres ont été signalées par un F. Cela ne vous dégage pas de l'obligation de payer le **lot**. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter nos spécialistes chargés de la vente.

En ce qui concerne tous les symboles et autres marquages mentionnés au paragraphe H2, veuillez noter que les **lots** sont signalés par des symboles à titre indicatif, uniquement pour vous faciliter la consultation du catalogue, mais nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreurs ou d'oublis.

I. NOTRE RESPONSABILITE ENVERS VOUS

- (a) Nous ne donnons aucune garantie quant aux déclarations faites ou aux informations données par Christie's, ses représentants ou ses employés à propos d'un **lot**, excepté ce qui est prévu dans la **garantie** d'authenticité, et, sauf disposition législative d'ordre public contraire, toutes les **garanties** et autres conditions qui pourraient être ajoutées à cet accord en vertu de la loi sont exclues.

Les **garanties** figurant au paragraphe E1 relèvent de la responsabilité du vendeur et ne nous engagent pas envers vous.

- (b) (i) Nous ne sommes aucunement responsables envers vous pour quelque raison que ce soit (que ce soit pour rupture du présent accord ou pour toute autre question relative à votre achat d'un **lot** ou à une enchère), sauf en cas de fraude ou de fausse déclaration de notre part ou autrement que tel qu'expressément énoncé dans les présentes Conditions de vente ;
(ii) nous ne faisons aucune déclaration, ne donnons aucune **garantie**, ni n'assumons aucune responsabilité de quelque sorte que ce soit relativement à un **lot** concernant sa qualité marchande, son adaptation à une fin particulière, sa description, sa taille, sa qualité, son **état**, son attribution, son authenticité, sa rareté, son importance, son support, sa **provenance**, son historique d'exposition, sa documentation ou sa pertinence historique. Sous réserve de toute disposition impérative contraire du droit local, toute **garantie** de quelque sorte que ce soit est exclue du présent paragraphe.
- (c) En particulier, veuillez noter que nos services d'ordres d'achat et d'enchères par téléphone, Christie's LIVE™, les rapports de condition, le convertisseur de devises et les écrans vidéo dans les salles de vente sont des services gratuits et que nous déclinons toute responsabilité à votre égard en cas d'erreurs (humaines ou autres), d'omissions ou de pannes de ces services.
- (d) Nous n'avons aucune responsabilité envers qui que ce soit d'autre qu'un acheteur dans le cadre de l'achat d'un **lot**.
- (e) Si, malgré les stipulations des paragraphes (a) à (d) ou E2(i) ci-dessus, nous sommes jugés responsables envers vous pour quelque raison que ce soit, notre responsabilité sera limitée au montant du **prix d'achat** que vous avez versé. Nous ne serons pas responsables envers vous en cas de manque à gagner ou de perte d'activité, de perte d'opportunités ou de valeur, de perte d'économies escomptées ou d'intérêts, de coûts, de dommages ou de dépenses.

J. AUTRES STIPULATIONS

1. Annuler une vente

Outre les cas d'annulation prévus dans les présentes Conditions de vente, nous pouvons annuler la vente d'un **lot** si nous estimons raisonnablement que la réalisation de la transaction est, ou pourrait être, illicite ou que la vente engage notre responsabilité ou celle du vendeur envers quelqu'un d'autre ou qu'elle est susceptible de nuire à notre réputation.

2. Enregistrements

Nous pouvons filmer et enregistrer toutes les ventes aux enchères. Toutes les informations personnelles ainsi collectées seront maintenues confidentielles. Christie's pourra utiliser ces données à caractère personnel pour satisfaire à ses obligations légales, et sauf opposition des personnes concernées aux fins d'exercice de son activité et à des fins commerciales et de marketing. Si vous ne souhaitez pas être filmé, vous devez procéder à des enchères téléphoniques, ou nous délivrer un ordre d'achat, ou utiliser Christie's LIVE. Sauf si nous donnons notre accord écrit et préalable, vous n'êtes pas autorisé à filmer ni à enregistrer les ventes aux enchères.

3. Droits d'Auteur

Nous détenons les droits d'auteur sur l'ensemble des images, illustrations et documents écrits produits par ou pour nous concernant un **lot** (y compris le contenu de nos catalogues, sauf indication contraire). Vous ne pouvez pas les utiliser sans notre autorisation écrite préalable. Nous ne donnons aucune **garantie** que vous obtiendrez des droits d'auteur ou d'autres droits de reproduction sur le **lot**.

4. Autonomie des dispositions

Si une partie quelconque de ces Conditions de vente est déclarée, par un tribunal quel qu'il soit, non valable, illégale ou inapplicable, il ne sera pas tenu compte de cette partie mais le reste des Conditions de vente restera pleinement valable dans toutes les limites autorisées par la loi.

5. Transfert de vos droits et obligations

Vous ne pouvez consentir de sûreté ni transférer vos droits et responsabilités découlant de ces Conditions de vente et du contrat de vente sans notre accord écrit et préalable. Les dispositions de ces Conditions de vente s'appliquent à vos héritiers et successeurs, et à toute personne vous succédant dans vos droits.

6. Traduction

Si nous vous fournissons une traduction de ces Conditions de vente, la version française fera foi en cas de litige ou de désaccord lié à ou découlant des présentes.

7. Loi informatique et liberté

Dans le cadre de ses activités de vente aux enchères et de vente de gré à gré, de marketing et de fourniture de services, et afin de gérer les restrictions d'enchérir ou de proposer des biens à la vente, Christie's est amenée à collecter des données à caractère personnel concernant le vendeur et l'acheteur destinées aux sociétés du **Groupe Christie's**. Le vendeur et l'acheteur disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données à caractère personnel les concernant, qu'ils pourront exercer en s'adressant à leur interlocuteur

habituel chez Christie's France. Christie's pourra utiliser ces données à caractère personnel pour satisfaire à ses obligations légales, et aux fins d'exercice de son activité, et notamment, sauf opposition des personnes concernées, à des fins opérations commerciales et de marketing.

Dès lors que la réglementation impose d'effectuer une déclaration ou de demander une autorisation pour la mise en vente ou le transport d'un objet, les autorités compétentes requièrent de Christie's la communication de vos coordonnées et de votre facture (en ce compris toutes données personnelles).

Si vous êtes résident de Californie, vous pouvez consulter une copie de notre déclaration sur le California Consumer Privacy Act à <https://www.christies.com/about-us/contact/ccpa>

8. Renonciation

Aucune omission ou aucun retard dans l'exercice de ses droits et recours par Christie's, prévus par les présentes Conditions de vente, n'emporte renonciation à ces droits ou recours, ni n'empêche l'exercice ultérieur de ces droits ou recours, ou de tout autre droit ou recours. L'exercice ponctuel ou partiel d'un droit ou recours n'emporte pas d'interdiction ni de limitation d'aucune sorte d'exercer pleinement ce droit ou recours, ou tout autre droit ou recours.

9. Loi et compétence juridictionnelle

L'ensemble des droits et obligations découlant des présentes Conditions de vente seront régis par la loi française et seront soumis, en ce qui concerne leur interprétation et leur exécution, aux tribunaux compétents de Paris. Avant que vous n'engagiez ou que nous n'engagions un recours devant les tribunaux (à l'exception des cas limités dans lesquels un litige, un différend ou une demande intervient en liaison avec une action en justice engagée par un tiers et où ce litige peut être associé à ce recours) et si nous en convenons, chacun de nous tentera de régler le litige par une médiation conduite dans le respect de la procédure relative à la médiation prévue par le Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (39 avenue F.D. Roosevelt - 75008 Paris) avec un médiateur inscrit auprès du Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris et jugé acceptable par chacun de nous. Si le litige n'est pas résolu par une médiation, il sera exclusivement tranché par les tribunaux civils français. Nous aurons le droit d'engager un recours contre vous devant toute autre juridiction. En application des dispositions de l'article L321-17 du Code de commerce, il est rappelé que les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques se prescrivent par 5 ans à compter de l'adjudication.

10. Prémemption

Dans certains cas, l'Etat français peut exercer un droit de préemption sur les œuvres d'art mises en vente publique, conformément aux dispositions des articles L123-1 et L123-2 du Code du Patrimoine. L'Etat se substitue alors au dernier enchérisseur. En pareil cas, le représentant de l'Etat formule sa déclaration juste après la chute du marteau auprès de la société habilitée à organiser la vente publique ou la vente de gré à gré après-vente. La décision de préemption doit ensuite être confirmée dans un délai de quinze jours. Christie's n'est pas responsable du fait des décisions administratives de préemption.

11. Trésors nationaux - Biens Culturels

Des certificats d'exportation pourront être nécessaires pour certains achats. L'Etat français a la faculté de refuser d'accorder un certificat d'exportation si le **lot** est réputé être un trésor national. Nous n'assumons aucune responsabilité du fait des décisions administratives de refus de certificat pouvant être prises, et la demande d'un certificat d'exportation ou de tout autre document administratif n'affecte pas l'obligation de paiement immédiat de l'acheteur ni le droit de Christie's de percevoir des intérêts en cas de paiement tardif. Si l'acheteur demande à Christie's d'effectuer les formalités en vue de l'obtention d'un certificat d'exportation pour son compte, Christie's pourra lui facturer ses débours et ses frais liés à ce service. Christie's n'aura pas à rembourser ces sommes en cas de refus dudit certificat ou de tout autre document administratif. La non-obtention d'un certificat ne peut en aucun cas justifier un retard de paiement ou l'annulation de la vente de la part de l'acheteur. Sont présentées ci-dessous, de manière non exhaustive, les catégories d'œuvres ou objets d'art accompagnés de leur seuil de valeur respectif au-dessus duquel un Certificat de bien culturel (dit CBC ou « passeport ») peut être requis pour que l'objet puisse sortir du territoire français. Le seuil indiqué entre parenthèses est celui requis pour une demande de sortie du territoire européen, dans le cas où ce dernier diffère du premier seuil. Veuillez noter que certains seuils ont changé au 1er janvier 2021.

• Peintures et tableaux en tous matériaux sur tous supports ayant plus de 50 ans d'âge	150 000 €
• Meubles et objets d'ameublement, tapis, tapisseries, horlogerie, ayant plus de 50 ans d'âge	50 000 €
• Aquarelles, gouaches et pastels ayant plus de 50 ans d'âge	30 000 €
• Sculptures originales ou productions de l'art statuaire originales, et copies produites par le même procédé que l'original ayant plus de 50 ans d'âge	50 000 €
• Livres de plus de 100 ans d'âge	50 000 €
• Véhicules de plus de 75 ans d'âge	50 000 €
• Dessins ayant plus de 50 ans d'âge	15 000 €
• Estampes, gravures, sérigraphies et lithographies originales et affiches originales ayant plus de 50 ans d'âge	15 000 €
• Photographies, films et négatifs ayant plus de 50 ans d'âge	15 000 €

- Cartes géographiques imprimées ayant plus de cent ans d'âge 15.000 €
- Incunables et manuscrits, y compris cartes et partitions (UE : quelle que soit la valeur) 1.500 €
- Objets archéologiques de plus de 100 ans d'âge provenant directement de fouilles (1)
- Objets archéologiques de plus de 100 ans d'âge ne provenant pas directement de fouilles 1.500 €
- Éléments faisant partie intégrante de monuments artistiques, historiques ou religieux (ayant plus de 100 ans d'âge) (1)
- Archives de plus de 50 ans d'âge 300 € (UE : quelle que soit la valeur)

12. Informations contenues sur www.christies.com

Les détails de tous les **lots** vendus par nous, y compris les descriptions du catalogue et les prix, peuvent être rapportés sur www.christies.com. Les totaux de vente correspondent au **prix marteau** plus les **frais de vente** et ne tiennent pas compte des coûts, frais de financement ou de l'application des crédits des acheteurs ou des vendeurs. Nous ne sommes malheureusement pas en mesure d'accéder aux demandes de suppression de ces détails de www.christies.com.

K. GLOSSAIRE

authentique : un exemplaire véritable, et non une copie ou une contrefaçon :

- (i) de l'œuvre d'un artiste, d'un auteur ou d'un fabricant particulier, si le **lot** est décrit dans l'**intitulé** comme étant l'œuvre dudit artiste, auteur ou fabricant ;
- (ii) d'une œuvre créée au cours d'une période ou culture particulière, si le **lot** est décrit dans l'**intitulé** comme étant une œuvre créée durant cette période ou culture ;
- (iii) d'une œuvre correspondant à une source ou une origine particulière si le **lot** est décrit dans l'**intitulé** comme étant de cette origine ou source ; ou
- (iv) dans le cas de pierres précieuses, d'une œuvre qui est faite à partir d'un matériau particulier, si le **lot** est décrit dans l'**intitulé** comme étant fait de ce matériau.

garantie d'authenticité : la **garantie** que nous donnons dans les présentes Conditions de vente selon laquelle un **lot** est **authentique**, comme décrit à la section E2 du présent accord.

frais de vente : les frais que nous paie l'acheteur en plus du **prix marteau**.

description du catalogue : la description d'un **lot** dans le catalogue de la vente aux enchères, éventuellement modifiée par des **avis en salle de vente**.

Groupe Christie's : Christie's International Plc, ses filiales et d'autres sociétés au sein de son groupe d'entreprises.

état : l'état physique d'un **lot**.

date d'échéance : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe F1(a).

estimation : la fourchette de prix indiquée dans le catalogue ou dans tout **avis en salle de vente** dans laquelle nous pensons qu'un **lot** pourrait se vendre. **estimation** basse désigne le chiffre le moins élevé de la fourchette et **estimation** haute désigne le chiffre le plus élevé. **Estimation** moyenne correspond au milieu entre les deux.

prix marteau : le montant de l'enchère la plus élevée que le commissaire-priseur accepte pour la vente d'un **lot**.

intitulé : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe E2.

lot : un article à mettre aux enchères (ou plusieurs articles à mettre aux enchères de manière groupée).

autres dommages : tout dommage particulier, consécutif, accessoire, direct ou indirect de quelque nature que ce soit ou tout dommage inclus dans la signification de «particulier», «consécutif» «direct», «indirect», ou «accessoire» en vertu du droit local.

prix d'achat : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe F1(a).

provenance : l'historique de propriété d'un **lot**.

avec réserve : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe E2 et **intitulés avec réserve** désigne la section dénommée **intitulés avec réserve** sur la page du catalogue intitulée « Avis importants et explication des pratiques de catalogage ».

prix de réserve : le montant confidentiel en dessous duquel nous ne vendrons pas un **lot**.

avis en salle de vente : un avis écrit affiché près du **lot** dans la salle de vente et sur www.christies.com, qui est également lu aux enchérisseurs potentiels par téléphone et notifié aux clients qui ont laissé des ordres d'achat, ou une annonce faite par le commissaire-priseur soit au début de la vente, soit avant la mise aux enchères d'un **lot** particulier.

caractères MAJUSCULES : désigne mot ou un passage dont toutes les lettres sont en MAJUSCULES.

garantie : une affirmation ou déclaration dans laquelle la personne qui en est l'auteur garantit que les faits qui y sont exposés sont exacts.

rapport de condition : déclaration faite par nous par écrit à propos d'un **lot**, et notamment à propos de sa nature ou de son état.

AVIS IMPORTANTS et explication des pratiques de catalogage

SYMBOLES EMPLOYÉS DANS NOS CATALOGUES

La signification des mots en caractères gras dans la présente section se trouve à la fin de la rubrique du catalogue intitulée « Conditions de vente »

- Lot transféré dans un entrepôt extérieur.
- **Christie's** a un intérêt financier direct sur le **lot**. Voir ci-dessous « Intérêt financier de **Christie's** sur un **lot** ».
- Le **vendeur** de ce **lot** est l'un des collaborateurs de **Christie's**.

△ Détenu par **Christie's** ou une autre société du **Groupe Christie's** en tout ou en partie. Voir ci-dessous « Intérêt financier de **Christie's** sur un **lot** ».

λ Droit de suite de l'artiste. Voir section D4 des **Conditions de vente**.

◆ **Christie's** a un intérêt financier direct sur un **lot** et a financé tout ou partie de cet intérêt avec l'aide d'un tiers. Voir ci-dessous « Intérêt financier de **Christie's** sur un **lot** ».

- **Lot** proposé sans **prix de réserve** qui sera vendu à l'enchérisseur faisant l'enchère la plus élevée, quelle que soit l'**estimation** préalable à la vente indiquée dans le catalogue.

~ Le **lot** comprend des matériaux d'espèces en danger, ce qui pourrait entraîner des restrictions à l'exportation. Voir section H2(b) des **Conditions de vente**.

Ψ Le **lot** comprend des matériaux d'espèces en danger, uniquement pour la présentation et non pour la vente. Voir section H2(b) des **Conditions de vente**.

F **Lot** ne pouvant pas être expédié vers les États-Unis. Voir section H2 des **Conditions de vente**.

f Des frais additionnels de 5,5 % TTC du **prix d'adjudication** seront prélevés en sus des frais habituels à la charge de l'acheteur. Ces frais additionnels sont susceptibles d'être remboursés à l'acheteur sur présentation d'une preuve d'exportation du **lot** hors de l'Union Européenne dans les délais légaux (Voir la Section « TVA » des **Conditions de vente**).

+ La TVA au taux de 20% sera due sur le total du **prix d'adjudication** et des frais à la charge de l'acheteur. Pour plus d'informations, voir la Section D.2. « Régime de TVA et condition de l'exportation » ci-dessus.

++ La TVA au taux de 5,5% sera due sur le total du **prix d'adjudication** et des frais à la charge de l'acheteur. Pour plus d'informations, voir la Section D.2. « Régime de TVA et condition de l'exportation » ci-dessus.

Veillez noter que les lots sont signalés par des symboles à titre indicatif, uniquement pour vous faciliter la consultation du catalogue. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreurs ou d'oublis.

AVIS IMPORTANTS

△ **Biens détenus en partie ou en totalité par Christie's :**

De temps à autre, **Christie's** peut proposer un **lot** qu'elle détient en tout ou en partie. Cette propriété est identifiée dans le catalogue par le symbole Δ à côté du numéro du **lot**. Lorsque **Christie's** détient une participation ou un intérêt financier dans chaque **lot** du catalogue, **Christie's** n'identifiera pas chaque **lot** avec un symbole, mais indiquera l'intérêt qu'elle détient en première page du catalogue.

○ **Garanties de Prix Minimal :**

Parfois, **Christie's** détient un intérêt financier direct dans le résultat de la vente de certains **lots** consignés pour la vente. C'est généralement le cas lorsqu'elle a garanti au **vendeur** que quel que soit le résultat de la vente, le **vendeur** recevra un prix de vente minimal pour son œuvre. Il s'agit d'une garantie de prix minimal. Lorsque **Christie's** détient tel intérêt financier, nous identifions ces **lots** par le symbole ○ à côté du numéro du **lot**.

○ ◆ **Garanties de Tiers/Enchères irrévocables :**

Lorsque **Christie's** a fourni une Garantie de Prix Minimal, elle risque d'encourir une perte, qui peut être significative, si le **lot** ne se vend pas. Par conséquent, **Christie's** choisit parfois de partager ce risque avec un tiers qui accepte avant la vente aux enchères de placer une enchère écrite irrévocable sur le **lot**. S'il n'y a pas d'autre enchère plus élevée, le tiers s'engage à acheter le **lot** au niveau de son enchère écrite irrévocable. Ce faisant, le tiers assume tout ou partie du risque que le **lot** ne soit pas vendu. Les **lots** qui font l'objet d'un accord de garantie de tiers sont identifiés par le symbole ○.

Dans la plupart des cas, **Christie's** indemnise le tiers en échange de l'acceptation de ce risque. Lorsque le tiers est adjudicataire, sa rémunération est basée sur une commission de financement fixe. Si le tiers n'est pas l'adjudicataire, la rémunération peut être soit basée sur une redevance fixe, soit sur un montant calculé par rapport au **prix d'adjudication** final. Le tiers peut également placer une enchère sur le **lot** supérieure à l'enchère écrite irrévocable. Lorsque le tiers est l'adjudicataire, **Christie's** reportera le prix d'achat net de la commission de financement fixe.

Nous imposons aux tiers garants de divulguer à toute personne qu'ils conseillent leur intérêt financier dans tous les **lots** qu'ils garantissent. Toutefois, pour dissiper tout doute, si vous êtes conseillé par un mandataire ou que vous enchérissez par l'intermédiaire d'un mandataire sur un **lot** identifié comme faisant l'objet d'une garantie de tiers, vous devez toujours demander à votre mandataire de confirmer s'il détient ou non un intérêt financier à l'égard du **lot**.

■ **Enchères par les parties détenant un intérêt**

Lorsqu'une partie qui a un intérêt direct ou indirect dans le **lot** qui peut avoir connaissance du **prix de réserve** du **lot** ou d'autres informations importantes est autorisée à enchérir sur le **lot**, nous marquerons le **lot** par le symbole ■. Cet intérêt peut comprendre les bénéficiaires d'une succession qui ont consigné le **lot** ou un copropriétaire d'un **lot**. Toute partie intéressée qui devient adjudicataire d'un **lot** doit se conformer aux **Conditions de Vente de Christie's**, y compris le paiement intégral de la Commission Acheteur sur le **lot** majoré des taxes applicables.

Notifications post-catalogue

Dans certains cas, après la publication du catalogue, **Christie's** peut conclure un accord ou prendre connaissance d'ordres d'achat qui auraient nécessité un symbole dans le catalogue. Dans ces cas-là, une annonce sera faite avant la vente du **lot**.

Autres accords

Christie's peut conclure d'autres accords n'impliquant pas d'enchères. Il s'agit notamment d'accords par lesquels **Christie's** a donné au **vendeur** une avance sur le produit de la vente du **lot** ou **Christie's** a partagé le risque d'une garantie avec un partenaire sans que le partenaire soit tenu de déposer une enchère écrite irrévocable ou de participer autrement à la vente aux enchères du **lot**. Étant donné que ces accords ne sont pas liés au processus d'enchères, ils ne sont pas marqués par un symbole dans le catalogue.

EXPLICATION DES PRATIQUES DE CATALOGAGE

Les termes utilisés dans le catalogue ou dans la description d'un **lot** ont la signification qui leur est attribuée ci-dessous. Veuillez noter que toutes les déclarations figurant dans le catalogue ou dans la description d'un **lot** relatives à l'identification de l'auteur sont soumises aux dispositions des **Conditions de Vente**, y compris la **Garantie d'Authenticité**. Notre utilisation de ces expressions ne tient pas compte de l'état du **lot** ou de l'étendue de toute restauration. Les rapports de condition écrits sont habituellement disponibles sur demande.

Un terme et sa définition figurant dans la rubrique « Avec réserve » sont une déclaration avec réserve quant à l'identification de l'auteur. Bien que l'utilisation de ce terme repose sur une étude minutieuse et représente l'opinion des spécialistes, **Christie's** et le **vendeur** n'assument aucun risque, ni aucune responsabilité quant à l'authenticité de l'auteur d'un **lot** décrit par ce terme dans ce catalogue, et la **Garantie d'Authenticité** ne couvrira pas les **lots** décrits à l'aide de ce terme.

PHOTOGRAPHIES, DESSINS, ESTAMPES, MINIATURES ET SCULPTURES

Une œuvre décrite avec le(s) nom(s) ou la désignation reconnue d'un artiste, sans aucune qualification, est, selon **Christie's**, une œuvre de l'artiste.

INTITULÉS AVEC RÉSERVE

- « Attribué à » : selon l'avis de **Christie's**, vraisemblablement une œuvre de l'artiste en tout ou en partie.
- « Studio de » / « Atelier de » : selon l'avis de **Christie's**, une œuvre exécutée dans le studio ou l'atelier de l'artiste, éventuellement sous sa supervision.
- « Cercle de » : selon l'avis de **Christie's**, une œuvre de la période de l'artiste et montrant son influence.
- « Suiveur de » : selon l'avis de **Christie's**, une œuvre exécutée dans le style de l'artiste mais pas nécessairement par son élève.
- « Goût de » : selon l'avis de **Christie's**, une œuvre exécutée dans le style de l'artiste mais exécutée à une date ultérieure à sa vie.
- « D'après » : selon l'avis de **Christie's**, une copie (quelle qu'en soit la date) d'une œuvre de l'artiste.
- « Signé » / « Daté » / « Inscrit » : selon l'avis de **Christie's**, il s'agit d'une œuvre qui a été signée/datée par l'artiste ou sur laquelle il a inscrit son nom.
- « Porte une signature » / « Porte une date » / « Porte une inscription » : selon l'avis qualifié de **Christie's**, la signature/date/inscription semble être d'une autre main que celle de l'artiste.

La date donnée pour les Estampes Anciennes, Modernes et Contemporaines est la date (ou la date approximative lorsqu'elle est précédée de « circa ») à laquelle la matrice a été réalisée et pas nécessairement la date à laquelle l'estampe a été imprimée ou publiée.

RAPPORTS DE CONDITION

Veillez contacter le Département des spécialistes pour obtenir un rapport de condition sur l'état d'un **lot** particulier (disponible pour les **lots** supérieurs à 3 000 €). Les rapports de condition sont fournis à titre de service aux clients intéressés. Les clients potentiels doivent prendre note que les descriptions de propriété ne sont pas des **garanties** et que chaque **lot** est vendu « en l'état ».

TOUTES LES DIMENSIONS ET LES POIDS SONT APPROXIMATIFS.

OBJETS COMPOSÉS DE MATERIAUX PROVENANT D'ESPÈCES

EN VOIE DE DISPARITION ET AUTRES ESPÈCES PROTÉGÉES

Les objets composés entièrement ou en partie (quel que soit le pourcentage) de matériaux provenant d'espèces de la faune et de la flore en voie de disparition et/ou protégées, sont généralement marqués par le symbole - dans le catalogue. Ces matériaux sont notamment l'ivoire, l'écaïlle de tortue, la peau de crocodile, d'aïtruche, et certaines espèces de corail, ainsi que le bois de rose du Brésil. Les acheteurs sont avisés que de nombreux pays interdisent l'importation de tout bien contenant de tels matériaux ou exigent un permis (i.e., un permis CITES) délivré par les autorités compétentes des pays d'exportation et d'importation du bien. Par conséquent, les acheteurs sont invités à se renseigner auprès des autorités compétentes avant d'enchérir pour tout bien composé entièrement ou en partie de tels matériaux dont ils envisagent l'importation dans un autre pays. Nous vous remercions de bien vouloir noter qu'il est de la responsabilité des acheteurs de déterminer et de satisfaire aux exigences de toutes les lois ou règlements applicables à l'exportation ou l'importation des biens composés de matériaux provenant d'espèces de la faune et de la flore en voie de disparition et/ou protégées. L'impossibilité pour un acheteur d'exporter ou d'importer un tel bien composé des matériaux provenant d'espèces en voie de disparition et/ou protégées ne serait en aucun cas être retenue comme fondement pour justifier une demande d'annulation ou de la rescision de la vente. Par ailleurs, nous attirons votre attention sur le fait que le marquage des **lots** entièrement ou en partie composés de matériaux provenant d'espèces de la faune et de la flore en voie de disparition et/ou protégées, au moyen notamment de l'utilisation du symbole - dans les catalogues, et qui font potentiellement l'objet d'une réglementation spécifique, est effectué à titre purement facultatif et indicatif pour la commodité de nos clients, et qu'en conséquence, **Christie's** ne pourra en aucun cas être tenue responsable pour toute erreur ou omission quelle qu'elle soit.

Les lots soumis aux règles de la Cites ne peuvent pas être exportés au moyen d'un bordereau de détaxe.

Veillez contacter notre service de transport d'œuvres d'art pour l'exporter.

À PROPOS DES PIERRES DE COULEUR

Il est rappelé aux acheteurs potentiels que nombre de pierres précieuses de couleur ont été historiquement traitées pour améliorer leur apparence. Certaines méthodes d'amélioration, comme le chauffage, sont couramment utilisées pour améliorer la couleur ou la transparence, plus particulièrement pour les rubis et les saphirs. D'autres méthodes, comme l'huilage, améliorent la clarté des émeraudes. Ces traitements sont généralement admis par les négociants internationaux en joaillerie. Bien que le traitement par chauffage pour améliorer la couleur soit largement réputé être permanent, il peut avoir un certain impact sur la durabilité de la pierre précieuse et une attention spécifique peut être nécessaire au fil des ans. Les pierres qui ont été huilées, par exemple, peuvent nécessiter un nouvel huilage après quelques années pour conserver au mieux leur apparence. La politique de **Christie's** est d'obtenir des rapports gemmologiques en provenance de laboratoires gemmologiques jouissant d'une renommée internationale qui décrivent certaines des pierres précieuses vendues par **Christie's**. La disponibilité de tels rapports apparaîtra dans le catalogue. Les rapports de laboratoires gemmologiques américains utilisés par **Christie's** mentionneront toute amélioration par chauffage ou autre traitement. Les rapports de laboratoires gemmologiques européens détailleront uniquement le traitement par chauffage sur demande mais confirmeront l'absence de tout traitement ou traitement par chauffage. En raison des variations d'approche et de technologie, il peut n'y avoir aucun consensus entre les laboratoires quant à savoir si une pierre spécifique a été traitée, la portée ou le degré de permanence de son traitement. Il n'est pas possible pour **Christie's** d'obtenir un rapport gemmologique pour chaque pierre que la maison offre. Les acheteurs potentiels doivent être conscients que toutes les pierres peuvent avoir été améliorées par un traitement ou un autre. Pour de plus amples détails, nous renvoyons les acheteurs potentiels des États-Unis à la fiche d'information préparée par la commission des normes gemmologiques (Gemstones Standards Commission), disponible à la rubrique de visualisation. Les acheteurs potentiels peuvent demander des rapports de laboratoires pour tout article non certifié si la demande est effectuée au moins trois semaines avant la date prévue de la vente aux enchères. Ce service fait l'objet d'un paiement par avance par la partie requérante. Du fait que l'amélioration affecte la valeur de marché, les estimations de **Christie's** reflèteront les informations communiquées dans le rapport ou, en cas d'indisponibilité dudit rapport, l'hypothèse que les pierres précieuses ont pu être améliorées. Des rapports sur l'état sont généralement disponibles pour tous les **lots** sur demande et les experts de **Christie's** seront heureux de répondre à toute question.

AUX ACHETEURS POTENTIELS D'HORLOGES ET DE MONTRES

La description de l'état des horloges et des montres dans le présent catalogue, notamment les références aux défauts et réparations, est communiquée à titre de service aux acheteurs potentiels mais une telle description n'est pas nécessairement complète. Bien que **Christie's** puisse communiquer à tout acheteur potentiel à sa demande un rapport sur l'état pour tout **lot**, un tel rapport peut également être incomplet et ne pas spécifier tous les défauts ou remplacements mécaniques. Par conséquent, toutes les horloges et les montres doivent être inspectées personnellement par les acheteurs potentiels afin d'évaluer l'état du bien

offert à la vente. Tous les **lots** sont vendus « en l'état » et l'absence de toute référence à l'état d'une horloge ou d'une montre n'implique pas que le **lot** est en bon état et sans défaut, réparation ou restauration. En théorie, toutes les horloges et les montres ont été réparées au cours de leur vie et peuvent aujourd'hui inclure des pièces non originales. En outre, **Christie's** ne fait aucune déclaration ou n'apporte aucune garantie quant à l'état de fonctionnement d'une horloge ou d'une montre. Les montres ne sont pas toujours représentées en taille réelle dans le catalogue. Il est demandé aux acheteurs potentiels de se référer à la description des **lots** pour connaître les dimensions de chaque montre. Veillez noter que la plupart des montres bracelets avec boîtier étanche ont été ouvertes afin d'identifier le type et la qualité de leur mouvement. Il ne doit pas être tenu pour acquis que ces montres demeurent étanches. Il est recommandé aux acheteurs potentiels de faire vérifier l'état des montres par un horloger compétent avant leur utilisation. Veillez également noter que certains pays ne considèrent pas l'or de moins de 18 ct comme de « l'or » et peuvent en refuser l'importation. En cas de refus d'importation, **Christie's** ne peut en aucun cas être tenue pour responsable. Veillez également noter que toutes les montres Rolex du catalogue de cette vente **Christie's** sont vendues en l'état. **Christie's** ne peut être tenue pour garante de l'authenticité de chacun des composants de ces montres Rolex. Les bracelets décrits comme associés ne sont pas des éléments d'origine et peuvent ne pas être authentiques. Il revient aux acheteurs potentiels de s'assurer personnellement de la condition de l'objet. Des rapports sur l'état des **lots** peuvent être demandés à **Christie's**. Ils sont donnés en toute objectivité selon les termes des Conditions de vente imprimées à la fin du catalogue. Ces rapports sont communiqués aux acheteurs potentiels seulement à titre indicatif et ne détaillent pas tous les remplacements de composants effectués ainsi que toutes les imperfections. Ces rapports sont nécessairement subjectifs. Il est précisé aux acheteurs potentiels qu'un certificat n'est disponible que s'il en est fait mention dans la description du **lot**. Les montres de collection contenant souvent des mécanismes complexes et d'une grande finesse, il est rappelé aux acheteurs potentiels qu'un examen général, un remplacement de la pile ou une réparation plus approfondie - à la charge de l'acheteur - peut être nécessaire.

CONCERNANT LES ESTIMATIONS DES POIDS

Le poids brut de l'objet est indiqué dans le catalogue. Les poids des pierres précieuses ont pu être estimés par mesure. Ces chiffres sont censés être des directives approximatives et ne doivent pas être considérés comme exacts.

CÉRAMIQUES CHINOISES ET ŒUVRES D'ART

Lorsqu'une œuvre est d'une certaine période, règne ou dynastie, selon l'avis de **Christie's**, son attribution figure en lettre majuscule directement sous l'intitulé de la description du lot.

Ex. : BOL BLEU ET BLANC
18^e SIÈCLE

Si la date, l'époque ou la marque de règne sont mentionné(els) en lettres majuscules dans les deux premières lignes cela signifie que l'objet date, selon l'avis de **Christie's**, bien de cette date, cette époque ou ce règne.

Ex. : BOL BLEU ET BLANC

MARQUE KANGXI À SIX CARACTÈRES EN BLEU SOUS
GLAÇURE ET DE L'ÉPOQUE (1662-1722)

Si aucune date, période ou marque de règne n'est mentionnée en lettres majuscules après la description en caractères gras, il s'agit, selon l'avis de **Christie's** d'une date incertaine ou d'une fabrication récente.

Ex. : BOL BLEU ET BLANC

TITRES AVEC RÉSERVE

Lorsqu'une œuvre n'est pas de la période à laquelle elle serait normalement attribuée pour des raisons de style, selon l'avis de **Christie's**, elle sera incorporée à la première ligne ou au corps du texte de la description.

Ex. : un BOL BLEU ET BLANC STYLE MING ; ou
Le bol style Ming est décoré de parchemins de lotus...

Selon l'avis de **Christie's**, cet objet date très probablement de la période Kangxi, mais il reste possible qu'il soit daté différemment.

Ex. : MARQUE KANGXI SIX CARACTÈRES EN BLEU SOUS VERRE ET
PROBABLEMENT DE LA PÉRIODE

Selon l'avis de **Christie's**, cet objet pourrait être daté de la période Kangxi, mais il y a un fort élément de doute.

Ex. : MARQUE KANGXI SIX CARACTÈRES EN BLEU SOUS PLACE ET
POSSIBLEMENT DE LA PÉRIODE

POUR LA JOAILLERIE

« Boucheron » : Quand le nom du créateur apparaît dans le titre cela signifie, selon l'opinion de **Christie's**, que le bijou est de ce fabricant.
« Monté par Boucheron » : selon l'opinion de **Christie's**, cela signifie que le sertissage a été créé par le joaillier qui a utilisé des pierres initialement fournies par son client.

TITRES AVEC RÉSERVE

« Signé Boucheron / Signature Boucheron » : Le bijou porte une signature du joaillier, selon l'avis de **Christie's**.
« Avec le nom du créateur pour Boucheron » : Le bijou revêt une marque mentionnant un fabricant, selon l'avis de **Christie's**.

PÉRIODES

ART NOUVEAU - 1895-1910

BELLE ÉPOQUE - 1895-1914

ART DÉCO - 1915-1935

RÉTRO - ANNÉES 1940

CERTIFICATS D'AUTHENTICITÉ

Certains fabricants ne fournissant pas de certificat d'authenticité, **Christie's** n'a aucune obligation d'en fournir aux acheteurs, sauf mention spécifique contraire dans la description du **lot** au catalogue de la vente.

Excepté en cas de contrefaçon reconnue par **Christie's**, aucune annulation de vente ne saurait être prononcée pour cause de non-délivrance d'un certificat d'authenticité par un fabricant.

MÉTAUX PRÉCIEUX

Certains **lots** contenant de l'or, de l'argent ou du platine doivent selon la loi être présentés au bureau de **garantie** territorialelement compétent afin de les soumettre à des tests d'alliage et de les poinçonner. **Christie's** n'est pas autorisée à délivrer ces **lots** aux acheteurs tant qu'ils ne sont pas marqués. Ces marquages seront réalisés par **Christie's** aux frais de l'acheteur, dès que possible après la vente. Une liste de tous les **lots** nécessitant un marquage sera mise à la disposition des acheteurs potentiels avant la vente.

INTÉRÊT FINANCIER DE CHRISTIE'S SUR UN LOT

De temps à autre, **Christie's** peut proposer à la vente un **lot** qu'elle possède en totalité ou en partie. Ce bien est signalé dans le catalogue par le symbole Δ à côté du numéro de **lot**.

Parfois, **Christie's** a un intérêt financier direct dans des **lots** mis en vente, tel que le fait de garantir un prix minimum ou de consentir une avance au **vendeur** qui n'est **garantie** que par le bien mis en vente. Lorsque **Christie's** détient un tel intérêt financier, les **lots** en question sont signalés par le symbole ◊ à côté du numéro de **lot**.

Lorsque **Christie's** a financé tout ou partie de cet intérêt par l'intermédiaire d'un tiers, les **lots** sont signalés dans le catalogue par le symbole ◊ ♦. Lorsqu'un tiers accepte de financer tout ou partie de l'intérêt de **Christie's** dans un **lot**, il prend tout ou partie du risque que le **lot** ne soit pas vendu, et sera rémunéré en échange de l'acceptation de ce risque sur la base d'un montant forfaitaire.

Lorsque **Christie's** a un droit réel ou un intérêt financier dans chacun des **lots** du catalogue, **Christie's** ne signale pas chaque **lot** par un symbole, mais indique son intérêt en couverture du catalogue.

SACS A MAIN

RAPPORTS DE CONDITION

L'état des lots vendus dans nos ventes aux enchères peut varier considérablement en raison de facteurs tels que l'âge, une détérioration antérieure, une restauration, une réparation ou l'usure. Les rapports de condition et les niveaux de rapport de condition sont fournis gratuitement, par souci de commodité, pour nos acheteurs et sont fournis à titre d'information uniquement. Ils offrent une opinion de bonne foi de **Christie's** mais peuvent ne pas indiquer tous les défauts, restaurations, altérations ou adaptations. Ils ne constituent en aucun cas une alternative à l'examen du lot en personne ou à l'obtention d'un avis professionnel. Les lots sont vendus « en l'état », c'est-à-dire tels quels, dans l'état dans lequel ils se trouvent au moment de la vente, sans aucune déclaration ou garantie ni engagement de responsabilité de quelque sorte que ce soit quant à leur état de la part de **Christie's** ou du **vendeur**.

LES NIVEAUX DE RAPPORT DE CONDITION DES LOTS

Nous fournissons un rapport général d'état des lots sous forme numérisée. Veillez prendre connaissance des rapports d'état des lots spécifiques et les images supplémentaires pour chaque lot avant de placer une enchère. **Niveau 1** : cet article ne présente aucun signe d'utilisation ou d'usure et pourrait être considéré comme neuf. Il n'y a pas de défauts. L'emballage d'origine et le plastique de protection sont vraisemblablement intacts, comme indiqué dans la description du lot.

Niveau 2 : cet article présente des défauts mineurs et pourrait être considéré comme presque neuf. Il se peut qu'il n'ait jamais été utilisé, ou qu'il ait été utilisé peu de fois. Il n'y a que des remarques mineures sur l'état, qui peuvent être trouvées dans le rapport de condition spécifique.

Niveau 3 : cet article présente des signes visibles d'utilisation. Tous les signes d'utilisation ou d'usure sont mineurs. Cet article est en bon état.

Niveau 4 : cet article présente des signes normaux d'usure dus à un usage fréquent. Cet article présente soit une légère usure générale, soit de petites zones d'usure importante. L'article est considéré comme étant en bon état.

Niveau 5 : cet article présente des signes d'usure dus à un usage régulier ou intensif. L'article est en bon état, utilisable, mais il est accompagné de remarques sur l'état.

Niveau 6 : l'article est endommagé et nécessite une réparation. Il est considéré comme étant en bon état.

Toute référence à l'état dans une entrée de catalogue ne constitue pas une description complète de l'état et les images peuvent ne pas montrer clairement l'état d'un lot. Les couleurs et les nuances peuvent sembler différentes sur papier ou à l'écran de ce qu'elles sont dans la vie réelle. Il est de votre responsabilité de vous assurer que vous avez reçu et pris en compte tout rapport de condition et toute annotation.

TERME « FINITION »

Le terme « finition » désigne les parties métalliques du sac à main, telles que la finition de l'attache, des tiges de base, du cadenas et des clés et/ou de la sangle, qui sont plaqués d'une finition colorée (p. ex. de l'or, de l'argent, du palladium). Les termes « Finition or », « Finition argent », « Finition palladium » etc. se réfèrent au ton ou à la couleur de la finition et non au matériel utilisé. Si le sac à main comportent des finitions métalliques solides, celles-ci seront mentionnées dans la description du lot.

Entreposage et Enlèvement des Lots

Storage and Collection

Les lots marqués d'un carré rouge ■ seront transférés et stockés après la vente dans un entrepôt spécialisé, situé à l'extérieur de nos locaux de l'avenue Matignon.

Christie's se réserve néanmoins, à sa seule et entière discrétion, le droit de transférer tout lot après-vente vers un autre de ses espaces de stockage.

TABLEAUX, MEUBLES ET OBJETS

Les lots marqués d'un carré rouge ■ seront transférés chez Crown Fine Art :

mardi 28 septembre 2021

Les lots transférés chez Crown Fine Art seront disponibles 72h après le transfert, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00.

130, rue des Chardonnerets,
93290 Tremblay-en-France

TARIFS

Christie's se réserve le droit d'appliquer des frais de stockage au-delà de 30 jours après la vente pour les lots vendus. La garantie en cas de dommage ou de perte totale ou partielle est couverte par Christie's selon les termes figurant dans nos Conditions de Vente et incluse dans les frais de stockage. Les frais s'appliqueront selon le barème décrit dans le tableau ci-dessous.

PAIEMENT

Merci de bien vouloir contacter notre service client 24h à l'avance à ClientServicesParis@christies.com ou au +33 (0)1 40 76 84 12 pour connaître le montant des frais et prendre rendez-vous pour la collecte du lot.

Sont acceptés les règlements par chèque, transfert bancaire et carte de crédit (Visa, Mastercard, American Express)

Specified lots marked with a filled red square ■ will be transferred to a specialised storage warehouse after the sale, located outside our main office on Avenue Matignon.

Nevertheless, Christie's reserves the right, in its sole and absolute discretion, to transfer any lot after the sale to another of its offsite storage.

PICTURES, FURNITURE AND OBJECTS

Specified lots marked with a filled red square ■ will be removed to Crown Fine Art on:

Tuesday 28 September 2021

Lots transferred to Crown Fine Art will be available 72 hours after the transfer from Monday to Friday, 9.00 am to 12.30 am and 1.30 pm to 5.00 pm.

130, rue des Chardonnerets,
93290 Tremblay-en-France

ADMINISTRATION FEE, STORAGE & RELATED CHARGES

At Christie's discretion storage charges may apply 30 days after the sale. Liability for physical loss and damage is covered by Christie's as specified in our Conditions of Sale and included in the storage fee. Charges will apply as set in the table below.

PAYMENT

Please contact our Client Service 24 hours in advance at ClientServicesParis@christies.com or call +33 (0)1 40 76 84 12 to enquire about the fee and book a collection time.

Are accepted payments by cheque, wire transfer and credit cards (Visa, Mastercard, American Express).

TABLEAUX GRANDS FORMATS, MOBILIER ET OBJETS VOLUMINEUX

Frais de gestion et manutention fixe par lot	Frais de stockage par lot et par jour ouvré
70€ + TVA	8€ + TVA

TABLEAUX ET OBJETS PETITS FORMATS

Frais de gestion et manutention fixe par lot	Frais de stockage par lot et par jour ouvré
35€ + TVA	4€ + TVA

LARGE PAINTINGS, FURNITURE AND LARGE OBJECTS

Administration fee and handling per lot	Storage fee per lot and per business day
70€ + VAT	8€ + VAT

SMALL PICTURES AND OBJECTS

Administration fee and handling per lot	Storage fee per lot and per business day
35€ + VAT	4€ + VAT



DROIT DE REGARD

COLLECTION PIERRE ROCHELOIS

27 SEPTEMBRE 2021

9, avenue Matignon, 75008 Paris
CODE VENTE : SIMAIA - 20896

(Les coordonnées apparaissant sur la preuve d'exportation doivent correspondre aux noms et adresses des professionnels facturés. Les factures ne pourront pas être modifiées après avoir été imprimées.)

LAISSER DES ORDRES D'ACHAT EN LIGNE
SUR CHRISTIES.COM

INCREMENTS

Les enchères commencent généralement en dessous de l'estimation basse et augmentent par paliers (incréments) de jusqu'à 10 pour cent. Le commissaire-priseur décidera du moment où les enchères doivent commencer et des incréments. Les ordres d'achat non conformes aux incréments ci-dessous peuvent être abaissés à l'intervalle d'enchères suivant.

de 100 à 2 000 €	par 100 €
de 2 000 à 3 000 €	par 200 €
de 3 000 à 5 000 €	par 200, 500, 800 €
de 5 000 à 10 000 €	par 500 €
de 10 000 à 20 000 €	par 1 000 €
de 20 000 à 30 000 €	par 2 000 €
de 30 000 à 50 000 €	par 2 000, 5 000, 8 000 €
de 50 000 à 100 000 €	par 5 000 €
de 100 000 à 200 000 €	par 10 000 €
au dessus de 200 000 €	à la discrétion du commissaire-priseur habilité.

Le commissaire-priseur est libre de varier les incréments au cours des enchères.

- Je demande à Christie's d'enchérir sur les lots indiqués jusqu'à l'enchère maximale que j'ai indiquée pour chaque lot.
- En plus du prix d'adjudication (« **prix marteau** ») l'acheteur accepte de nous payer des frais acheteur de 25% H.T. (soit 26,375% T.T.C. pour les livres et 30% T.T.C. pour les autres **lots**) sur les premiers €400.000; 20% H.T. (soit 21,10% T.T.C. pour les livres et 24% T.T.C. pour les autres **lots**) au-delà de €400.001 et jusqu'à €4.000.000 et 14,5% H.T. (soit 15,2975% T.T.C. pour les livres et 17,4% T.T.C. pour les autres **lots**) sur toute somme au-delà de €4.000.001. Pour les ventes de vin, les frais à la charge de l'acquéreur s'élèvent à 22,5% H.T. (soit 27% T.T.C.).
- J'accepte d'être lié par les Conditions de vente imprimées dans le catalogue.
- Je comprends que si Christie's reçoit des ordres d'achat sur un lot pour des montants identiques et que lors de la vente ces montants sont les enchères les plus élevées pour le lot, Christie's vendra le lot à l'enchérisseur dont elle aura reçu et accepté l'ordre d'achat en premier.
- Les ordres d'achat soumis sur des lots « sans prix de réserve » seront, à défaut d'enchère supérieure, exécutés à environ 50% de l'estimation basse ou au montant de l'enchère si elle est inférieure à 50% de l'estimation basse. Je comprends que le service d'ordres d'achat de Christie's est un service gratuit fourni aux clients et que, bien que Christie's fasse preuve de toute la diligence raisonnablement possible, Christie's déclinera toute responsabilité en cas de problèmes avec ce service ou en cas de pertes ou de dommages découlant de circonstances hors du contrôle raisonnable de Christie's.

Résultats des enchères : +33 (0)1 40 76 84 13

FORMULAIRE D'ORDRE D'ACHAT

Christie's Paris

Les ordres d'achat doivent être reçus au moins 24 heures avant le début de la vente aux enchères.

Christie's confirmera toutes les enchères reçues par fax par retour de fax. Si vous n'avez pas reçu de confirmation dans le délai d'un jour ouvré, veuillez contacter le Département des enchères.

Tél. : +33 (0) 1 40 76 84 13 - Fax : +33 (0) 1 40 76 85 51 - en ligne : www.christies.com

20896

Numéro de Client (le cas échéant)

Numéro de vente

Nom de facturation (en caractères d'imprimerie)

Adresse

Code postal

Téléphone en journée

Téléphone en soirée

Fax (Important)

Email

Veuillez cocher si vous ne souhaitez pas recevoir d'informations à propos de nos ventes à venir par e-mail

J'AI LU ET COMPRIS LE PRESENT FORMULAIRE D'ORDRE D'ACHAT ET LES CONDITIONS DE VENTE - ACCORD DE L'ACHETEUR

Signature

Si vous n'avez jamais participé à des enchères chez Christie's, veuillez joindre des copies des documents suivants. Personnes physiques : Pièce d'identité avec photo délivrée par un organisme public (permis de conduire, carte nationale d'identité ou passeport) et, si votre adresse actuelle ne figure pas sur votre pièce d'identité, un justificatif de domicile récent, par exemple une facture d'eau ou d'électricité ou un relevé bancaire. Sociétés : Un certificat d'immatriculation. Autres structures commerciales telles que les fiducies, les sociétés off-shore ou les sociétés de personnes : veuillez contacter le Département Conformité au +33 (0)1 40 76 84 13 pour connaître les informations que vous devez fournir. Si vous êtes enregistré pour enchérir pour le compte de quelqu'un qui n'a jamais participé à des enchères chez Christie's, veuillez joindre les pièces d'identité vous concernant ainsi que celles de la personne pour le compte de qui vous allez prendre part aux enchères, ainsi qu'un pouvoir signé par la personne en question. Les nouveaux clients, les clients qui n'ont pas fait d'achats auprès d'un bureau de Christie's au cours des deux dernières années et ceux qui souhaitent dépenser plus que les fois précédentes devront fournir une référence bancaire.

VEUILLEZ ÉCRIRE DISTINCTEMENT EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE

Numéro de lot
(dans l'ordre)

Enchère maximale EURO
(hors frais de vente)

Numéro de lot
(dans l'ordre)

Enchère maximale EURO
(hors frais de vente)

Si vous êtes assujéti à la VAT/IVA/TVA/BTW/MWST/MOMS intracommunautaire,

Veillez indiquer votre numéro :



SALLES DE VENTES INTERNATIONALES, BUREAUX DE REPRÉSENTATION EUROPÉENS, CONSULTANTS ET AUTRES SERVICES DE CHRISTIE'S

ALLEMAGNE

DÜSSELDORF
+49 (0)21 14 91 59 352
Arno Verkade

FRANCFORT
+49 170 840 7950
Natalie Radziwill

HAMBOURG
+49 (0)40 27 94 073
Christiane Gräfin
zu Rantzau

MUNICH
+49 (0)89 24 20 96 80
Marie Christine Gräfin Huyen

STUTTGART
+49 (0)71 12 26 96 99
Eva Susanne Schweizer

ARABIE SAOUDITE
+44 (0)7904 250666
Zaid Belbagi (Consultant)

**ARGENTINE
BUENOS AIRES**
+54 11 43 93 42 22
Cristina Carlisle

**AUTRICHE
VIENNE**
+43 (0)1 533 881214
Angela Baillou

**BELGIQUE
BRUXELLES**
+32 (0)2 512 88 30
Roland de Lathuy

**BRÉSIL
SÃO PAULO**
+55 21 3500 8944
Marina Bertoldi

**CANADA
TORONTO**
+1 647 519 0957
Brett Sherlock (Consultant)

**CHILI
SANTIAGO**
+56 2 2 2631642
Denise Ratinoff de Lira

**COLOMBIE
BOGOTA**
+571 635 54 00
Juanita Madrinan
(Consultant)

**CORÉE DU SUD
SÉOUL**
+82 2 720 5266
Jun Lee

**DANEMARK
COPENHAGUE**
+ 45 2612 0092
Rikke Juel Brandt (Consultant)

**ÉMIRATS ARABES UNIS
-DUBAI**
+971 (0)4 425 5647

**ESPAGNE
MADRID**
+34 (0)91 532 6626
María García Yelo

ÉTATS UNIS

CHICAGO
+1 312 787 2765
Catherine Busch

DALLAS
+1 214 599 0735
Capera Ryan

HOUSTON
+1 713 802 0191
Jessica Phifer

LOS ANGELES
+1 310 385 2600
Sonya Roth

MIAMI
+1 305 445 1487
Jessica Katz

-NEW YORK
+1 212 636 2000

PALM BEACH
+1 561 777 4275
David G. Ober (Consultant)

SAN FRANCISCO
+1 415 982 0982
Ellanor Notides

**FRANCE ET
DÉLÉGÉS RÉGIONAUX
-PARIS**
+33 (0)1 40 76 85 85

**CENTRE, AUVERGNE,
LIMOUSIN & BOURGOGNE**
+33 (0)6 10 34 44 35
Marine Desproges-Gotteron

**BRETAGNE, PAYS DE
LA LOIRE & NORMANDIE**
+33 (0)6 09 44 90 78
Virginie Gregory

**POITOU-CHARENTE
AQUITAINE**
+33 (0)5 56 81 65 47
Marie-Cécile Moeux

**PROVENCE - ALPES
CÔTE D'AZUR**
+33 (0)6 71 99 97 67
Fabienne Albertini-Cohen

**GRANDE-BRETAGNE
-LONDRES**
+44 (0)20 7839 9060

NORD
+44 (0)20 7104 5702
Thomas Scott

**NORD OUEST
ET PAYS DE GALLE**
+44 (0)20 7752 3033
Jane Blood

SUD
+44 (0)1730 814 300
Mark Wrey

ÉCOSSE
+44 (0)131 225 4756
Robert Lagneau
David Bowes-Lyon
(Consultant)

ÎLE DE MAN

+44 (0)20 7389 2032

ÎLES DE LA MANCHE
+44 (0)20 7389 2032

IRLANDE
+353 (0)87 638 0996
Christine Ryall (Consultant)

**INDE
MUMBAI**
+91 (22) 2280 7905
Sonal Singh

**INDONESIE
JAKARTA**
+62 (0)21 7278 6268
Charmie Hamami

**ISRAËL
TEL AVIV**
+972 (0)3 695 0695
Roni Gilat-Baharaff

**ITALIE
-MILAN**
+39 02 303 2831
Cristiano De Lorenzo

ROME
+39 06 686 3333
Marina Cicogna
(Consultant)

ITALIE DU NORD
+39 348 3131 021
Paola Gradi
(Consultant)

TURIN
+39 347 2211 541
Chiara Massimello
(Consultant)

VENISE
+39 041 277 0086
Bianca Arrivabene Valenti
Gonzaga (Consultant)

BOLOGNE
+39 051 265 154
Benedetta Possati Vittori
Venenti (Consultant)

FLORENCE
+39 335 704 8823
Alessandra Niccolini di
Camugliano (Consultant)

**CENTRE &
ITALIE DU SUD**
+39 348 520 2974
Alessandra Allaria
(Consultant)

**JAPON
TOKYO**
+81 (0)3 6267 1766
Katsura Yamaguchi

**MALAISIE
KUALA LUMPUR**
+62 (0)21 7278 6268
Charmie Hamami

**MEXICO
MEXICO CITY**
+52 55 5281 5546
Gabriela Lobo

MONACO
+377 97 97 11 00
Nancy Dotta

PAYS-BAS

-AMSTERDAM
+31 (0)20 57 55 255
Arno Verkade

**NORVÈGE
OSLO**
+47 949 89 294
Cornelia Svedman
(Consultant)

**PORTUGAL
LISBONNE**
+351 919 317 233
Mafalda Pereira Coutinho
(Consultant)

QATAR
+974 7731 3615
Farah Rahim Ismail
(Consultant)

**RÉPUBLIQUE POPULAIRE
DE CHINE
PÉKIN**
+86 (0)10 8583 1766
Julia Hu

-HONG KONG
+852 2760 1766

-SHANGHAI
+86 (0)21 6355 1766
Julia Hu

**RUSSIE
MOSCOU**
+7 495 937 6364
Daria Parfenenko

SINGAPOUR
+65 6735 1766
Jane Ngiam

**SUÈDE
STOCKHOLM**
+46 (0)73 645 2891
Claire Ahman (Consultant)
+46 (0)70 9369 201
Louise Dylhén (Consultant)

**SUISSE
-GENÈVE**
+41 (0)22 319 1766
Eveline de Proyart

-ZURICH
+41 (0)44 268 1010
Jutta Nixdorf

**TAIWAN
TAIPEI**
+886 2 2736 3356
Ada Ong

**THAÏLANDE
BANGKOK**
+66 (0) 2 252 3685
Prapavadee Sophonpanich

**TURQUIE
ISTANBUL**
+90 (532) 558 7514
Eda Kehale Argün
(Consultant)

SERVICES LIÉS AUX VENTES

**COLLECTIONS PRIVÉES ET
"COUNTRY HOUSE SALES"**
Tel: +33 (0)1 4076 8598
Email: lgsosset@christies.com

INVENTAIRES
Tel: +33 (0)1 4076 8572
Email: vgineste@christies.com

AUTRES SERVICES

**CHRISTIE'S EDUCATION
LONDRES**
Tel: +44 (0)20 7665 4350
Fax: +44 (0)20 7665 4351
Email: london@christies.edu

NEW YORK
Tel: +1 212 355 1501
Fax: +1 212 355 7370
Email: newyork@christies.edu

HONG KONG
Tel: +852 2978 6768
Fax: +852 2525 3856
Email: hongkong@christies.edu

CHRISTIE'S FINE ART STORAGE SERVICES

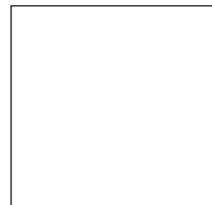
NEW YORK
+1 212 974 4570
Email: newyork@cfass.com

SINGAPOUR
Tel: +65 6543 5252
Email: singapore@cfass.com

**CHRISTIE'S INTERNATIONAL
REAL ESTATE
NEW YORK**
Tel +1 212 468 7182
Fax +1 212 468 7141
Email: info@christiesrealestate.com

LONDRES
Tel +44 20 7389 2551
Fax +44 20 7389 2168
Email: info@christiesrealestate.com

HONG KONG
Tel +852 2978 6788
Fax +852 2973 0799
Email: info@christiesrealestate.com



YOUR CAREER IN THE ART WORLD STARTS HERE

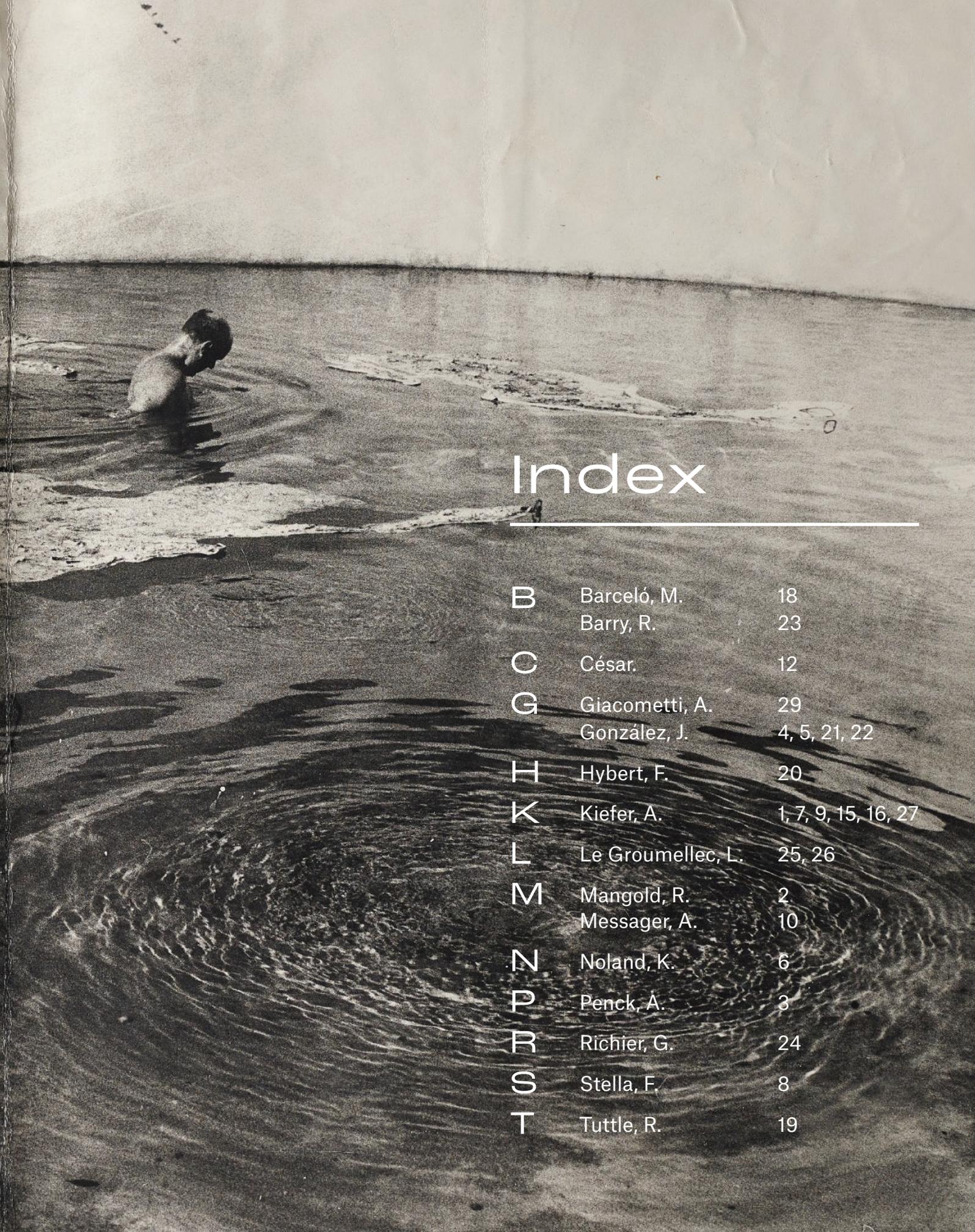
LEARN MORE AT [CHRISTIES.EDU](https://www.christies.edu)

CHRISTIE'S
EDUCATION

LONDON | NEW YORK | HONG KONG

CONTINUING EDUCATION • ONLINE COURSES





Index

B	Barceló, M.	18
	Barry, R.	23
C	César.	12
G	Giacometti, A.	29
	González, J.	4, 5, 21, 22
H	Hybert, F.	20
K	Kiefer, A.	1, 7, 9, 15, 16, 27
L	Le Groumellec, L.	25, 26
M	Mangold, R.	2
	Message, A.	10
N	Noland, K.	6
P	Penck, A.	3
R	Richier, G.	24
S	Stella, F.	8
T	Tuttle, R.	19



she verliebte es die Strafen

CHRISTIE'S

9 AVENUE MATHIGNON 75008 PARIS